



Bulletin Officiel

N° 4874 Vendredi 12 Juin 2015

— 18^{ème} ANNEE — ISSN 0330-7174

SOMMAIRE

<u>COMMUNIQUE DU CMF</u>	2
<u>AVIS DES SOCIETES</u>	
<u>COMMUNIQUE DE PRESSE</u>	
MENA CAPITAL PARTNERS	3
LES ATELIERS MECANIQUES DU SAHEL – AMS - STAR	3
AcTECH	4
SO.TE.TEL	4
<u>PAIEMENTS DE DIVIDENES</u>	
ATTIJARI BANK	5
SOCIETE D'ARTICLES HYGIENIQUES – SAH - UNION INTERNATIONALE DE BANQUES – UIB -	5
<u>ASSEMBLEES GENERALES ORDINAIRES ET EXTRAORDINAIRES AGO – AGE</u>	
SOTUMAG – AGO -	6
TAWASOL GROUP HOLDING – AGO -	6
SOTEMAIL – AGO -	7
CEREALIS – AGO -	8
CEREALIS – AGE -	8
ARTES – AGO -	9
BANQUE ZITOUNA – AGO -	9
AcTECH – AGO -	10
<u>REPORT DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE</u>	
BANQUE DE TUNISIE ET DES EMIRATS – AGO -	11-12
<u>PROJET DE RESOLUTIONS AGO</u>	
AcTECH – AGO -	13-14
<u>INFORMATIONS POST AGO</u>	
ARAB TUNISIAN LEASE – AGO -	15-18
TUNISIE LEASING – AGO -	19-22
<u>EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNE</u>	
EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNE « UIB SUBORDONNE 2015 »	23-27
<u>COURBE DES TAUX</u>	28
<u>VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM</u>	29-30
<u>ANNEXE I</u>	
<u>ETATS FINANCIERS DEFINITIFS ARRETES AU 31/12/2014</u>	
- KHOUTAF	
- SORITS	
- AcTECH	
<u>ANNEXE II</u>	
<u>ETATS FINANCIERS CONSOLIDES ARRETES AU 31/12/2014</u>	
- AL KHOUTAF	

COMMUNIQUE DU CMF

بلاغ

تعلم هيئة السوق المالية أنه، في إطار تطبيق أحكام الفصل 63 من الأمر عدد 2478 لسنة 1999 المؤرخ في أول نوفمبر 1999 والمتعلق بضبط النظام الأساسي لوسطاء البورصة، تمّ الترخيص لشركة الوساطة بالبورصة "شركة تصرّف ومالية" في:

- إعادة هيكلة رأس مالها من خلال دخول مساهمين جديدين، هما ال شركة السعودية SWICORP SA المنتسبة بتونس (مملوكة كليًا من قبل شركة SWICORP (السعودية) والسيد كمال الأزعر وذلك على إثر عمليتي الترفيع نقدا في رأس مالها بمبلغ 2 مليون دينار والتفويت في جزء منه. وبالتالي، سيتوزع رأس مال "شركة تصرّف ومالية" بعد العمليتين على النحو التالي:

- شركة SWICORP SA، بحساب 147 000 سهما تمثل 49% منه؛
 - والسيد كمال الأزعر ، تونسي الجنسية (المستفيد الفعلي من العملية) بحساب 78 589 سهما تمثل 26,2% منه؛
 - والسيدة لطيفة الزريبي، تونسية الجنسية بحساب 15 337 سهما تمثل 5,1% منه؛
 - ومساهمين تونسيين آخري بحساب 59 074 سهما تمثل 19,7% منه.
- وتعيين أعضاء جدد بمجلس إدارتها الذي أصبحت تركيبته كما يلي: السيد نبيل التريكي (رئيس) والسادة كريم الفلي وقيس مبارك وخالد الزريبي وفؤاد لخوة (أعضاء)؛
- ونقل كامل نشاطها إلى مقرّ جديد كائن بمبنى ليرا 17 نهج جزيرة مالطة، حدائق البحيرة، البحيرة 2 -1053 تونس.

تعلم هيئة السوق المالية أنه، في إطار تطبيق أحكام الفصل 63 من الأمر عدد 2478 لسنة 1999 المؤرخ في أول نوفمبر 1999 والمتعلق بضبط النظام الأساسي لوسطاء البورصة، تمّ الترخيص لشركة الوساطة بالبورصة "البنك الوطني الفلاحي رؤوس الأموال" في فتح فرع جديد كائن بشارع الحبيب بورقيبة عدد 28 المرسي- تونس.

تعلم هيئة السوق المالية أنه، في إطار تطبيق أحكام الفصل 63 من الأمر عدد 2478 لسنة 1999 المؤرخ في أول نوفمبر 1999 والمتعلق بضبط النظام الأساسي لوسطاء البورصة، تمتّ المصادقة على تسمية السادة محمد رضا شلغوم و حسين طراد كعضوين جديدين بمجلس إدارة شركة الوساطة بالبورصة "STB Finance".

COMMUNIQUE

La société d'intermédiation en bourse « MENA CAPITAL PARTNERS » a informé le Conseil du Marché financier que son directeur général, Monsieur **Khalil BEN AMMAR**, a démissionné de ses fonctions depuis le 19 Mai 2015.

Les formalités d'approbation du nouveau directeur général sont en cours.

2014 - AS - 2697

AVIS DES SOCIETES*

COMMUNIQUE DE PRESSE

LES ATELIERS MECANIKES DU SAHEL

Siège social et usine : Boulevard Ibn Khaldoun – B.P. 63 – 4018 Sousse - Tunisie

Les parties du contrat de liquidité des actions AMS, d'une part la société LOUKIL INVESTMENT GROUP, d'autre part l'intermédiaire en bourse MAC sa, informent le public qu'ils mettent en œuvre à compter du 12 juin 2015, pour une durée d'une année, un nouveau contrat de liquidité afin d'assurer la liquidité des actions AMS et la régularité de leur cotation.

Ledit contrat est composé de 1 000 000,000 dinars de liquidité et 100 000 titres.

** Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.*

2014 - AS - 2698

AVIS DES SOCIETES*

COMMUNIQUE DE PRESSE

**SOCIETE TUNISIENNE D'ASSURANCES ET DE REASSURANCES
"STAR"**

Siège social : Square Avenue de Paris -1080-Tunis

La société tunisienne d'Assurances et de Réassurances "STAR" informe ses honorables actionnaires que les dividendes relatifs à l'exercice 2009, mis en paiement le 15 Juin 2010, seront frappés par la prescription quinquennal à compter du 15 Juin 2015.

2014 - AS - 2688

AVIS DES SOCIETES

COMMUNIQUE DE PRESSE

Société AeTECH

Siège social : 29, Rue des Entrepreneurs Charguia II, Zone Industrielle Ariana Aéroport

Le Conseil d'Administration de la société a passé en revue les comptes de l'exercice 2015 qui font état d'un chiffre d'affaires en forte hausse de **22,1%** à **11,185 MTND**, mais d'un résultat net négatif de **-1,542 MTND**.

Cette contreperformance s'explique par l'évolution du mix produits de la société qui continue à être dominé par l'activité Distribution. La branche Solutions, dont la contribution aux revenus est passée de **25,5%** en 2013 à **29,1%** en 2014, mais cela reste insuffisant en dessous des prévisions. L'activité Solutions est celle qui apporte plus de valeurs ajoutée et donc plus de marge pour la société, contrairement à l'activité Distribution qui reste fortement concurrentielle. L'activité Distribution reste dépendante de la vente des lignes et des cartes de recharges de l'opérateur Ooredoo dont la part du marché a reculé en 2014. A cela s'ajoute l'impact de dépréciation du Dinar face à l'Euro, ce qui a résulté en une baisse de la marge brute à **27,2%** fin 2014 contre **36,5%** une année auparavant.

La forte progression de l'activité Distribution a également impacté le niveau des achats consommés (**+40%** à **8,145 MTND**) et des charges de personnel (**+20,5%** à **2,076 MTND**), en ligne avec la progression des ventes. Néanmoins, la société a mis en place une politique pour contrôler ses coûts, matérialisée par la baisse des « Autres charges d'exploitation » de **8,9%** à **1,222 MTND**, une meilleure gestion de son stock (**-39,6%** à **0,802 MTND**) et des créances clients (**+0,8%** à **5,260 MTND**).

Le management de la société est en train de remédier à cette situation comme l'ont montré les chiffres du premier trimestre 2015, avec un chiffre d'affaires Solutions en forte hausse de **421,9%** à **2,161 MTND** et une contribution aux revenus qui s'élève à **46,6%**.

A propos d'AeTECH

AeTECH est un intégrateur de solutions en technologies d'information et de communication. Son activité principale regroupe les solutions de communication voix et données, la visioconférence la vidéosurveillance, Datacenter et Cloud. Elle est cotée sur la Bourse de Tunis depuis 2013.

** Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.*

2014 - AS - 2709

AVIS DES SOCIETES

COMMUNIQUE DE PRESSE

La Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications « SO.T.E.TEL »

Siège social : rue des Entrepreneurs -Z.I- Charguia 2 – Aéroport Tunis

La Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications « SO.T.E.TEL » informe ses actionnaires que son Conseil d'Administration réuni le Jeudi 16 Avril 2015 a décidé la nomination de Mr. Salah Jarraya Président Directeur Général de Tunisie Télécom en tant que Président du Conseil d'Administration en remplacement de Mr. Mokhtar Mnakri.

** Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.*

2014 - AS - 2710

AVIS DES SOCIETES

Paiements de dividendes

Attijari Bank

Siège Social : 24, rue Hédi Karray – Centre Urbain Nord -1080 Tunis-

Banque Attijari de Tunisie - Attijari bank-, a le plaisir de porter à la connaissance de ses actionnaires, que son Assemblée Générale Ordinaire, tenue le 10 juin 2015 a fixé le montant des dividendes relatifs à l'exercice 2014 à un dinar cinq cent millimes (1,500 dinars) par action, soit 30% de la valeur nominale. La date de mise en paiement de ces dividendes se fera à partir du 16 juin 2015.

2014 - AS - 2699

AVIS DES SOCIETES

PAIEMENT DE DIVIDENDES

SOCIETE D'ARTICLES HYGIENIQUES « SAH »

SIEGE SOCIAL: 5 Rue 8610 Z.I Charguia 1 - 2035 Tunis Carthage -

La Société d'Articles Hygiéniques « SAH SA » porte à la connaissance de ses actionnaires que les dividendes relatifs à l'exercice 2014 seront mis en paiement à partir du 16 juin 2015 et ce à raison de 0,202 DT par action.

2014 - AS - 2700

AVIS DES SOCIETES

Paiements de dividendes

UNION INTERNATIONALE DE BANQUES

Siège social : 65, Avenue Habib Bourguiba- Tunis

L'Union Internationale de Banques a le plaisir de porter à la connaissance de ses actionnaires que son Assemblée Générale Ordinaire, tenue le 04 juin 2015, a fixé le montant des dividendes relatifs à l'exercice 2014 à 0,500 dinar par titre soit 10% de la valeur nominale.

La date de mise en paiement de ces dividendes se fera à partir du 15 juin 2015.

2014 - AS - 2711

AVIS DES SOCIETES

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Société Tunisienne des Marchés de Gros
« SOTUMAG »
Siège social : Route Naâssen Bir Kassâa 2059 Ben Arous

Messieurs les actionnaires de la Société Tunisienne des Marchés de Gros « SOTUMAG » sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire de l'exercice 2014 le **Lundi 22 Juin 2015 à 10 heures** au siège social de la Société Tunisienne des Marchés de Gros – Route de Naâssen Bir Kassâa Ben Arous, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Examen des états financiers et du rapport du conseil d'administration de l'exercice 2014.
2. Examen des rapports du commissaire aux comptes sur l'exercice 2014.
3. Approbation des états financiers et du rapport du conseil d'administration de l'exercice 2014.
4. Affectation des bénéfices de l'exercice 2014.
5. Fixation du jeton de présence des membres du conseil d'administration afférent à l'exercice 2014.
6. Approbation de la nomination d'un administrateur représentant l'Etat au conseil d'administration (Président Directeur Général de la société) et l'approbation de la nomination d'un nouveau membre en remplacement d'un membre du conseil d'administration.
7. Désignation du Commissaire aux Comptes de la société pour les exercices 2015-2016-2017.
8. Quitus aux membres du conseil d'administration.

2014 - AS - 2665

AVIS DES SOCIETES

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

TAWASOL GROUP HOLDING SA.
Siège Social : 20, Rue des entrepreneurs Chargaia II, Ariana, Tunisie

Les actionnaires de la société « TAWASOL GROUP HOLDING » sont convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le Mardi 30 Juin 2015, à 10h00, l'hôtel Movenpick Gammarth, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration sur l'activité de la société TAWASOL GROUP HOLDING et celui des sociétés du groupe pour l'exercice 2014.
2. Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatifs aux états financiers individuels et consolidés de l'exercice 2014.
3. Approbation des états financiers individuels et consolidés de l'exercice 2014.
4. Approbation des conventions réglementées relevant des articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales.
5. Affectation des résultats de l'exercice 2014 et approbation de la distribution des dividendes.
6. Election d'un administrateur représentant les petits porteurs.
7. Renouvellement du mandat des administrateurs pour la période 2015-2017.
8. Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes : Union des experts comptables pour la période 2015-2017
9. Quitus aux administrateurs de leur gestion au titre de l'exercice 2014.
10. Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

2014 - AS - 2666

AVIS DES SOCIETES

ASSEMBLEE GENERALE

Société Tunisienne d'Email -SOTEMAIL-

SIEGE SOCIAL : MENZEL HAYET – MONASTIR

Les actionnaires de la société SOTEMAIL sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le Mercredi 24 Juin 2015 à partir de 11h à l'hôtel Regency Gammarth, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation du rapport de gestion relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2014,
2. Lecture du rapport général des Co-commissaires aux comptes relatif aux états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2014,
3. Approbation des états financiers arrêtés au 31 décembre 2014,
4. Affectation du résultat,
5. Lecture du rapport spécial des co-commissaires aux comptes sur les opérations visées aux articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales,
6. Approbation des opérations prévues par les articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales,
7. Quitus aux administrateurs,
8. Fixation du montant des jetons de présence des membres du conseil d'administration au titre de l'exercice 2014,
9. Pouvoir pour formalités.

Les documents relatifs aux dite Assemblée sont mis, dans les temps réglementaires, à la disposition des actionnaires à l'usine de la société sis à Souassi - Mahdia

AVIS DES SOCIETES

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

CEREALIS

Siège social : Immeuble Amir El Bouhaira, Appt, N°1,
rue du Lac Turkana Les Berges du Lac 1053 Tunis.

Les actionnaires de la société CEREALIS sont convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire, pour le mardi 16 juin 2015 à 10h30 à l'institut Arabes des Chefs d'Entreprises (IACE), sis au Boulevard principal, Lac Turkana, les Berges du Lac, Tunis - Tunisie, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation du rapport de gestion du Conseil d'Administration ainsi que le rapport de gestion du groupe CEREALIS relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2014 ;
2. Lecture des rapports du commissaire aux comptes sur les états financiers individuels et consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2014 ;
3. Examen et approbation des états financiers individuels relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2014 ;
4. Examen et approbation des états financiers consolidés relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2014 ;
5. Affectation des résultats relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2014 et distribution de dividendes ;
6. Lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes et approbation des conventions mentionnées aux articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales et relatives à l'exercice clos le 31 décembre 2014 ;
7. Quitus aux administrateurs relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2014 ;
8. Allocation des jetons de présence aux Administrateurs ;
9. Information des actionnaires de la Société sur un franchissement de seuil ;
10. Nomination d'un nouveau membre du conseil d'administration de la Société ;
11. Autorisation accordée au Conseil d'Administration de la Société pour la régulation du cours à la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis ;
12. Nomination d'un administrateur représentant les détenteurs des actions acquises dans le cadre de l'OPF ;
et
13. Pouvoirs et formalités.

2014 - AS - 2676

AVIS DES SOCIETES

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

CEREALIS

Siège social : Immeuble Amir El Bouhaira, Appt, N°1,
rue du Lac Turkana Les Berges du Lac 1053 Tunis.

Les actionnaires de la société CEREALIS sont convoqués à l'Assemblée Générale Extraordinaire, pour le mardi 16 juin 2015 à 12h15 à l'institut Arabes des Chefs d'Entreprises (IACE), sis au Boulevard principal, Lac Turkana, les Berges du Lac, Tunis - Tunisie, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Augmentation de capital social de la Société par incorporation partielle de la prime d'émission ;
2. Modification corrélative de l'article 6 des statuts ;
3. Adoption des nouveaux statuts de la Société ; et
4. Pouvoirs pour formalités.

2014 - AS - 2677

AVIS DES SOCIETES

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Automobile Réseau Tunisien et Services ARTES
Siège Social : 39, Avenue Kheireddine Pacha BP 33 -1002 Tunis-

Messieurs les actionnaires de la société ARTES S.A sont convoqués en assemblée générale ordinaire qui se tiendra le samedi 27 juin 2015 à 08h30 à l'hôtel Regency Gammarth, à l'effet de délibérer sur l'ordre de jour suivant :

1. Lecture des rapports du Conseil d'administration sur l'activité de la société ainsi que du groupe ARTES durant l'exercice 2014 ;
2. Lecture des rapports des commissaires aux comptes sur les états financiers dudit exercice et sur les conventions visées par les articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales ;
3. Approbation, des rapports du conseil d'administration, états financiers et conventions ;
4. Affectation des résultats nets de l'exercice 2014 ;
5. Quitus pour l'exercice 2014 aux administrateurs, et fixation des jetons de Présence ;
6. Lecture des rapports des commissaires aux comptes sur les états financiers consolidés du groupe ARTES arrêtés au 31/12/2014.
7. Approbation des états financiers consolidés du groupe ARTES au 31/12/2014 ;
8. Nomination d'un nouveau Co- Commissaire aux comptes ;
9. Renouvellement de mandat de quatre administrateurs ;
10. Nomination de deux nouveaux administrateurs ;
11. Nomination d'un administrateur représentant les petits actionnaires ;
12. Pouvoirs pour formalités ;

Les documents relatifs à cette assemblée sont tenus à la disposition des actionnaires au siège social de la société : 39 Avenue Kheireddine Pacha- 1002-Tunis.

2014 - AS - 2712

AVIS DES SOCIETES

ASSEMBLEE GENERALE

BANQUE ZITOUNA
Siège social : 02 Avenue Qualité de la Vie le Kram

Le Conseil d'Administration de Banque Zitouna, réuni le 07 mai 2015, invite Messieurs les actionnaires à assister à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le lundi 15 juin 2015 à partir de 10 heures, au siège de la Banque à Tunis, 02 Avenue Qualité de la Vie le Kram, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1/ Lecture et approbation du rapport d'activité présenté par le Conseil d'Administration sur l'exercice 2014
- 2/ Lecture et approbation du rapport présenté par le Comité Charaïque relatif à l'exercice 2014
- 3/ Lecture et examen des états financiers de l'exercice 2014, lecture des rapports des Commissaires aux Comptes relatifs audit exercice et approbation des états financiers arrêtés au 31/12/2014
- 4/ Approbation des conventions réglementées
- 5/ Affectation des résultats de l'exercice 2014
- 6/ Quitus aux administrateurs
- 7/ Nomination des Administrateurs
- 8/ Ratification de la cooptation d'un Administrateur
- 9/ Nomination d'un Administrateur Indépendant
- 10/ Fixation des jetons de présence
- 11/ Pouvoirs

Le Conseil d'Administration informe Messieurs les actionnaires que tous les documents relatifs aux points inscrits à l'ordre du jour sont tenus à leur disposition au siège de Banque Zitouna durant le délai légal.

Cet avis tient lieu de convocation individuelle.

2014 - AS - 2701

AVIS DES SOCIETES

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Société Advanced e Technologies « AeTECH »

Siège social : 29, Rue des Entrepreneurs Charguia II, Z.I Ariana Aéroport 2035 Tunis Carthage

Messieurs les actionnaires de la Société Advanced e Technologies “AeTECH” sont convoqués à l’Assemblée Générale Ordinaire le 25 juin 2015 à 10H30 à la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis (B.V.M.T) sise avenue de la bourse aux berges du lac - Tunis, à l’effet de délibérer sur l’ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation du rapport du conseil d’administration concernant l’activité de la société pour l’exercice clos le 31 décembre 2014.
2. Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l’exercice clos le 31 décembre 2014.
3. Examen et approbation des états financiers clos le 31 décembre 2014.
4. Approbation des conventions réglementées.
5. Affectation des résultats de l’exercice clos le 31 décembre 2014.
6. Fixation du montant des jetons de présence.
7. Quitus aux administrateurs.
8. Questions diverses.

Les documents relatifs à cette Assemblée sont tenus à la disposition des actionnaires au Siège de la Société Advanced e Technologies “AeTECH” sise à la Z.I Ariana - Aéroport, 29 rue des Entrepreneurs La Charguia II 2035 Tunis.

AVIS DES SOCIETES

تأجيل موعد الجلسة العامة العادية

بنك تونس والإمارات

مقرها الإجتماعي : 5 مكرّر نهج محمد بدره - 1002 تونس

نعلم السادة المساهمين العاديين في رأس مال بنك تونس والإمارات بأنّ موعد الجلسة العامة العادية المزمع إنعاقدها يوم 10 جوان 2015 على الساعة العاشرة صباحا بمقرّ البنك قد وقع تأجيلها إلى يوم 17 جوان 2015 ، للتداول حول جدول الأعمال الآتي :

1. النظر في تقرير التصرف لمجلس الإدارة والقوائم الماليّة للسنة المحاسبية المختومة في 31 ديسمبر 2014.
2. النظر في تقرير التصرف لمجلس الإدارة وفي القوائم الماليّة المجمعة للسنة المحاسبية المختومة في 31 ديسمبر 2014.
3. النظر في التقريرين العام والخاص لمراقبي الحسابات للسنة المحاسبية المختومة في 31 ديسمبر 2014.
4. النظر في تقرير مراقبي الحسابات حول القوائم الماليّة المجمعة للسنة المحاسبية المختومة في 31 ديسمبر 2014.
5. المصادقة على تقرير مجلس الإدارة والقوائم الماليّة المجمعة المختومة في 31 ديسمبر 2014.
6. إبراء ذمة أعضاء مجلس الإدارة عن تصرفهم للسنة الماليّة 2014.
7. توظيف نتائج السنة الماليّة 2014.
8. تحديد بدل الحضور.
9. تحديد نيابة مراقبي الحسابات لسنة 2015/2016/2017.
10. تعيين أعضاء مجلس الإدارة جدد.

توجد الوثائق الخاصة بهذه الجلسة على ذمة الأعضاء بمقر البنك وذلك خلال القانونيّة.

AVIS DES SOCIETES

BANQUE DE TUNISIE ET DES EMIRATS
S.A. au capital de 90.000.000 DT
MF : 015094B
Siège social : 5 bis, Rue Mohamed Badra -1002 Tunis

Report de l'Assemblée Générale Ordinaire

Il est porté à la connaissance de messieurs les actionnaires ordinaires de la Banque de Tunisie et des Emirats que la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire prévue pour le Mercredi 10 Juin 2015 à 10 H 00, au siège de la Banque, est reportée pour le Mercredi 17 Juin 2015, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Examen du rapport du Conseil d'Administration sur l'activité et les états financiers de la banque arrêtés au 31/12/2014
2. Examen du rapport du Conseil d'Administration sur l'activité et les états financiers consolidés arrêtés au 31/12/2014.
3. Examen des rapports général et spécial des commissaires aux comptes sur les états financiers arrêtés au 31/12/2014.
4. Examen du rapport des commissaires aux comptes sur les états financiers consolidés arrêtés au 31/12/2014.
5. Approbation des rapports du conseil d'administration et des états financiers individuels et des états financiers consolidés arrêtés au 31/12/2014.
6. Quitus aux administrateurs pour leur gestion de l'exercice 2014.
7. Affectation des résultats relatifs à l'exercice 2014.
8. Fixation des jetons de présence.
9. Renouvellement des mandats des commissaires aux comptes pour les exercices 2015/2016/2017.
10. Nomination de nouveaux administrateurs.

Les documents y relatifs à ladite assemblée générale sont mis à la disposition de tous les actionnaires au siège de la Banque durant le délai légal.

AVIS DES SOCIETES

PROJET DE RESOLUTIONS AGO

Société Advanced e Technologies « AeTECH »

Siège social : 29, Rue des Entrepreneurs Charguia II, Z.I Ariana Aéroport 2035 Tunis Carthage

Projet de résolutions de la société Advanced e Technologies « AeTECH » à soumettre à l'approbation de son Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 25 juin 2015.

Première résolution

L'assemblée générale approuve les modalités et les délais de sa convocation qui n'entachent en rien les intérêts des actionnaires.

Cette résolution est adoptée à

Deuxième résolution

L'assemblée générale après avoir pris connaissance du rapport de gestion du conseil d'administration approuve ledit rapport, tel qu'il lui a été présenté, relatif à l'activité de l'exercice clos le 31 décembre 2014.

Cette résolution est adoptée à

Troisième résolution

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport général et du rapport spécial du commissaire aux comptes, prend acte desdits rapports.

Cette résolution est adoptée à

Quatrième résolution

L'assemblée générale après avoir pris connaissance des rapports du commissaire aux comptes sur les comptes annuels approuve les états financiers, tels qu'ils lui sont présentés, de l'exercice clos le 31 décembre 2014 ainsi que toutes les opérations qu'ils traduisent et desquelles il résulte pour ledit exercice, une perte nette comptable de 1 542 021 Dinars Tunisiens.

L'assemblée générale décide d'affecter le déficit net comptable de l'exercice 2014 s'élevant à 1 542 021 Dinars Tunisiens en totalité au poste « Report à nouveau ».

Cette résolution est adoptée à

- Suite -

Cinquième résolution

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions visées aux articles 200, 475 et suivants du code tunisien des sociétés commerciales, approuve les conventions qui y sont visées, les actionnaires concernés ne participant pas au vote.

Cette résolution est adoptée à

Sixième résolution

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport du conseil d'administration, autorise l'allocation d'une somme annuelle de mille cinq cent (1 500) Dinars Tunisiens à chacun des administrateurs en fonction à titre des jetons de présence. Cette somme sera versée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2014.

Cette résolution est adoptée à

Septième résolution

L'assemblée générale donne quitus entier et sans réserve à l'ensemble des administrateurs en fonction pour leur gestion pendant l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à

Huitième résolution

L'assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès verbal des présentes délibérations à l'effet d'accomplir toutes les formalités d'enregistrement, de dépôt et de publication requises par la loi.

Cette résolution est adoptée à

AVIS DES SOCIETES

Informations post AGO**ARAB TUNISIAN LEASE -ATL-**

Siège social : Ennour Building, Centre Urbain Nord, 2082 Mahrajène –Tunis-

Suite à la réunion de son assemblée Générale Ordinaire en date du 29 mai 2015, la société Arab Tunisian Lease -ATL- publie, ci-dessous :

- Les résolutions adoptées
- Le Bilan après affectation du résultat comptable
- L'état d'évolution des capitaux propres.

I-LES RESOLUTIONS ADOPTEES**PREMIERE RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire, après lecture du rapport du conseil d'administration sur les états financiers et du rapport de gestion y afférant, et du rapport général des commissaires aux comptes relatif aux états financiers de l'exercice 2014, approuve tels qu'ils ont été présentés les états financiers dudit exercice.

Cette résolution est approuvée à la majorité

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire donne aux administrateurs en fonction au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2014 quitus de leur gestion pendant la durée de cet exercice.

Cette résolution est approuvée à la majorité

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, connaissance prise de la disponibilité de réserves pour réinvestissements exonérés à hauteur de 954.895,000 Dinars, décide de les réaffecter en résultats reportés.

Ainsi le solde du poste résultats reportés avant affectation sera de :

Résultats reportés au 31/12/2013	2 506 613,389
Réserves pour réinvestissements exonérés devenues disponibles	954 895,000
Résultats reportés avant affectation	3 461 508,389

Cette résolution est approuvée à l'unanimité

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, sur proposition du conseil d'administration, décide d'affecter le bénéfice distribuable comme suit :

Résultat net de 2014	6 097 712,535
Résultats reportés de 2013 (dont les réserves pour réinvestissement devenues disponibles)	3 461 508,389
Bénéfice distribuable	9 559 220,924
Réserves légales (Affectation limitée à 120.669,558 DT en raison de l'atteinte du minimum légal de 10% du capital)	120 669,558
Reliquat :	9 438 551,366
Dividendes (0,200 DT par action) ^(*)	5 000 000,000
Reliquat :	4 438 551,366
Réserves pour fonds social	75 000,000
Reliquat :	4 363 551,366
Résultats reportés de 2014 (distribuables en franchise de retenue)	11 508,389
Résultats reportés de 2014 (distribuables avec retenue à la source)	4 352 042,977

^(*) Dont **3 450 000,000 DT** prélevés sur les résultats reportés distribuables en franchise de retenue à la source, soit **0,138 DT** par action.

Le dividende sera détaché de l'action et mis en paiement à compter du 15/06/2015. Le règlement s'effectuera auprès des Intermédiaires Agréés Administrateurs (IAA) et teneurs de comptes dépositaires des titres conformément à l'instruction de la STICODEVAM n° 2/2011 du 3 janvier 2011 relatives aux opérations sur titres.

Cette résolution est approuvée à la majorité

- Suite -

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir pris connaissance du rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements soumis aux dispositions de l'article 200 du code des sociétés commerciales, prend acte de ce rapport et approuve les conventions nouvelles dont il fait état, préalablement autorisées par le conseil d'administration au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2014.

Cette résolution est approuvée à l'unanimité

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, connaissance prise du rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions visées à l'article 200 du code des sociétés commerciales exposant les circonstances en raison desquelles la procédure d'autorisation préalable n'a pas été respectée décide, conformément aux dispositions de l'article 202 du même code, de prendre acte des conclusions dudit rapport et d'approuver les conventions qui y sont mentionnées.

Cette résolution est approuvée à l'unanimité

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, décide de fixer à 270.000,000 Dinars le montant global des jetons de présence alloués aux membres du conseil d'administration au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2014.

La répartition, entre les administrateurs, du montant global des jetons de présence, au titre des réunions du conseil d'administration et de ses comités, sera déterminée par le conseil d'administration conformément aux dispositions de l'article 36 de la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n°2011-06 du 20 Mai 2011 portant renforcement des règles de bonne gouvernance dans les établissements de crédit.

Cette résolution est approuvée à la majorité

HUITIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, ratifie la cooptation par le conseil d'administration lors de sa réunion du 18 février 2015 de Madame Maha NAJJAR TAJINA en qualité d'administrateur, en remplacement de Monsieur Abdelwahed GOUIDER, démissionnaire, pour la durée du mandat de ce dernier restant à courir, soit jusqu'à l'issue de la présente assemblée générale.

Cette résolution est approuvée à la majorité

NEUVIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, connaissance prise de l'expiration du mandat des tous les administrateurs de la société à l'issue de la présente assemblée, décide de désigner les administrateurs suivants pour une durée de trois ans prenant fin à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017 :

Membre	Représenté par	Qualité
Slimene BETTAIEB	Lui-même	Président
ATB	Abdelwehad GIOUDER	Membre
Fethi BLANCO	Lui-même	Mandaté par L'ATB
Maha Najjar TAJINA	Lui meme	Mandaté par l'ATB
ATI SICAF	Adel Ben Youssef	Membre
Société ENNAKL	Kaies Marrakchi	Membre
BNA	Faouzi GUEBLI	Membre
Ammar TLILI	Lui-même	Mandaté par la BNA
SEFINA SICAF	Férid ABBES	Membre
Laaroussi BOUZIRI	Lui-même	Administrateur indépendant
Ezzeddine SAIDANE	Lui-même	Administrateur indépendant
Ridha ZERZERI	Lui-même	Administrateur représentant les actionnaires minoritaires

Cette résolution est approuvée à la majorité

- Suite -

DIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de désigner Monsieur Mohamed DRISS en tant que conseiller auprès du conseil d'administration pour une durée de trois ans prenant fin à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

Cette résolution est approuvée à L'unanimité

ONZIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de désigner, en qualité de commissaires aux comptes pour une durée de trois années qui expirera à l'issue de la réunion de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017 :

- Financial Auditing & Consulting FAC représentée par Monsieur Neji HERGLI
- La Générale d'Audit & Conseil GAC représentée par Monsieur Chiheb EL GHANMI

Cette résolution est approuvée à L'unanimité

DOUZIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire autorise, l'émission par la Société d'un ou plusieurs emprunts obligataires pour un montant total de 100 millions de Dinars, et ce avant la date de la tenue de la prochaine assemblée générale ordinaire, et donne pouvoir au conseil d'administration pour en fixer les montants et conditions d'émission.

Cette résolution est approuvée à L'unanimité

TREIZIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire confère tous pouvoirs au représentant légal de la société pour effectuer

II – LE BILAN APRES AFFECTATION DU RESULTAT COMPTABLE (en Dinars)**BILAN APRES AFFECTATION AU 31/12/2014**

En dinars	Notes	Au 31 décembre 2014	Au 31 décembre 2013
ACTIF			
Liquidités et équivalents de liquidités	6	13 772 635	16 602 379
Placements à court terme		-	-
Créances issues d'opérations de leasing	7	396 925 993	367 454 606
Placements à long terme	8	17 132 759	17 666 346
Valeurs immobilisées			
a- Immobilisations incorporelles	9	74 075	74 053
b- Immobilisations corporelles	10	4 118 182	3 976 171
Autres actifs	11	5 339 636	6 124 196
Total de l'actif		437 363 279	411 897 752
PASSIF			
Concours bancaires et dettes rattachées	12	0	0
Emprunts et dettes rattachées	13	334 603 659	312 167 935
Dettes envers la clientèle	14	4 419 652	2 485 762
Fournisseurs et comptes rattachés	15	22 893 180	20 831 918
Autres passifs	16	8 027 638	10 090 699
Total du passif		369 944 128	345 576 313
CAPITAUX PROPRES			
Capital		25 000 000	25 000 000
Réserves		38 055 600	38 814 826
Résultats reportés		4 363 551	2 506 613
Total des capitaux propres	17	67 419 152	66 321 439
Total passif et capitaux propres		437 363 279	411 897 752

- Suite -**III – L'ETAT D'EVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES**

En dinars

	Capital social	Prime d'émission	Réserves légales	Réserves pour réinvestissements exonérés	réserves pour fonds social	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31/12/2014 avant affectation	25 000 000	17 000 000	2 379 330	18 003 022	1 432 474	2 506 613	6 097 713	72 419 152
Affectation approuvée par l'AGO du 29/05/2015			120 670	- 954 895	75 000	1 856 938	- 1 097 713	-
Dividendes							- 5 000 000	- 5 000 000
Solde au 31/12/2014 après affectation	25 000 000	17 000 000	2 500 000	17 048 127	1 507 474	4 363 551	0	67 419 152

AVIS DES SOCIETES

Informations post AGO**TUNISIE LEASING**

Siège social : Centre Urbain Nord, Avenue Hédi Karray 1082-Tunis

Suite à la réunion de son assemblée Générale Ordinaire en date du 2 juin 2015, la société Tunisie Leasing publie, ci-dessous :

- Les résolutions adoptées
- Le Bilan après affectation du résultat comptable
- L'état d'évolution des capitaux propres.

I-LES RESOLUTIONS ADOPTEES**PREMIERE RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu le rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice 2014 de Tunisie Leasing et sur l'activité du Groupe et le rapport général des Commissaires aux Comptes sur les états financiers individuels et les états financiers consolidés, approuve lesdits états financiers individuels et consolidés arrêtés au 31 décembre 2014 tels qu'ils lui ont été présentés ainsi que le rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice et sur l'activité du Groupe.

En conséquence, elle donne aux membres du Conseil d'Administration quitus de leur gestion pour l'exercice 2014.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu le rapport spécial des Commissaires aux Comptes, établi conformément aux dispositions des articles 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales ainsi que l'article 29 de la loi n° 2001-65, relative aux établissements de crédit :

- 1- prend acte des opérations réalisées au cours de l'exercice 2014 dans le cadre des conventions approuvées antérieurement par l'Assemblée Générale Ordinaire, telles que rapportées dans le rapport spécial des Commissaires aux Comptes.
- 2- approuve le nouveau contrat de location du siège social conclu avec Tunisie Factoring en vertu duquel Tunisie Leasing met à la disposition de Tunisie Factoring une partie du rez de chaussée, le 3ème étage et une partie du 4ème étage du local situé au Centre Urbain Nord, Avenue Hédi Karray – Tunis et ce, moyennant un loyer annuel en hors taxe de 114.546 DT payable semestriellement et majoré de 5% le 1er janvier de chaque année.
- 3- approuve le renouvellement de la convention de participation aux frais du siège de la société mère PGI Holding signée en août 2011 et dont l'article 4 de ladite convention stipule que le renouvellement se fait annuellement après consentement des deux parties par la signature d'un avenant.
- 4- approuve les opérations de financement réalisées en 2014 sous forme de billets de trésorerie auprès de Tunisie Valeurs.
- 5- approuve les opérations de financement réalisées en 2014 sous forme de billets de trésorerie auprès de Tunisie Location Longue Durée.
- 6- approuve les éléments de rémunération des dirigeants tels que figurant dans le rapport spécial des Commissaires aux Comptes.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

TROISIÈME RÉOLUTION

Sur proposition du conseil d'administration, l'Assemblée Générale décide d'affecter les bénéfices de l'exercice 2014 comme suit :

Bénéfice de l'exercice de 2014	11 732 781
Report à nouveau des exercices 2013 et antérieurs	10 250 212
Total	21 982 993
Réserves légales	200 000
Réserve spéciale de réinvestissement	2 000 000
Bénéfice disponible	19 782 993
Dividendes prélevés sur le report à nouveau des exercices 2013 et antérieurs	8 600 000
Solde du report à nouveau	11 182 993
Dont report à nouveau des exercices 2013 et antérieurs	1 650 212
Dont report à nouveau relatif à l'exercice 2014	9 532 781

- Suite -

L'Assemblée Générale Ordinaire, donne pouvoir au Directeur Général, pour fixer la date de mise en distribution.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

QUATRIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve l'émission, à compter de ce jour, d'un ou de plusieurs emprunts obligataires, d'un montant total ne dépassant pas Cent cinquante (150) Millions de Dinars, dans un délai de deux ans et donne pouvoir au Conseil d'Administration pour en fixer les montants successifs, les modalités et les conditions.

L'assemblée Générale Ordinaire autorise le Conseil d'Administration à déléguer à la Direction Générale le pouvoir de fixer à la veille de l'émission les modalités et conditions de l'emprunt.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

CINQUIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve l'émission, à compter de ce jour, d'un ou de plusieurs emprunts subordonnés, d'un montant total ne dépassant pas Trente (30) Millions de Dinars, dans un délai de deux ans et donne pouvoir au Conseil d'Administration pour en fixer les montants successifs, les modalités et les conditions.

L'assemblée Générale Ordinaire autorise le Conseil d'Administration à déléguer à la Direction Générale le pouvoir de fixer à la veille de l'émission les modalités et conditions de l'emprunt.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

SIXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, nomme dans les termes des articles 15 et 17 des statuts, pour une durée de trois (3) ans, qui prendra fin avec l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes du trente troisième exercice (2017) les Administrateurs dont les noms suivent :

-Monsieur Ahmed ABDELKEFI

-AMEN BANK

-ASSURANCES COMAR

- STUSID BANK

-PGI

-PARENIN

-Monsieur Jalel E. HENCHIRI

-Monsieur Rached HORCHANI

-Monsieur Kamel LOUHAICHI

-Monsieur Fethi MESTIRI

-Monsieur Abdelaziz RASSAA

-Monsieur Mehdi TAMARZISTE

Les Administrateurs sus-indiqués, tous présents ou représentés, déclarent accepter les fonctions d'Administrateurs qui viennent de leur être conférées.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

SEPTIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire désigne les Sociétés AMC Ernst & Young et ECC MAZARS, en qualité de Commissaires aux Comptes chargés de remplir la mission qui leur est conférée par la loi et les statuts.

Les Sociétés représentées à l'Assemblée Générale Ordinaire par Messieurs Fehmi LAOURINE et Mohamed Ali ELAOUANI CHERIF déclarent accepter les fonctions qui viennent de leur être conférées et déclarent en outre, qu'ils n'entrent dans aucune des incompatibilités prévues par la loi.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

- Suite -

HUITIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'allouer au Conseil d'Administration à titre de jetons de présence pour l'exercice 2015 un montant de 77 760 Dinars.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

NEUVIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe la rémunération des membres du Comité Permanent d'Audit Interne pour l'exercice 2015 à un montant global de 36 000 Dinars.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

DIXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe la rémunération des membres du Comité des Risques pour l'exercice 2015 à un montant global de 18 000 Dinars.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

ONZIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire confère au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente Assemblée, tous pouvoirs pour effectuer tous dépôts et remplir toutes formalités de publication légale ou de régularisation.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

II – LE BILAN APRES AFFECTATION DU RESULTAT COMPTABLE (en Dinars)**BILAN APRES AFFECTATION AU 31 DECEMBRE 2014***(exprimé en dinars tunisiens)*

	31-déc 2014	31-déc 2013		31-déc 2014	31-déc 2013
ACTIFS			PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES		
			PASSIFS		
Liquidités et équivalents de liquidités	3 878 802	422 954	Emprunts et ressources spéciales		
Créances sur la clientèle			Concours bancaires	230 664	8 507 111
Créances de leasing : Encours Financiers	577 386 933	567 442 726	Emprunts et dettes rattachées	471 875 842	449 520 263
Moins : provisions	(17 400 399)	(17 301 873)	Total Emprunts et ressources spéciales	472 106 506	458 027 374
	559 986 534	550 140 853			
Créances de leasing : Impayés	24 655 951	22 265 843	Autres Passifs		
Moins : provisions	(15 724 494)	(14 274 074)	Dettes envers la clientèle	12 905 110	14 137 539
	8 931 457	7 991 769	Fournisseurs et comptes rattachés	23 340 176	22 559 208
Intérêts constatés d'avance	(3 218 886)	(3 125 656)	Provisions pour passifs et charges	1 181 771	1 188 123
Total des créances sur la clientèle	565 699 105	555 006 966	Autres	15 062 576	13 768 839
Portefeuille titres de placement	979 445	512 690	Total des autres Passifs	52 489 633	51 653 709
Portefeuille d'investissement			CAPITAUX PROPRES		
Portefeuille d'investissement brut	52 564 961	49 351 116 *	Capital social	43 000 000	41 500 000
Moins : provisions	(1 268 216)	(1 268 216) *	Réserves	63 928 523	63 228 523
Total Portefeuille d'investissement	51 296 745	48 082 900 *	Résultat reportés	11 182 993	10 250 212
Valeurs immobilisées			TOTAL DES CAPITAUX PROPRES APRES AFFECTATION	118 111 516	114 978 735
Immobilisations incorporelles	5 938 324	5 551 440			
Moins : amortissements	(4 415 967)	(3 816 702)			
	1 522 356	1 734 738			
Immobilisations corporelles	14 592 067	13 931 690			
Moins : amortissements	(4 813 306)	(4 123 491)			
	9 778 761	9 808 199			
Total des valeurs immobilisées	11 301 117	11 542 938			
Autres actifs	9 552 440	9 091 371 *			
TOTAL DES ACTIFS	642 707 655	624 659 818	TOTAL DES PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES	642 707 655	624 659 818

(*) Chiffres retraités pour les besoins de la comparabilité

- Suite -

III – L'ETAT D'EVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES

TABLEAU DE MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES APRES AFFECTATION
 AU 31 DECEMBRE 2014
 (exprimé en dinars)

	Capital social	Prime d'émission	Boni de fusion	Réserve affectée à l'augmentation du capital	Réserve légale	Autres réserves	Réserves pour Réinvestissements	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31 Décembre 2012 Avant Affectation	35 000 000	22 500 000	990 155	-	3 500 000	3 776 843	6 992 000	14 793 245	11 457 434	99 009 677
Affectations approuvées par l'A.G.O du 04/06/2013					650 000		2 500 000	8 307 434	(11 457 434)	0
Dividendes versés sur le bénéfice de 2012								(7 000 000)		(7 000 000)
Solde au 31 Décembre 2012 Après Affectation	35 000 000	22 500 000	990 155	-	4 150 000	3 776 843	9 492 000	16 100 679	-	92 009 677
Augmentation de capital par apport en numéraire, approuvée par L'A.G.E du 04/10/2012	5 000 000	17 000 000								22 000 000
Augmentation de capital par incorporation de réserves, approuvée par L'A.G.E du 04/10/2012	1 500 000			3 500 000				(5 000 000)		0
Résultat au 31 décembre 2013									9 269 058	9 269 058
Solde au 31 Décembre 2013 Avant Affectation	41 500 000	39 500 000	990 155	3 500 000	4 150 000	3 776 843	9 492 000	11 100 679	9 269 058	123 278 735
Affectations approuvées par l'A.G.O du 05/06/2014					150 000		2 203 125	6 915 933	(9 269 058)	0
Dividendes versés sur le bénéfice de 2013								(8 300 000)		(8 300 000)
Réserve spéciale de réinvestissement devenue libre							(533 600)	533 600		
Solde au 31 Décembre 2013 Après Affectation	41 500 000	39 500 000	990 155	3 500 000	4 300 000	3 776 843	11 161 525	10 250 212	-	114 978 735
Augmentation de capital par incorporation de réserves, approuvée par L'A.G.E du 04/10/2012	1 500 000			(1 500 000)						0
Résultat au 31 décembre 2014									11 732 781	11 732 781
Solde au 31 Décembre 2014 Avant Affectation	43 000 000	39 500 000	990 155	2 000 000	4 300 000	3 776 843	11 161 525	10 250 212	11 732 781	126 711 516
Affectations approuvées par l'A.G.O du 02/06/2015					200 000		2 000 000	9 532 781	(11 732 781)	0
Dividendes versés sur le bénéfice de 2014								(8 600 000)		(8 600 000)
Solde au 31 Décembre 2014 Après Affectation	43 000 000	39 500 000	990 155	2 000 000	4 500 000	3 776 843	13 161 525	11 182 993	0	118 111 516

AVIS DES SOCIETES

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNE

L'OBLIGATION SUBORDONNEE SE CARACTERISE PAR SON RANG DE CREANCE CONTRACTUELLEMENT DEFINI PAR LA CLAUSE DE SUBORDINATION.

VISA du Conseil du Marché Financier :

Portée du visa du CMF : **Le visa du CMF, n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée.**

Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il doit être accompagné des états financiers de l'émetteur relatifs à l'exercice 2014, pour tout placement sollicité après le 30 avril 2015.

Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNE

« UIB Subordonné 2015 »

L'Assemblée Générale Ordinaire de l'Union Internationale de Banques, réunie le 07/05/2014, a autorisé l'émission de nouveaux emprunts obligataires, pour un montant ne dépassant pas 300 000 000 DT, en une ou plusieurs émissions et a délégué, conformément à l'article 331 du code des sociétés commerciales, au Conseil d'Administration avec la faculté de subdélégation au Directeur Général, les pouvoirs nécessaires pour fixer le montant et arrêter les modalités et les conditions de chaque émission.

Cette autorisation est valable jusqu'à la date de tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de 2015.

Dans le cadre de cette autorisation, le Conseil d'Administration réuni le 12/03/2015 a approuvé l'émission du premier emprunt « UIB Subordonné 2015 » dont le montant est de 50 000 000 DT.

Le Conseil d'Administration a donné à son tour pouvoir au Directeur Général de fixer les modalités et les conditions de l'emprunt obligataire subordonné « UIB Subordonné 2015 ».

A cet effet, le Directeur Général a fixé, en date du 22/04/2015, les modalités et les conditions de l'emprunt comme suit :

- | | |
|----------------------------|--|
| a. Nominal de l'obligation | : 100 dinars par obligation subordonnée ; |
| b. Nombre | : 500 000 obligations subordonnées réparties en deux catégories :
Catégorie A et Catégorie B |
| c. Forme d'Obligation | : Les obligations subordonnées sont toutes nominatives ; |
| d. Prix d'émission | : 100 dinars par Obligation subordonnée payable intégralement à souscription ; |
| e. Taux d'intérêt | : Catégorie A : 7,40% et/ou TMM+1,95% brut par an au choix c
souscripteur ;
: Catégorie B : 7,50% et/ou TMM+2,10% brut par an au choix c
souscripteur ; |
| f. Durée | : 5 ans pour la catégorie A et 7 ans, dont deux années de franchis
pour la catégorie B ; |
| g. Amortissement | : Les obligations sont amortissables annuellement par un cinquièr
de valeur nominale, soit 20 dinars par obligation.
Cet amortissement commence à la 1 ^{ère} année pour la catégorie A et
la 3 ^{ème} année pour la catégorie B. |

- Suite -

Dénomination de l'emprunt : « UIB Subordonné 2015 ».

Montant : 50.000.000 dinars, divisé en 500.000 obligations subordonnées de nominal 100 dinars chacune.

Le montant définitif de l'emprunt « UIB Subordonné 2015 » fera l'objet d'une publication aux bulletins officiels du CMF et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Prix d'émission : 100 dinars par obligation subordonnée payables intégralement à la souscription.

Prix de remboursement : Le prix de remboursement est de 100 dinars par obligation subordonnée.

Formes des titres : Toutes les obligations subordonnées du présent emprunt seront nominatives.

Taux d'intérêt :

Les obligations subordonnées du présent emprunt seront offertes à des durées et des taux d'intérêts différents au choix du souscripteur, fixés en fonction de la catégorie :

Pour la catégorie A d'une durée de 5 ans :

➤ **Taux variable :** Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) + 1,95 % brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers Taux Moyens Mensuels du Marché Monétaire Tunisien précédant la date de paiement des intérêts majorée de 195 points de base. Les douze mois à considérer vont du mois de Juin de l'année N-1 au mois de Mai de l'année N.

➤ **Taux fixe :** Taux annuel brut de 7,40 % calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Le souscripteur choisira lors de la souscription le type de taux à adopter.

Pour la catégorie B d'une durée de 7 ans dont deux années de franchise :

➤ **Taux variable :** Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) + 2,10 % brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers Taux Moyens Mensuels du Marché Monétaire Tunisien précédant la date de paiement des intérêts majorée de 210 points de base. Les douze mois à considérer vont du mois de Juin de l'année N-1 au mois de Mai de l'année N.

➤ **Taux fixe :** Taux annuel brut de 7,50 % calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Le souscripteur choisira lors de la souscription le type de taux à adopter.

Marge actuarielle (souscription à taux variable) : La marge actuarielle d'un emprunt à taux variable est l'écart entre son taux de rendement estimé et l'équivalent actuariel de son indice de référence. Le taux de rendement est estimé en cristallisant jusqu'à la dernière échéance le dernier indice de référence pour l'évaluation des coupons futurs.

La moyenne des TMM des 12 derniers mois arrêtée au mois de Mars 2015 (à titre indicatif), qui est égale à 4,8075 %; et qui est supposée cristallisée à ce niveau pendant toute la durée de vie de l'emprunt, permet de calculer un taux de rendement actuariel annuel de 6,8075 % pour la catégorie A et de 6,9575 % pour la catégorie B. Sur cette base, les conditions d'émission et de rémunération font ressortir une marge actuarielle de 1,95% pour la catégorie A et de 2,10% pour la catégorie B, et ce, pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe) : Le taux de rendement actuariel d'un emprunt est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final. Ce taux est de 7,40 % l'an pour la catégorie A et 7,50 % l'an pour la catégorie B pour le présent emprunt subordonné.

- Suite -

Durée totale : Les obligations subordonnées du présent emprunt «UIB Subordonné 2015 » seront émises selon deux catégories :

Une catégorie A : sur une durée de **5 ans** ;

Une catégorie B : sur une durée de **7 ans dont deux années de franchise**.

Durée de vie moyenne : Il s'agit de la somme des durées pondérées par les flux de remboursement du capital puis divisée par le nominal. C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Cette durée est de **3 ans** pour la catégorie A et de **5 ans** pour la catégorie B.

Duration (souscription à taux fixe) : La duration correspond à la somme des durées pondérées par les valeurs actualisées des flux à percevoir (intérêt et principal) rapportée à la valeur présente du titre. La duration s'exprime en unités de temps (fraction d'année) et est assimilable à un délai moyen de récupération de la valeur actuelle.

La duration d'une obligation correspond à la période à l'issue de laquelle sa rentabilité n'est pas affectée par les variations des taux d'intérêts.

La duration pour les présentes obligations subordonnées de cet emprunt est de **2,738 années** pour la catégorie A et **4,297 années** pour la catégorie B.

Période de souscription et de versement : Les souscriptions à cet emprunt obligataire subordonné seront ouvertes le **18/05/2015** et clôturées au plus tard le **18/06/2015**. Elles peuvent être clôturées sans préavis dès que le montant de l'émission (50 000 000 dinars) est intégralement souscrit.

Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soient un maximum de 500 000 obligations subordonnées.

En cas de placement d'un montant inférieur à 50 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **18/06/2015**, les souscriptions seront prorogées jusqu'au **30/06/2015** avec maintien de la date unique de jouissance en intérêts. Passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la banque.

Un avis de clôture sera publié dans les bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis dès la clôture effective des souscriptions.

Date de jouissance en intérêts : Chaque obligation subordonnée souscrite dans le cadre du présent emprunt portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération .

Les intérêts courus au titre de chaque obligation subordonnée entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **18/06/2015**, seront décomptés et payés à cette dernière date.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations subordonnées émises, servant de base pour les besoins de la cotation en bourse, est fixée à la date limite de clôture des souscriptions à l'emprunt, soit le **18/06/2015**, et ce, même en cas de prorogation de cette date.

Amortissement et remboursement : Toutes les obligations subordonnées émises sont amortissables d'un montant annuel constant de 20 dinars par obligation, soit le un cinquième de la valeur nominale. Cet amortissement commencera à la 1^{ère} année pour la catégorie A et à la 3^{ème} année pour la catégorie B.

L'emprunt sera amorti en totalité le **18/06/2020** pour la catégorie A et le **18/06/2022** pour la catégorie B.

Paiement : Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu, le **18 juin** de chaque année.

Le premier paiement en intérêts aura lieu le **18/06/2016**.

Le premier remboursement en capital aura lieu le **18/06/2016** pour la catégorie A et le **18/06/2018** pour la catégorie B.

- Suite -

Les paiements des intérêts et les remboursements du capital seront effectués auprès des dépositaires à travers Tunisie Clearing.

Organisme financier chargé de recueillir les souscriptions du public : Les souscriptions à cet emprunt obligataire subordonné et les versements seront reçus à partir du **18/05/2015** auprès de MAC SA intermédiaire en Bourse, sis au Green Center – Bloc C 2^{ème} étage, Rue du Lac constance – Les Berges du Lac Tunis.

Tenue des comptes en valeurs mobilières : L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations subordonnées détenues ainsi que la tenue du registre des obligataires subordonnées de l'emprunt «UIB Subordonné 2015 » seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par le Back Office Bourse de l'UIB.

L'attestation délivrée à chaque souscripteur doit mentionner la catégorie choisie par ce dernier, le taux d'intérêt et la quantité d'obligations subordonnées y afférente.

Garantie : Le présent emprunt obligataire subordonné ne fait l'objet d'aucune garantie particulière.

Notation : Le présent emprunt obligataire subordonné n'est pas noté.

Cotation en Bourse : L'Union Internationale de Banques s'engage à charger l'intermédiaire en Bourse MAC SA de demander, dès la clôture des souscriptions, l'admission de l'emprunt «UIB Subordonné 2015 » au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Prise en charge par Tunisie Clearing : L'Union Internationale de Banques s'engage, dès la clôture des souscriptions de l'emprunt «UIB Subordonné 2015 », à entreprendre les démarches nécessaires auprès de Tunisie Clearing, en vue de la prise en charge des obligations subordonnées souscrites.

Organisation de la représentation des porteurs des obligations subordonnées : L'émission d'un emprunt obligataire subordonné est soumise aux règles et textes régissant les obligations. En matière de représentation des obligations subordonnées, l'article 333 du code des sociétés commerciales est applicable : les porteurs des obligations subordonnées sont rassemblés en une assemblée générale spéciale qui désigne l'un de ses membres pour la représenter et défendre les intérêts des porteurs des obligations subordonnées.

Les dispositions des articles 355 à 365 du code des sociétés commerciales s'appliquent à l'assemblée générale spéciale des porteurs des obligations subordonnées et à son représentant. Le représentant de l'assemblée générale des porteurs des obligations subordonnées a la qualité pour la représenter devant les tribunaux.

Fiscalité des titres : Droit commun régissant la fiscalité des obligations.

Tribunal compétent en cas de litige : Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, au paiement et à l'extinction de cet emprunt obligataire subordonné sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis I.

Rang de créance : En cas de liquidation de l'émetteur, les obligations subordonnées de la présente émission seront remboursées à un prix égal au nominal et leur remboursement n'interviendra qu'après désintéressement de tous les créanciers, privilégiés ou chirographaires, mais avant le remboursement des titres participatifs émis par l'émetteur. Le remboursement des présentes obligations subordonnées interviendra au même rang que celui de tous les autres emprunts obligataires subordonnés déjà émis ou contractés, ou qui pourraient être émis ou contractés ultérieurement par l'émetteur proportionnellement à leur montant, le cas échéant (clause de subordination).

Il est à signaler que ce rang dépendrait des emprunts obligataires qui seront émis conformément aux limites prévues au niveau des prévisions annoncées au document de référence enregistré auprès du CMF en date du 02/09/2014 sous le numéro 14-005^(*).

(*) Les modalités et les conditions de l'emprunt obligataire subordonné « UIB subordonné 2015 » diffèrent de celles annoncées au niveau du Business Plan 2014-2018 tel que figurant au niveau du Document de Référence « Union Internationale de Banques 2014 » enregistré auprès du CMF en date du 02/09/2014 sous le numéro 14-005.

La banque s'engage à actualiser ledit Business Plan et ce, afin de tenir compte des modalités et conditions définitives de l'emprunt obligataire subordonné sus-visé.

- Suite -

Toute modification susceptible de changer le rang des titulaires d'obligations subordonnées doit être soumise à l'accord de l'Assemblée Spéciale des titulaires des obligations prévues par l'article 333 du Co de des Sociétés Commerciales.

Les intérêts constitueront des engagements directs, généraux, inconditionnels et non subordonnés de l'émetteur, venant au même rang que toutes les autres dettes et garanties chirographaires, présentes ou futures de l'émetteur.

Maintien de l'emprunt à son rang : L'émetteur s'engage, jusqu'au remboursement effectif de la totalité des obligations subordonnées du présent emprunt, à n'instituer en faveur d'autres créances qu'il pourrait émettre ultérieurement, en dehors de celles prévues au niveau du document de référence susvisé aucune priorité quant à leur rang de remboursement, sans consentir ces mêmes droits aux obligations subordonnées du présent emprunt.

Facteurs de risques spécifiques liés aux obligations subordonnées :

Les obligations subordonnées ont des particularités qui peuvent impliquer certains risques pour les investisseurs potentiels et ce, en fonction de leur situation financière particulière, de leurs objectifs d'investissement et en raison de leur caractère de subordination.

Nature du titre : L'obligation subordonnée est un titre de créance qui se caractérise par son rang de créance contractuel déterminé par la clause de subordination. La clause de subordination se définit par le fait qu'en cas de liquidation de la société émettrice, les obligations subordonnées ne seront remboursées qu'après désintéressement de tous les créanciers privilégiés ou chirographaires mais avant le remboursement des titres participatifs et de capital émis par l'émetteur. Les obligations subordonnées interviendront au remboursement au même rang que tous les autres emprunts obligataires subordonnés déjà émis ou contractés, ou qui pourraient être émis ou contractés ultérieurement par l'émetteur proportionnellement à leur montant restant dû, le cas échéant (clause de subordination).

Qualité de crédit de l'émetteur : Les obligations subordonnées constituent des engagements directs, généraux, inconditionnels et non assortis de sûreté de l'émetteur. Le principal des obligations subordonnées constitue une dette subordonnée de l'émetteur. Les intérêts sur les obligations subordonnées constituent une dette chirographaire de l'émetteur.

En achetant les obligations subordonnées, l'investisseur potentiel se repose sur la qualité de crédit de l'émetteur et de nulle autre personne.

Le marché secondaire : Les obligations subordonnées sont cotées sur le marché obligataire de la cote de la Bourse mais il se peut qu'il ne soit pas suffisamment liquide. En conséquence, les investisseurs pourraient ne pas être en mesure de vendre leurs obligations subordonnées facilement ou à des prix qui leur procureraient un rendement comparable à des investissements similaires pour lesquels un marché secondaire s'est développé.

Les investisseurs potentiels devraient avoir une connaissance et une expérience en matière financière et commerciale suffisante de manière à pouvoir évaluer les avantages et les risques d'investir dans les obligations subordonnées, de même qu'ils devraient avoir accès aux instruments d'analyse appropriés ou avoir suffisamment d'acquis pour pouvoir évaluer ces avantages et ces risques au regard de leur situation financière.

Risque lié à l'émission du présent emprunt obligataire subordonné : Selon les règles prudentielles régissant les établissements de crédit exigeant une adéquation entre les ressources et les emplois qui leur sont liés, la souscription au taux indexé sur le TMM risquerait de faire supporter à la banque un risque de taux le cas où certains emplois seraient octroyés à taux fixe et à l'inverse, la souscription au taux fixe risquerait également de faire supporter à la banque un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à des taux indexés sur le TMM.

Le prospectus relatif à la présente émission est constitué d'une note d'opération visée par le CMF sous le N° 15-0904 en date du 30 avril 2015, du document de référence « Union Internationale Banques 2014 » enregistré par le CMF en date du 02 septembre 2014 sous le N° 14-005 et des états financiers de l'émetteur relatifs à l'exercice 2014.

La note d'opération et le document de référence susvisés sont mis à la disposition du public, sans frais, auprès de l'Union Internationale de Banques, 65 Avenue Habib Bourguiba -1000 Tunis, MAC SA Green Center Bloc C 2^{ème} étage Rue du Lac Constance - Tunis, et sur les sites Internet du CMF (www.cmf.org.tn) et de l'Union Internationale de Banques (www.uib.com.tn).

Les états financiers de l'émetteur relatifs à l'exercice 2014 seront publiés au bulletin officiel du CMF et sur son site internet.

AVIS

COURBE DES TAUX DU 12 JUIN 2015

Code ISIN	Taux du marché monétaire et Bons du Trésor	Taux actuariel (existence d'une adjudication) ^[1]	Taux interpolé	Valeur (pied de coupon)
	Taux moyen mensuel du marché monétaire	4,836%		
TN0008003006	BTC 52 SEMAINES 01/09/2015		4,900%	
TN0008003022	BTC 52 SEMAINES 29/09/2015		4,922%	
TN0008000309	BTA 4 ans " 5% octobre 2015"		4,933%	999,949
TN0008003030	BTC 52 SEMAINES 27/10/2015		4,945%	
TN0008003048	BTC 52 SEMAINES 24/11/2015		4,967%	
TN0008003055	BTC 52 SEMAINES 22/12/2015		4,990%	
TN0008003063	BTC 52 SEMAINES 26/01/2016		5,017%	
TN0008003071	BTC 52 SEMAINES 16/02/2016		5,034%	
TN0008000267	BTA 7 ans " 5,25% mars 2016"		5,053%	1 001,160
TN0008003089	BTC 52 SEMAINES 15/03/2016		5,057%	
TN0008003097	BTC 52 SEMAINES 12/04/2016		5,079%	
TN0008003113	BTC 52 SEMAINES 14/06/2016	5,129%		
TN0008000218	BTZc 11 octobre 2016		5,316%	933,230
TN0008000325	BTA 4 ans " 5,25% décembre 2016"		5,413%	997,358
TN0008000234	BTA 10 ans "6,75% 11 juillet 2017"		5,743%	1 019,095
TN0008000341	BTA 4 ans " 5,3% janvier 2018"	6,038%		982,359
TN0008000317	BTA 7 ans " 5,5% octobre 2018"		6,143%	980,743
TN0008000242	BTZc 10 décembre 2018		6,166%	811,120
TN0008000275	BTA 10 ans " 5,5% mars 2019"		6,202%	976,844
TN0008000333	BTA 7 ans " 5,5% février 2020"		6,333%	966,801
TN0008000358	BTA 6 ans " 5,5% octobre 2020"		6,429%	958,693
TN0008000564	BTA 6 ans " 5,75% janvier 2021"	6,464%		967,895
TN0008000226	BTA 15 ans "6,9% 9 mai 2022"		6,507%	1 021,136
TN0008000291	BTA 12 ans " 5,6% août 2022"		6,516%	948,600
TN0008000366	BTA 10 ans " 6% avril 2024"	6,570%		962,406

^[1] L'adjudication en question ne doit pas être vieille de plus de 2 mois pour les BTA et 1 mois pour les BTCT.

Conditions minimales de prise en compte des lignes :

- Pour les BTA : Montant levé 10 millions de dinars et deux soumissionnaires,
- Pour les BTCT : Montant levé 10 millions de dinars et un soumissionnaire.

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 31/12/2014	VL antérieure	Dernière VL			
OPCVM DE CAPITALISATION								
<i>SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION</i>								
1	TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS	20/07/92	153,079	155,394	155,409		
2	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	BIAT ASSET MANAGEMENT	16/04/07	103,089	104,632	104,643		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>								
3	FCP SALAMETT CAP	AFC	02/01/07	13,510	13,733	13,735		
4	MCP SAFE FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	99,995	100,878	100,884		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>								
5	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06	1,392	1,415	1,416		
<i>SICAV MIXTES DE CAPITALISATION</i>								
6	SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92	37,429	38,001	38,004		
7	SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS	17/05/93	50,906	51,613	51,617		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>								
8	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	AXIS GESTION	02/04/08	164,460	162,145	161,163		
9	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	AXIS GESTION	02/04/08	578,304	584,970	583,591		
10	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08	113,984	121,205	120,841		
11	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MAXULA BOURSE	15/10/08	125,520	131,497	131,312		
12	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MAXULA BOURSE	15/10/08	120,253	126,098	125,986		
13	FCP MAXULA STABILITY	MAXULA BOURSE	18/05/09	112,606	115,597	115,510		
14	FCP INDICE MAXULA	MAXULA BOURSE	23/10/09	95,252	102,916	102,790		
15	FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08	134,724	141,617	139,668		
16	FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS	06/09/10	93,485	92,904	92,704		
17	FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS	09/05/11	102,726	102,329	102,400		
18	MCP CEA FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	99,994	117,264	117,153		
19	MCP EQUITY FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	99,994	116,050	115,862		
20	FCP BIAT-CROISSANCE	BIAT ASSET MANAGEMENT	17/09/12	86,054	86,380	86,221		
21	FCP BIAT-PRUDENCE	BIAT ASSET MANAGEMENT	17/09/12	104,629	106,137	106,053		
22	FCP BIAT-EQUILIBRE	BIAT ASSET MANAGEMENT	17/09/12	98,010	96,773	96,578		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>								
23	FCP CAPITALISATION ET GARANTIE	ALLIANCE ASSET MANAGEMENT	30/03/07	1 439,180	1 483,344	1 482,687		
24	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	AXIS GESTION	05/02/04	2 385,305	2 436,493	2 429,741		
25	FCP AMEN PERFORMANCE	AMEN INVEST	01/02/10	112,115	113,710	114,161		
26	FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08	104,580	108,821	109,712		
27	FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	130,887	135,974	136,426		
28	FCP FINA 60 *	FINACORP	28/03/08	1 207,035	En liquidation	En liquidation		
29	FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09	133,033	138,254	139,369		
30	AIRLINES FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	16/03/09	16,255	16,418	16,378		
31	FCP VALEURS QUIETUDE 2017	TUNISIE VALEURS	01/10/12	5 158,963	5 248,126	5 271,257		
32	FCP VALEURS QUIETUDE 2018	TUNISIE VALEURS	01/11/13	5 004,703	5 094,601	5 119,291		
33	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06	2,329	2,397	2,390		
34	FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06	2,022	2,090	2,086		
35	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09	1,116	1,110	1,108		
36	FCP HAYETT MODERATION	AMEN INVEST	24/03/15	-	1,008	1,015		
37	FCP HAYETT PLENTUDE	AMEN INVEST	24/03/15	-	1,009	1,019		
38	FCP HAYETT VITALITE	AMEN INVEST	24/03/15	-	1,013	1,025		
OPCVM DE DISTRIBUTION								
Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 31/12/2014	VL antérieure	Dernière VL	
			Date de paiement	Montant				
<i>SICAV OBLIGATAIRES</i>								
39	SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	14/05/15	4,345	108,488	106,154	106,166
40	AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	10/04/00	26/05/15	3,811	103,995	101,825	101,836
41	AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	13/04/15	4,209	106,020	103,616	103,626
42	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTIJARI GESTION	01/11/00	11/05/15	4,276	102,733	100,215	100,225
43	TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GERE	07/05/07	11/05/15	4,319	103,916	101,637	101,649
44	SICAV AXIS TRÉSORERIE	AXIS GESTION	01/09/03	22/05/15	3,552	106,837	105,121	105,131
45	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	29/05/15	4,282	104,303	102,043	102,055
46	SICAV TRESOR	BIAT ASSET MANAGEMENT	03/02/97	26/05/15	3,984	102,996	100,672	100,682
47	MILLENNIUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	12/11/01	29/05/15	3,676	105,095	103,113	103,122
48	GENERALE OBLIG SICAV	CGI	01/06/01	29/05/15	3,625	102,119	100,044	100,053
49	CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17/12/01	25/05/15	3,866	104,165	102,100	102,110
50	FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08	30/05/15	3,778	104,217	101,422	101,433
51	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	UIB FINANCE	07/10/98	29/05/15	4,044	106,676	104,400	104,411
52	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	27/04/15	4,197	105,639	103,254	103,265
53	MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	29/05/15	3,231	103,337	101,655	101,665
54	SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	30/04/15	3,786	102,629	100,541	100,551
55	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	16/10/00	29/05/15	3,863	104,702	102,710	102,721
56	SICAV BH OBLIGATAIRE	SIFIB-BH	10/11/97	29/05/15	4,251	102,786	100,432	100,442
57	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	SIFIB BH	06/07/09	28/05/15	3,703	103,707	101,778	101,789
58	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05/06/08	29/05/15	3,525	104,892	102,981	102,990
59	SICAV L'ÉPARGNANT	STB MANAGER	20/02/97	25/05/15	4,224	102,652	100,382	100,394
60	AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	17/04/15	4,214	103,615	101,230	101,236
61	SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS	01/08/05	29/05/15	3,489	104,957	103,036	103,046
62	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UBCI FINANCE	15/11/93	15/05/15	3,624	102,377	100,438	100,448

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE								
63	FCP SALAMMETT PLUS	AFC	02/01/07	27/04/15	0,371	10,527	10,341	10,342
64	FCP AXIS AAA	AXIS GESTION	10/11/08	29/05/15	3,379	102,823	101,264	101,275
65	FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	08/05/15	4,443	104,004	101,504	101,516
66	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	STB FINANCE	20/01/15	-	-	-	100,957	100,969
FCP OBLIGATAIRES - VL HEBDOMADAIRE								
67	AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP	CGF	25/02/08	29/05/15	3,855	101,462	99,418	99,492
SICAV MIXTES								
68	ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	14/05/15	1,147	65,830	63,725	63,509
69	ATTIJARI VALEURS SICAV	ATTIJARI GESTION	22/03/94	11/05/15	2,421	148,724	149,099	149,102
70	ATTIJARI PLACEMENTS SICAV	ATTIJARI GESTION	22/03/94	11/05/15	22,766	1 489,820	1 516,307	1 516,820
71	SICAV PROSPERITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	25/04/94	26/05/15	2,834	113,033	112,306	112,216
72	SICAV OPPORTUNITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	11/11/01	26/05/15	1,545	112,063	111,853	111,612
73	SICAV BNA	BNA CAPITAUX	14/04/00	29/05/15	0,600	85,430	90,439	90,362
74	SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26/07/99	25/05/15	0,454	17,176	17,190	17,152
75	SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	30/04/15	6,596	272,658	279,086	279,378
76	SICAV BH PLACEMENT	SIFIB-BH	22/09/94	29/05/15	0,706	32,349	31,210	31,189
77	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	29/05/15	32,738	2 419,706	2 385,000	2 388,451
78	SICAV L'INVESTISSEUR	STB MANAGER	30/03/94	21/05/15	2,540	78,209	72,908	72,830
79	SICAV AVENIR	STB MANAGER	01/02/95	19/05/15	1,822	57,858	55,358	55,352
80	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI FINANCE	01/02/99	15/05/15	0,692	100,944	96,432	96,411
81	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI FINANCE	17/05/99	15/05/15	0,720	110,547	103,155	103,081
82	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI FINANCE	10/04/00	15/05/15	0,655	97,573	90,078	90,098
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE								
83	FCP IRADETT 20	AFC	02/01/07	27/04/15	0,268	11,421	11,217	11,212
84	FCP IRADETT 50	AFC	04/11/12	27/04/15	0,230	12,387	12,352	12,327
85	FCP IRADETT 100	AFC	04/01/02	27/04/15	0,205	15,946	15,895	15,839
86	FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	27/04/15	0,331	14,845	15,044	14,981
87	ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	30/06/09	25/05/15	0,350	13,041	13,310	13,308
88	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	25/05/15	0,093	11,559	11,752	11,748
89	ATTIJARI FCP HARMONIE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	25/05/15	0,232	10,671	10,561	10,561
90	ATTIJARI FCP SERENITE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	25/05/15	0,318	10,723	10,538	10,536
91	BNAC PROGRÈS FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	21/05/15	2,338	127,420	134,922	134,825
92	BNAC CONFIANCE FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	21/05/15	2,236	124,932	129,372	129,280
93	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	CGF	14/06/11	29/05/15	0,173	11,080	10,172	10,176
94	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB MANAGER	08/09/08	18/05/15	2,657	109,024	101,346	101,180
95	FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	04/06/07	29/05/15	0,241	20,475	20,459	20,441
96	FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	28/05/15	0,520	76,592	79,705	79,105
97	FCP ABEK CEA	TSI	01/07/11	28/05/15	0,133	79,825	83,429	83,099
98	TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	29/05/15	3,062	98,109	95,393	95,452
99	FCP GENERAL DYNAMIQUE **	CGI	30/09/13	-	-	9,319	En liquidation	En liquidation
100	FCP AL BARAKA **	CGI	30/09/13	-	-	7,293	En liquidation	En liquidation
101	UBCI - FCP CEA	UBCI FINANCE	22/09/14	-	-	105,862	97,637	97,622
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE								
102	FCP AMEN PREVOYANCE	AMEN INVEST	01/02/10	05/05/15	2,132	103,033	105,363	105,958
103	FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	05/05/15	1,867	99,614	100,162	101,207
104	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	BIAT ASSET MANAGEMENT	15/01/07	26/05/15	3,275	140,321	141,588	141,600
105	AL AMANAH ETHICAL FCP	CGF	25/05/09	29/05/15	0,021	10,578	10,015	10,067
106	AL AMANAH EQUITY FCP	CGF	25/02/08	29/05/15	1,346	122,856	118,537	119,298
107	AL AMANAH PRUDENCE FCP	CGF	25/02/08	29/05/15	2,300	121,140	118,126	118,273
108	FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	08/05/15	1,995	104,666	105,772	105,457
109	FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	08/05/15	0,417	104,777	104,728	103,877
110	MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	25/05/15	3,885	177,008	186,670	187,123
111	MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	25/05/15	3,382	163,377	170,581	171,096
112	MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	25/05/15	5,215	144,094	146,952	147,543
113	MAC EXCELLENCE FCP	MAC SA	28/04/06	27/05/13	63,142	11 701,904	13 385,677	13 631,174
114	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	-	-	18,545	19,971	20,482
115	MAC AL HOUDA FCP	MAC SA	04/10/10	-	-	134,499	139,090	138,448
116	FCP SAFA	SMART ASSET MANAGEMENT	27/05/11	-	-	104,934	104,158	103,036
117	FCP SERENA VALEURS FINANCIERES *	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	27/01/10	20/07/11	1,582	85,902	En liquidation	En liquidation
118	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	27/05/15	1,446	117,445	117,461	117,543
119	TUNISIAN EQUITY FUND	UGFS-NA	30/11/09	24/05/13	32,752	8 818,505	8 717,893	8 708,222
120	FCP UNIVERS AMBITION CEA	SCIF	26/03/13	29/05/15	0,102	9,085	8,956	8,915
121	UGFS ISLAMIC FUND	UGFS-NA	11/12/14	-	-	99,599	98,930	98,783
FCP ACTIONS - VL QUOTIDIENNE								
122	FCP INNOVATION	STB FINANCE	20/01/15	-	-	-	104,520	104,452
FCP ACTIONS - VL HEBDOMADAIRE								
123	FCP UNIVERS AMBITION PLUS	SCIF	12/02/13	29/05/15	0,107	8,892	9,030	9,022
124	CEA ISLAMIC FUND	UGFS-NA	09/12/14	-	-	99,181	99,353	98,800

* En liquidation pour expiration de la durée de vie

** FCP en liquidation anticipée

**BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER**
Immeuble CMF - Centre Urbain Nord
4^{ème} Tranche - Lot B6 Tunis 1003
Tél : (216) 71 947 062
Fax : (216) 71 947 252 / 71 947 253

Publication paraissant
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés
www.cmf.org.tn
email 1 : cmf@cmf.org.tn
email 2 : cmf@cmf.tn

Le Président du CMF
Mr. Salah Essayel

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS DEFINITIFS

SOCIETE AL KHOUTAF

Siège social : Route de Gabès Km 1.5 -3003 –BP.E Sfax

La société AL KHOUTAF publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2014. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes : **Chiraz DRIRA**.

BILAN

Exprimé en DT

ACTIF	Note	EXERCICE	
		2014	2013
<u>ACTIFS NON COURANTS</u>			
<u>ACTIFS IMMOBILISES</u>			
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1	563 512,185	559 711,385
Moins : Amortissements		-503 523,442	-458 658,053
<u>VALEUR NETTE</u>		59 988,743	101 053,332
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2	29 264 813,814	26 247 311,035
Moins : Amortissements		-20 777 000,789	-19 184 728,187
<u>VALEUR NETTE</u>		8 487 813,025	7 062 582,838
* Immobilisations financières	3	3 354 958,504	3 347 382,699
Moins : Provisions		-45 822,255	-39 314,574
<u>VALEUR NETTE</u>		3 309 036,249	3 308 068,325
<u>TOTAL DES ACTIFS IMMOBILISES</u>		11 856 938,117	10 471 704,495
* Autres Actifs Non Courants	4	10 033,467	10 031,930
<u>TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS</u>		11 867 771,584	10 481 736,425
<u>ACTIFS COURANTS</u>			
* Stocks	5	4 173 875,994	4 474 843,236
Moins : Provisions		-1 244,425	-2 993,835
<u>VALEUR NETTE</u>		4 172 631,569	4 471 849,401
* Clients et comptes rattachés	6	2 299 904,759	3 233 757,652
Moins : Provisions		-302 495,125	-350 264,631
<u>VALEUR NETTE</u>		1 997 409,634	2 883 493,021
* Autres actifs courants	7	729 455,089	532 082,049
* Placement et autres actifs financiers	8	6 735,476	6 514,992
* Liquidités et équivalents de liquidités	9	204 846,464	337 273,708
<u>TOTAL DES ACTIFS COURANTS</u>		7 111 078,232	8 231 213,171
<u>TOTAL DES ACTIFS</u>		18 978 849,816	18 712 949,596

BILAN

Exprimé en DT

<i>CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</i>	Note	<i>EXERCICE</i>	
		<i>2014</i>	<i>2013</i>
<u>CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</u>			
<u>- CAPITAUX PROPRES</u>			
* Capital	10	9 000 000,000	8 423 415,000
* Réserves		859 147,597	830 622,241
* Primes d'émission d'actions		576 585,000	
* Subventions d'investissement inscrites aux réserves		267 918,924	378 727,224
* Résultats reportés		1 981,776	270 247,385
<u>TOTAL CAPITAUX PROPRES AVANT RESULTAT DE L'EXERCICE</u>		<u>10 705 633,297</u>	<u>9 903 011,850</u>
* Résultat de l'exercice		-1 692 426,447	300 259,747
<u>RESULTAT DE L'EXERCICE</u>		<u>-1 692 426,447</u>	<u>300 259,747</u>
<u>TOTAL CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION</u>		<u>9 013 206,850</u>	<u>10 203 271,597</u>
<u>PASSIFS</u>			
<u>- PASSIFS NON COURANTS</u>			
* Emprunt à plus d'un An	11	1 173 118,410	2 103 714,273
* Dépôt et cautionnement reçus		19 875,000	13 125,000
* Provisions pour risques et charges		222 548,000	169 399,116
<u>TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS</u>		<u>1 415 541,410</u>	<u>2 286 238,389</u>
<u>- PASSIFS COURANTS</u>			
* Fournisseurs et comptes rattachés	12	2 479 659,802	2 929 482,515
* Autres passifs courants	13	1 306 375,462	1 152 413,181
* Concours bancaires et autres passifs financiers	14	4 764 066,292	2 141 543,914
<u>TOTAL DES PASSIFS COURANTS</u>		<u>8 550 101,556</u>	<u>6 223 439,610</u>
<u>TOTAL DES PASSIFS</u>		<u>9 965 642,966</u>	<u>8 509 677,999</u>
<u>TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</u>		<u>18 978 849,816</u>	<u>18 712 949,596</u>

ETAT DE RESULTAT

Exprimé en DT

<i>DESIGNATION</i>	<i>Note</i>	<i>EXERCICE</i>	
		2014	2013
<i>PRODUITS D'EXPLOITATION</i>			
<i>* Revenus</i>	1	14 565 138,204	15 810 105,317
<i>* Autres produits d'exploitation</i>	2	313 373,849	228 673,910
<i>TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION</i>		14 878 512,053	16 038 779,227
<i>MARGE SUR COÛT MATIERES</i>		41,24%	48,10%
<i>CHARGES D'EXPLOITATION</i>			
<i>* Variation des stocks produits finis et encours</i>	3	54 939,851	123 172,492
<i>* Achats consommés</i>	4	-8 591 235,810	-8 268 646,963
<i>* Charges de personnel</i>	5	-4 937 103,636	-4 318 545,332
<i>* Dotations aux Amortissements et aux provisions</i>	6	-1 731 605,554	-1 649 608,938
<i>* Autres charges d'exploitation</i>	7	-952 815,724	-881 802,107
<i>TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION</i>		-16 157 820,873	-14 995 430,848
<i>RESULTAT D'EXPLOITATION</i>		-1 279 308,820	1 043 348,379
<i>* Charges financières</i>	8	-566 764,144	-694 653,769
<i>* Produits financiers</i>	9	142 060,709	24 938,386
<i>* Autres produits ordinaires</i>	10	44 391,464	72 046,577
<i>* Autres charges ordinaires</i>	11	-552,870	-1 067,069
<i>RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOTS</i>		-1 660 173,661	444 612,504
<i>* Impôts sur les bénéfices</i>		-32 252,786	-144 352,757
<i>RESULTAT NET DE L'EXERCICE</i>		-1 692 426,447	300 259,747

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

Exprimé en DT

Libellé	Exercice	
	31/12/2014	31/12/2013
* FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION		
* Résultat net	-1 692 426,447	300 259,747
- Ajustement pour :		
* Amortissements et provisions	1 731 605,554	1 649 608,938
* Variation des :		
- Stocks	300 967,242	-1 003 829,570
- Créances	933 852,893	1 318 373,045
- Autres Actifs	-197 373,040	-449 784,247
- Fournisseurs	-1 186 798,127	1 633 111,830
- Autres dettes	1 338 652,792	-204 542,388
- Reprises sur provisions antérieures	-75 031,461	-12 351,990
- Quote des subventions inscrites au résultat	-110 808,300	-114 170,395
- Intérêts sur emprunts Bancaires	261 759,551	261 111,533
- Intérêts sur emprunts Leasing	17 247,231	11 585,618
- Plus value sur placement courant	-220,484	-201,432
- Plus value sur cession d'immobilisations corporelles		-47 600,000
<u>FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DE L'EXPLOITATION</u>	<u>1 321 427,404</u>	<u>3 341 570,689</u>
* FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT		
o Décaissement provenant de l'acquisit. d'immob. corpor. et incorp.	-2 797 551,347	-906 785,600
o Encaissement provenant de cession d'immob. corpor. et incorp.		47 600,000
o Décaissement suite à des prêts au personnel à long terme	-18 520,605	-30 400,644
o Encaissement des prêts au personnel à long terme	13 030,000	7 200,000
o Décaissement à titre d'immobilisations financières	-6 085,000	-21 200,000
o Encaissement des consignations	4 000,000	19 200,000
o Encaissement Caution sur location dépôt M.Chaker pour P.Mast	6 750,000	
<u>FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT</u>	<u>-2 798 376,952</u>	<u>-884 386,244</u>
* FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES DE FINANC.		
o Dividendes et autres distributions	-539 887,883	-760 763,238
o Encaissement provenant de l' Augmentation du capital	1 153 170,000	
o Encaissement provenant d'emprunts à long terme	2 423 000,000	122 952,406
o Remboursement des Crédits bancaires et leasing	-1 411 967,454	-1 578 080,112
o Remboursement des intérêts sur Crédits bancaires et leasing	-279 006,782	-272 697,151
<u>FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENTS</u>	<u>1 345 308,081</u>	<u>-2 488 588,095</u>
* VARIATION DE TRESORERIE	<u>-131 641,467</u>	<u>-31 403,650</u>
o Trésorerie au début de l'exercice	319 114,394	350 518,044
o Trésorerie à la clôture de l'exercice	187 472,927	319 114,394

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS AU 31. 12. 2014

Exprimé en DT

Nature des opérations	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	IMMOBILISATIONS CORPORELLES							IMMOBILIS. A STATUT IMMOBILISABLE	TOTAL
	Logiciels	Fournis	Bâtiments	Mobilier et matériel	Mob. de transport	Equip. de Bureau	Mobilier Informat.	En cours et Bureau		
IMMOBILISATIONS										
1. Valeur brute des immobilis. au début de l'exercice	553 715,885	481 525,875	2 429 294,775	18 822 508,428	227 828,828	204 875,824	282 226,425	222 518,224	282 475,774	22 887 821,428
2. Valeur des immobilis. acquises au cours de l'exercice (à l'exclusion de celles acquises par titres)	5 000,000		175 226,825	1 221 225,225	22 821,228	11 226,825	17 225,774		222 821,225	1 422 125,825
3. Hausse/Diminution. Valeur de cession des immobilis. (voir de compte) simple			22 221,224					1 221,224	22 221,224	1 221,224
TOTAL - B -	558 715,885	481 525,875	2 626 746,825	19 043 733,653	250 649,056	216 102,649	299 452,199	223 739,448	505 696,999	24 309 976,825
A Réduire :										
Valeur début des immobilisations cédées de l'exercice au cours de l'exercice										
(A la suite de cession, destruction ou mise hors de service)										
TOTAL - B -										
Valeur début des immobilisations (à l'absence de l'exercice) (B - B)	553 715,885	481 525,875	2 626 746,825	19 043 733,653	250 649,056	216 102,649	299 452,199	223 739,448	505 696,999	24 309 976,825
AMORTISSEMENTS										
Débit de l'exercice aux comptes d'amort. et provisions	11 225,825		221 226,825	1 121 225,825	12 221,228	22 226,825	21 225,825		22 221,228	1 422 125,825
Montant des amortis. et provisions au début de l'exercice	122 225,825		1 221 225,775	12 221 225,225	227 226,824	222 226,825	222 225,825		222 221,228	12 221 225,825
Plus/Moins. Compte des amort. Exploités dans le cadre des activités de bureau									22 221,228	22 221,228
Plus/Moins des amort. Exploités dans le cadre des activités de bureau									222 221,228	222 221,228
Excédent/débit des amortissements (à l'absence de l'exercice) (C - C)									222 221,228	222 221,228
TOTAL - C -	564 941,710	0,000	2 847 973,650	20 164 959,478	272 870,284	238 329,474	320 678,024	245 960,676	727 918,227	25 732 102,052
Amortissements et provisions additionnels :										
(Aux immobilis. et amortissements cédés de l'exercice) (à la suite de cession, destruction, liquidation ou mise hors de service)										
TOTAL - C -										
Montant des Amortissements et provisions (C - B)	564 941,710	0,000	2 847 973,650	20 164 959,478	272 870,284	238 329,474	320 678,024	245 960,676	727 918,227	25 732 102,052
Valeurs nettes des immobilisations (B - C)	53 774,175	481 525,875	778 773,175	8 878 774,175	77 778,772	87 873,175	67 774,175	68 778,772	277 778,772	18 577 874,773

ENGAGEMENTS HORS BILAN

ENGAGEMENTS HORS BILAN ACTIF	2014	2013
* Actions de garantie	4.000 Actions	10.000 Actions
* Actif fiscal différé	13.305 D	10.626 D

ENGAGEMENTS HORS BILAN PASSIF	2014	2013
* Effets escomptés et non échus	2.314.829 D	1.940.066 D
* Engagements réciproques relatifs aux intérêts des emprunts bancaires.	306.261 D	338.971 D
* Engagements réciproques relatifs aux intérêts des emprunts TUNISIE LEASING	20.735 D	8.694 D
- Crédits TUNISIE LEASING et HANNEBAL LEASE : 126 930,333 DT		
* Crédits bancaires assortis d'une garantie réelle : (HYP. De premier rang Sur T.F N° 6068, N° 5792 et en rang utile sur T.F N° 42963 et nantissement en rang utile du fond de commerce et du matériel) Amen Bank : 3.348.676,576 DT		
* Crédits de gestion assortis d'une garantie réelle : (HYP. De premier rang Sur T.F N° 6068, N° 5792 et en rang utile sur T.F N° 42963 et nantissement en rang utile du fond de commerce et du matériel) Amen Bank : 2.900.000,000 DT (Le compte LG, TMM+2,5% de 1.400.000,000,000 DT - Financement de stock, TMM+2,5% de 500.000,000 DT - Découvert en compte, TMM+2,5% de 400.000,000 DT - Cautions, TMM+2,5% de 200.000,000 DT - CREDITORS impart, TMM+2,5% de 500.000,000 DT - Financement de récurse impart, EURIBOR+2,5 de 500.000,000 DT.		
* Crédits bancaires assortis d'une garantie réelle : (HYP. De premier rang Sur T.F N° 6068, N° 5792 et sur T.F N° 42963 et nantissement de premier rang sur fond de commerce et du matériel) Amen Bank : 5.300.000,000 DT		
- Garantie accordée en faveur de la Société "AL KHOUTAF ONDULE" au profit de TUNISIE LEASING (Traités avalisées) : Solde au 31/12/2012		
- Garantie accordée en faveur de la Société "AL KHOUTAF ONDULE" au profit de AMEN BANK	600.000 D	600.000 D
- Garantie accordée en faveur de la Société "AL KHOUTAF ONDULE" au profit de AMEN BANK	1.400.000 D	1.400.000 D
- Engagements cautions bancaire définitifs	394.806 D	221.526 D

LES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

Exprimé en DT

PRODUITS		CHARGES		SOLDES	2014	2013
Revenus	14 565 138,204	Coût des achats mat.conso	8 235 328,717			
Production stockée	54 939,851	Variation stock matière	355 907,093			
<i>Total</i>	<i>14 620 078,055</i>	<i>Total</i>	<i>8 591 235,810</i>			
* Production	14 620 078,055	Achats consommés	8 591 235,810	Marge sur coût mat	6 028 842,245	7 664 630,847
* Marge sur coût matière	6 028 842,245	Charges d'exploitation	801 504,804			
* Autres produits d'exploitat	313 373,849					
* Subvention d'exploitation	24 176,860					
<i>Total</i>	<i>6 366 392,954</i>	<i>Total</i>	<i>801 504,804</i>	Valeur ajoutée brut	5 564 888,150	7 138 789,747
* Valeur ajoutée brute	5 564 888,150	Charges de personnel	4 937 103,636			
		Impôts et taxes	175 487,780			
		<i>Total</i>	<i>5 112 591,416</i>	Excédent brut d'exp	452 296,734	2 692 957,317
* Excédent brut d'exploit	452 296,734	Autres charges ordinaires	552,870			
* Autres produits ordinaires	44 391,464	Charges financières	566 764,144			
* Produits financiers	142 060,709	Dotations aux amortissem et Provisions	1 731 605,554			
		Impôts sur les Sociétés	32 252,786			
<i>Total</i>	<i>638 748,907</i>	<i>Total</i>	<i>2 331 175,354</i>	Résultat de l'Exerc	-1 692 426,447	300 259,747

STATISTIQUES

Exprimé en DT

CHIFFRE D'AFFAIRES GLOBAL DE L'EXERCICE

* Chiffre d'affaires, Taxes comprises	16 665 613,848
* Chiffre d'affaires hors taxes	14 565 136,204

CHIFFRE D'AFFAIRES A L'EXPORTATION

* Zone de convertibilité	1 141 248,504
--------------------------	---------------

ACHATS IMPORTATIONS

* Zone de convertibilité	6 642 855,511
--------------------------	---------------

	NATIONALUX	ETRANGERS	NOMBRE GLOBAL
EMPLOYES	56	-	56
OUVRIERS	190	-	190
TOTAL	246	-	246

**REPARTITION & AFFECTATION DU BENEFICE
EFFECTUES AU COURS DE L'EXERCICE**

* RESERVES SPECIALES DE REEVALUATION	278 869,159	* RESERVES LEGALES	28 525,556
* RESULTATS REPORTEES	270 241,585	* RESERVES LEGALES	15 943,457
* RESULTAT DE L'EXERCICE	300 253,747	* RESULTATS REPORTEES	264 525,682
		* RESULTATS REPORTEES	1 981,776
		* DIVIDENDES	540 000,000
TOTAL	849 376,271	TOTAL	849 376,271

NOTES AUX ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE

CLOS AU 31. 12. 2014

Les présents Etats financiers relatifs à l'exercice comptable clos au 31 décembre 2014 totalisent un bilan de 18 978 849d, 816 et dégagent une perte de 1 692 426d, 447.

1°) PRESENTATION DE L'ENTREPRISE :

La Société exerce ses activités dans le secteur de l'imprimerie. Elle fabrique les Enveloppes, les pochettes et tous genres d'emballages en carton. Son activité s'étend au marché Tunisien et à l'exportation.

Actuellement le Capital Social s'élève à la somme de 9 000 000 dinars, divisé en 1.800.000 actions d'une valeur nominale de 5 dinars entièrement libérées comprenant une augmentation de capital effectuée en 2014 par incorporation de réserves de 765 765d, 000 et une augmentation en numéraire par émission de 115 317 actions d'un montant global de 576 585d, 000 avec une prime d'émission d'égale.

La société AL-KHOUTAF a été certifiée ISO 9001 Version 2000 en Août 2003. En Novembre 2012 cette certification a été mise à jour en Version 2008.

2°) PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES APPLIQUES :

Les Etats financiers relatifs à l'exercice 2014 ont fait l'objet d'un audit effectué par la société « CRG AUDIT » société d'expertise comptable inscrite à l'O.E.C.T représentée par Madame Chiraz DRIRA selon les normes professionnelles applicables en Tunisie.

Les principes comptables les plus significatifs retenus pour la préparation des états financiers se résument comme suit :

2-1 IMMOBILISATIONS EXPLOITEES PAR LA SOCIETE :

Les Immobilisations corporelles et incorporelles propriété et exploité par la Société figurent aux actifs non courants pour leur coût d'acquisition et sont amorties linéairement sur leur durée de vie estimée, et ce conformément aux dispositions fiscales en vigueur notamment les articles 40 à 44 de la loi de finances N° 2007-70 du 27.12.2007 portant harmonisation des règles fiscales relatives aux amortissements avec les règles comptables.

Les taux retenus sont les suivants :

- Logiciel (Immobilisation Incorporelle)	3 ans
- Construction	5 %
- Installation, agencement des constructions	10 %
- Installation technique	10 %
- Matériel industriel de production	15 %
- Agencement, aménagement matériel et outillage industriel	10 %
- Matériel de livraison de biens	20 %
- Matériel de transport de personnes	20 %
- Equipement de Bureau	10 %
- Matériel informatique	3 ans

2-2 EMPRUNTS :

Les emprunts figurent au bilan pour la totalité de la partie débloquée et non échue sous la rubrique « passif non courant » pour les échéances à plus d'un an et sous la rubrique « Passif courant » pour les échéances à moins d'un an.

2-3 POLITIQUE DES PROVISIONS :

L'estimation des éventuelles provisions pour dépréciation des tiers est effectuée sur la base d'un état détaillé des créances adressées au service comptable et financier, au service commercial et au service juridique qui donnent un jugement motivé sur le sort de chaque créance et la nécessité de constituer une éventuelle provision.

Le montant des provisions pour dépréciation des clients et comptes rattachés s'élèvent au 31.12.2014 à 302 495d, 125.

Le montant des provisions pour dépréciation des stocks s'élève au 31 décembre 2014 à 1 244d, 425.

2-4 VALORISATION DES STOCKS :

Les valeurs d'exploitation sont évaluées comme suit :

** La comptabilisation des stocks matières est effectuée selon la méthode du coût moyen pondéré après chaque nouvelle entrée.*

** Les produits finis et les produits semi-finis sont valorisés au coût de revient.*

2-5 COMPTABILISATION DES REVENUS :

Les revenus sont comptabilisés au prix de vente hors taxes collectées et nettes de toutes réductions commerciales consenties par la Société. Les taxes collectées sur le chiffre d'affaires sont comptabilisées en tant que dettes envers l'Etat.

2-6 IMPOTS SUR LES SOCIETES :

La Société est soumise à l'impôt sur les Sociétés selon les règles du droit commun.

2-7 MODIFICATION DES ETATS FINANCIERS COMPARE :

Suite à la recommandation du Conseil de Marché Financiers dans le cadre de la préparation du prospectus de l'augmentation du capital en numéraire, décidée par l'Assemblée Générale Extra Ordinaire du 15/06/2013, et réalisée en 2014, statuant sur l'états financiers arrêtés au 31/12/2013 a décidé l'approbation de l'affectation de la Réserve Spéciale de Réévaluation légale des actions STB et BDET totalisant 278 869,139 dinars avec date d'effet au 01/01/2013 comme suit :

CAPITAUX PROPRES	Note	2013
* Capital	10	8 423 415,000
* Réserves légales		830 622,241
- ^t Réserves Légales après Affectation du Résultat de l'exercice 2012		816 678,784
- ^t Réserves Spéciales de Réévaluation		13 943,457
* Autres capitaux propres		378 727,224
- ^t Subventions d'investissement inscrites aux réserves		751 922,000
- ^t Subventions d'investissement inscrites aux compte de résultat		- 373 194,776
* Résultats reportés		270 247,385
- ^t Résultats reportés		5 321,703
- ^t Réserves Spéciales de Réévaluation		264 925,682
TOTAL CAPITAUX PROPRES AVANT RESULTAT DE L'EXERCICE		9 903 011,850
RESULTAT DE L'EXERCICE		300 259,747
TOTAL CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION		10 203 271,597

La structure des capitaux propres au 31/12/2013 après approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire du 05/09/2014 comme suit :

CAPITAUX PROPRES	Note	2013
* Capital	10	8 423 415,000
* Réserves légales		830 622,241
* Autres capitaux propres		378 727,224
* Résultats reportés		270 247,385
TOTAL CAPITAUX PROPRES AVANT RESULTAT DE L'EXERCICE		9 903 011,850
RESULTAT DE L'EXERCICE		300 259,747
TOTAL CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION		10 203 271,597

3°) FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE :

L'exercice 2014 s'est caractérisé par une régression du chiffre d'affaires de la société due à la crise économique que connaît le pays. Ladite crise a obligé la société à maintenir ses prix de vente malgré l'augmentation des coûts de revient et de la charge salariale.

Dans le cadre du développement continu de ses activités, la Société a investi en 2014 dans l'acquisition de trois machines :

- Dorure à chaud de valeur : 264 418d, 304

- Autoplatine Starfoil de valeur : 291 098d, 282

Ces deux machines ont été mises en service le 30/09/2014

- Et une machine d'impression K.B.A 75 acquise fin 2014 de valeur de 1 873 160d, 470.

Ces investissements ont été réalisés par l'augmentation du capital en numéraire réalisée en 2014 et par un emprunt bancaire contracté avec l'AMEN BANK.

NOTES SUR LE BILAN

Les états financiers arrêtés au 31/12/2014 sont établis en dinar tunisien.

Note N° 1 : IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles englobent le coût d'acquisition des logiciels qui sont amortis linéairement sur 3 ans.

L'Analyse de ce poste se présente comme suit :

Désignation	2014	2013
* Coût d'acquisition des logiciels	563 512,185	559 711,385
* Amortissements cumulés	-503 523,442	-458 658,053
Valeur comptable nette	59 988,743	101 053,332

Note N° 2 : IMMOBILISATIONS CORPORELLES :

Les immobilisations corporelles accusent au 31. 12. 2014 un solde net de 8 487 913d,125 contre 7 062 582d,838 à l'issue de l'exercice précédent, et enregistrant une augmentation de 1 425 330 d,287.

Les immobilisations corporelles se détaillent comme suit :

Désignation	2014	2013
* Terrain	481 926,675	481 926,675
* Bâtiments	5 673 404,569	5 434 544,773
* Matériel et outillage	21 187 494,015	18 665 960,420
* Matériel de transport	595 841,890	537 830,690
* Matériel de transport à statut juridique particulier	436 332,046	202 479,714
* Equipement de bureau	515 921,739	504 073,684
* Matériel Informatique	281 129,366	263 554,125
* Immobilisations en cours	68 363,614	156 940,954
* Avances et acomptes versées sur Immobilisations	24 500,000	
<u>Valeur brute</u>	<u>29 264 913,914</u>	<u>26 247 311,035</u>
(moins Amortissements et Provisions)	-20 777 000,789	-19 184 728,197
Valeur Nette	<u>8 487 913,125</u>	<u>7 062 582,838</u>

Le solde de la rubrique immobilisations corporelles nettes est reconstitué comme suit :

Désignation	2014	2013
* Valeur comptable nette	7 062 582,838	7 858 040,922
* Avances et acomptes sur immobilisations		-4 153,600
* Avance /cde d'immob. virée du cpte fournisseurs	1 247,624	33 900,000
* Acquisitions de l'exercice	3 016 355,255	752 883,845
* Cessions de l'exercice		-70 702,527
* Amortissements de l'exercice	-1 592 272,592	-1 578 088,329
* Annulation de l'amortissement suite à une cession		70 702.527
<u>Solde au 31.12.2014</u>	<u>8 487 913,125</u>	<u>7 062 582,838</u>

Les immobilisations exploitées dans le cadre de contrats de leasing se détaillent comme suit :

Matériel/Objet	N°du contrat	Prix total HTVA	Durée location	Date débit	Date fin	Montant mensuel HTVA	Encours au 31/12/2014
BERLINGO 698 TU 157	103228	24 185	3 ans	25/02/2012	25/01/2015	747	748
JETTA 1 TU 161	106710	55 341	3 ans	25/09/2012	25/08/2015	1 470	13 542
CAMION HYUNDAI 2352 TU 164	197860	122 952	3 ans	20/01/2013	20/12/2015	3 814	44 192
PEUGEOT 301 8286 TU 172	028760	29 484	3 ans	10/04/2014	10/03/2017	776	22 683
2 CAMIONS HYUNDAI : - 7 602 TU 173 - 9 415 TU 173	287200	127 698	3 ans	10/06/2014	10/05/2017	3 969	105 173
3 FOURGONNETTE CITROEN MEMO : - 8268 TUNIS 174 - 8263 TUNIS 174 - 1187 TUNIS 175	0297570	76 669	3 ans	10/08/2014	10/07/2017	2 396	67 123

N° du contrat	Matériel/Objet	Année	Principal	Intérêt	Annuel
103228	BERLINGO 698 TU 157	2012	6 824,296	1 397,610	8 221,906
		2013	7 996,695	972,657	8 969,352
		2014	8 616,056	353,296	8 969,352
		2015	748.441	0.005	748.446
	TOTAL		24 185,488	2 723,568	26 909,056

106710	JETTA 1 TU 161	2012	5 477,762	1 238,148	6 715,910
		2013	17 392,546	2 901,515	20 294,061
		2014	18 929,889	1 598,681	20 528,570
		2015	13 541,623	285.536	13 827,159
	TOTAL		55 341,820	6 023,880	61 365,700
197860	CAMION HYUNDAI 2352 TU 164	2013	37 858,082	7 917,056	45 775,138
		2014	40 902,056	4 872,664	45 774,720
		2015	44 192,268	1 583,452	45 775,720
	TOTAL		122 952,406	14 373,172	137 325,578
287160	PEUGEOT 301 8286 TU 172	2014	6 800,728	1 225,969	8 026,697
		2015	9 568,297	1 212.369	10 780,666
		2016	10 383,071	521,884	10 904,955
		2017	2 732,076	15,802	2 747,878
	TOTAL		29 484,172	2 976.024	32 460,196
287200	2 CAMIONS HYUNDAI	2014	22 525,707	5 260,866	27 786.573
		2015	41 107,138	6 527,798	47 634,936
		2016	44 474,806	3 160,130	47 634,936
		2017	19 590,928	257,962	19 848,890
	TOTAL		127 698,579	15 206,756	142 905,335
0297570	3 FOURGONNETTE CITROEN MEMO	2014	9 545,389	2 437,446	11 982,835
		2015	24 296,956	4 461,848	28 758,804
		2016	26 392,093	2 366,711	28 758,804
		2017	16 434,143	341,826	16 775.969
	TOTAL		76 668,581	9 607,831	86 276,412

Note N° 3 : IMMOBILISATIONS FINANCIERES :

Il s'agit de participations à long terme qui sont comptabilisées à leurs coûts d'acquisition :

Désignation	31/12/2014	Acquisition libération	Remboursement	31/12/2014	% de détention
Actions Al-khoutaf Ondulé	3 244 780,000	-	-	3 244 780,000	81,12 %
Actions BTS	4 000,000	-	-	4 000,000	Insignifiant
TOTAL (I)	3 248 780,000	-	-	3 248 780,000	-

Le compte « Autres immobilisations financières » totalisent au 31/12/2014 un montant net de 60 256d, 249 contre 59 288d, 325 au 31/12/2013 détaillé comme suit :

Désignation	2014	2013
* Prêt au personnel à plus d'un An	67 978,823	62 488,218
Provisions sur prêt aux personnels	-15 587,574	-15 587,574
* Avance déposée à la SONEDE + consignation douanière	38 199,681	36 114,681
Provisions dépôt et cautionnement	- 30 334,681	- 23 727,000
TOTAL (II)	60 256.249	59 288,325
TOTAL DES IMMOBILISATIONS FINANCIERES (I)+(II)	3 309 036,249	3 308 068,325

Note N° 7 : AUTRES ACTIFS COURANTS :

Le détail des autres actifs courants se présente comme suit :

Désignation	2014	2013
* Personnel et comptes rattachés	52 505,000	45 650,000
* Débiteurs divers	1 576,035	105 339,654
- AL KHOUTAF ONDULE	1 576,035	97 121,837
- TROP PERCUS /REGIME COMPLEMENTAIRE		2 907,417
- DEBITEUR PATISSERIE MASMOUDI		5 310,400
* Compte de régularisation Actif	31 033,135	63 375,448
* Etat et collectivités publiques	644 340,919	317 716,947
- Crédit d'impôt sur les bénéfices	423 566,379	189 604,965
- T.V.A à régulariser	9 764,272	17 486,838
- Crédit de T.V.A	211 010,268	110 625,144
<u>TOTAL</u>	<u>729 455,089</u>	<u>532 082,049</u>

Note N° 8 : PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS :

Il s'agit des placements à court terme très liquides. Ils sont comptabilisés à leurs coûts d'acquisition. Ils sont valorisés au 31/12 à leur valeur boursière.

Titres	Quantité	Valeur d'acquisition	Valeur au 31/12/2013	Cours au 31/12/2014	Valeur au 31/12/2014	Plus value
Actions SICAV	19	3 261,563	5 626,584	306,158	5 817,002	190,418
Actions SICAV	3	607,392	888,408	306,158	918,474	30,066
TOTAL	22	3 868,955	6 514,892	306,158	6 735,476	220,484

Note N° 9 : LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES :

Le détail des liquidités et équivalents de liquidités sont le suivant :

Désignation	2014	2013
* Banques	203 994,064	337 191,908
* Caisse	852,400	81,800
<u>TOTAL</u>	<u>204 846,464</u>	<u>337 273,708</u>

Note N° 10 : CAPITAUX PROPRES :

L'Assemblée Générale Extraordinaire de la société AL-KHOUTAF réunie le 15/06/2013 a décidé dans sa quatrième résolution, l'augmentation du capital de la société en numéraire pour un montant de 765 765d, 000 par l'émission de 153 153 actions nouvelles pour un prix d'émission de dix dinars l'action dont une prime d'émission de cinq dinars.

Constatant la souscription et libération de 75,295% des actions nouvelles (suivant attestation de l'AMEN BANK), le conseil d'administration a décidé dans sa réunion du 14/08/2014 de limiter l'augmentation du capital au montant souscrit et libéré soit 1 153 170,000 dinars représentant 115 317 actions nouvelles et ce en application de la sixième résolution de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 15/06/2013 et des dispositions de l'article 298 du code des sociétés commerciales.

Capitaux Propres	2014	2013
* Capital	9 000 000,000	8 423 415,000
* Réserves légales	859 147,597	830 822,241
* Résultat reporté	1 981.776	270 247,385
* Primes d'émission	576 585,000	
* Subventions d'investissement inscrites aux réserves	267 918,924	378 727,224
* Résultat de l'exercice.	-1 692 426,447	300 259,747
<u>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES</u>	<u>9 013 206,850</u>	<u>10 203 271,597</u>

Note relative aux subventions publique

La société a encaissé au cours des exercices 2009, 2010 et 2011 trois subventions pour des montants respectifs 253 835 DT, 13 200 DT et 484 887 DT se rapportant au programme de mise à niveau de la société.

Les subventions d'investissement sont rapportées aux résultats des exercices pendant lesquels sont constatées des charges d'amortissement relatives aux immobilisations acquises. Ces subventions sont rapportées proportionnellement à ces charges d'amortissement. Les conditions relatives à ces subventions d'investissement sont respectées par la société.

Les subventions d'investissement totalisent au 31/12/2014 un montant net de 267 919 DT détaillé comme suit :

* Première subvention d'investissement obtenue dans le cadre du PMN 2009	253 835
* Première subvention d'investissement obtenue dans le cadre du PMN 2010	13 200
* Première subvention d'investissement obtenue dans le cadre du PMN 2011	484 887
Montant Brut	751 922
A déduire: cumul des résorptions au 31/12/2014	484 003
Valeur nette au 31/12/2014	267 919

Note N°10 Bis : FONDOS PROPRES DISPONIBLES AU 31/12/2013 (Article 19 de la loi N°2013-54) :

Les fonds propres disponibles au 31/12/2013 totalisent 939 596d, 850

Fonds propres figurant au bilan au 31/12/2013	Montant
Réserves Légale	816 678,784
Réserves Spéciale de réévaluation	278 869,139
Subvention d'investissement	378 727,224
Résultat Reporté	5 321,703
<u>Total avant résultat de l'exercice</u>	<u>1 479 596.850</u>
Résultat de l'exercice 2013	300 259,747
Dividendes distribués (A.G.O du 05/09/2014)	-540 000,000
Total de fonds propres régis par le point 7 de l'article 19 de la loi n° 2013 -54 du 30/12/2013 portant loi de finances pour la gestion de l'année 2014	<u>939 596.850</u>

NOTE N° 11 : PASSIFS NON COURANTS :

Cette rubrique comprend :

Désignation	2014	2013
* Emprunt à plus d'un an	1 173 118,410	2 103 714,273
- Emprunts Bancaire	1 053 110,293	2 045 231,941
- Emprunts Leasing	120 008,117	58 482,332
* Dépôts et cautionnements reçus	19 875,000	13 125,000
* Provisions pour risque et charge	222 548,000	169 399,116
TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS	1 415 541,410	2 286 238,389

Note N° 12 : FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES :

Ce poste s'élève au 31. 12. 2014 à 2 479 659d, 802 contre 2 929 482d, 515, au 31.12.2013 soit une diminution de 449 822d, 713.

Les fournisseurs et comptes rattachés au 31. 12. 2014 se détaillent comme suit :

Désignation	2014	2013
* Fournisseurs d'exploitation	2 205 888,803	2 461 166,468
* Fournisseurs d'immobilisation	2 734,684	2 734,684
* Fournisseurs avances et acomptes	-18 497,800	
* Effets à payer	278 565,304	457 252,605
* Fournisseurs facture non parvenue	10 968.811	8 328,758
<u>TOTAL</u>	<u>2 479 659.802</u>	<u>2 929 482.515</u>

Note N° 13 : AUTRES PASSIFS COURANTS :

Les autres passifs courants s'élèvent au 31.12. 2014 à 1 306 375d, 462 contre 1 152 413d, 181 au titre de l'exercice précédent soit une augmentation de 153 962d, 281.

Le détail des autres passifs courants se présente comme suit :

Désignation	2014	2013
* Personnel et comptes rattachés	354 892,241	398 648,768
* Etat et collectivité publique	119 100,820	88 229,232
* Société de groupe et associés	178 005,752	177 893,435
* Crédoiteurs divers	534 422,961	400 786,705
- Déclaration CNSS 4ème trimestre	284 710,052	238 463,270
- Déclaration assurance R.C et Ass.groupe	43 010,950	24 855,638
- Dividendes sur titres STB (virés par erreur)	43 531,600	43 531,600
- Crédoiteurs AL KHOUTAF ONDULE	163 170,359	93 936,197
* Compte de régularisation passif	119 953,688	86 855,041
<u>TOTAL</u>	<u>1 306 375.462</u>	<u>1 152 413,181</u>

Note N° 14 : CONCOURS BANCAIRES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS :

Désignation	2014	2013
- Crédit de Gestion	235 000,000	300 000,000
- Emprunts bancaires à moins d'un An	3 415 121,648	1 304 647,629
- Emprunts Leasing	133 454,723	68 448,001
- Crédit pour règlement fournisseurs étranger	957 989,507	443 787,454
- Intérêts courus	5 126,877	6 501,516
<u>TOTAL AUTRES PASSIFS FINANCIERS</u>	<u>4 746 692,755</u>	<u>2 123 384,600</u>
- Concours bancaires	17 373,537	18 159,314
<u>TOTAL</u>	<u>4 764 066.292</u>	<u>2 141 543,914</u>

Note relative aux emprunts contractés par la société :

DESIGNATION	Solde début de période 01/01/2014	Utilisation	Rembours. 2014	Solde 31/12/2014	Fin de période	
					échéances à plus d'un an	échéances à moins d'un an
CREDIT AMEN BANK N°2	335 860,219		248 912,191	86 948,028		86 948,028
CREDIT AMEN BANK N°3	856 315,877		501 723,775	354 592,102		354 592,102
CREDIT AMEN BANK N°4	174 758,322		102 392,614	72 365,708		72 365,708
CREDIT AMEN BANK N°5	249 301,977		85 821,069	163 480,908	72 217,394	91 263,514
CREDIT AMEN BANK N°6	195 513,095		83 664,462	111 848,633	23 039,897	88 808,736
CREDIT AMEN BANK N°7	760 259,868		152 511,130	607 748,738	446 284,290	161 464,448
CREDIT AMEN BANK N°8	777 870,212		129 622,388	648 247,824	511 568,712	136 679,112
CREDIT AMEN BANK N°9		923 000,000		923 000,000		923 000,000
CREDIT AMEN BANK N°10		1 500 000,000		1 500 000,000		1 500 000,000
CREDIT LEASING CT N° 103228	9 364,497		8 616,056	748,441		748,441
CREDIT LEASING CT N° 106710	32 471,512		18 929,889	13 541,623		13 541,623
CREDIT LEASING CT N° 197860	85 094,324		40 902,056	44 192,268		44 192,268
CREDIT LEASING CT N° 287160		29 484,172	6 800,728	22 683,444	13 115,147	9 568,297
CREDIT LEASING CT N° 287200		127 698,579	22 525,707	105 172,872	64 065,734	41 107,138
CREDIT LEASING CT N° 297570		76 669,581	9 545,389	67 124,192	42 827,236	24 296,956
TOTAL	3 476 809,903	2 656 852,332	1 411 967,454	4 721 694,781	1 173 118,410	3 548 576,371

Note sur les parties liées :

La société AL KHOUTAF est à la tête d'un groupe composé de la société mère et de la filiale AL KHOUTAF ONDULE dont la participation dans son capital est de l'ordre de 81%.

Les informations sur les relations entre parties liées résultant de cette situation de contrôle se détaillent comme suit :

● **Prêts octroyés et crédits reçus de la société AL KHOUTAF ONDULE :**

Prêts octroyés : Néant

Crédits reçus : Néant

● **Les créances de dettes commerciales avec la société AL KHOUTAF ONDULE**

Ventes clients :

- Sous-traitances : 103 632,880 DT
- Ventes produits Semi-finis : 2 492 919,047 DT

Achats fournisseurs :

- Sous-traitances : 13 544,028 DT

● **Les prestations de services reçues ou données de la société AL KHOUTAF ONDULE :**

Données :

- Prise en charge des salaires et charge sociales relatifs à certains agents du laboratoire de la société AL KHOUTAF ONDULE pour 56 639,120 DT en HTVA.

Reçues :

- Prise en charge de 40% des salaires et charges sociales du directeur général pour 43 823,592 DT en HTVA.

- Prise en charge des primes d'assurance groupe des salariés engagés pour un montant de 2 367,712 DT.

- Prise en charge des frais d'hébergements en Algérie pour un montant de 1 576,035 DT.

● **Les revenus de location données ou reçues de la société AL KHOUTAF ONDULE :**

- Donnés : loyers du matériel mis à la disposition de la société AL KHOUTAF pour un montant de 2 400,000 dinars TTC.

- Reçus : loyers du local Sidi Salah pour un montant de 40 000,000 dinars HTVA.

● **Les garanties, sûretés réellement et cautions données ou reçues de la société AL-KHOUTAF ONDULE.**

Donnés :

- Crédit de gestion de montant de 1 400 000,000 au profit d'AMEN BANK.
- Crédits à moyen terme de 600 000,000 dinars au profit d'AMEN BANK.

Reçus : Néant

NOTES SUR L'ETAT DE RESULTAT

Note N° 1 : REVENUS

Libellé	Local	Exp.+Susp.	31/12/2014	31/12/2013
* Ventes Enveloppe	3 621 772,865		3 621 772,865	3 458 356,891
* Ventes Emballage Cartonné	9 370 750,053		9 370 750,053	11 265 663,380
* Ventes Enveloppe en suspension de taxes				434,133
* Ventes Carton en suspension de taxes		62 807,365	62 807,365	2100,000
* Ventes Enveloppe à l'export		10 721,320	10 721,320	30 346,368
* Ventes Carton, Film, Déchets et Emballages Crevettes à l'export	165 289,900	1 066 469,819	1 231 759,719	832 459,521
* Ventes Déchets Enveloppe	57 410,100		57 410,100	48 787,700
* Ventes Déchets Carton et à l'export	208 666,782	1 250,000	209 916,782	171 957,324
TOTAL	13 423 889,700	1 141 248,504	14 565 138,204	15 810 105,317

Note N°2 : AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

313 373,849

228 673,910

* Revenus des Immeubles	127 534,088	102 151,525
* Quotes-parts des subventions d'investissements	110 808,300	114 170,395
* Reprise sur Provisions	75 031,461	12 351,990
- Reprise sur provisions créances douteuses	47 769,506	
- Reprise sur stocks	2 993,835	3 851,990
- Reprise sur provisions pour risques	24 268,120	8 500,000
<u>TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION</u>	14 878 512,053	16 038 779,227

Note N°3 : VARIATION DES STOCKS PRODUITS FINIS ET ENCOURS

Libellé	31/12/2013	31/12/2014	VARIATION 31/12/2014	VARIATION 31/12/2013
* Produits finis	-225 562,656	339 240,307	113 677,651	67 540,190
* Produits encours	-196 128,918	137 391,118	-58 737,800	55 632,302
TOTAL	-421 691,574	476 631,425	54 939,851	123 172,492

Note N°4 : ACHAT CONSOMMES

ACHATS	LOCAL	ETRANGER	31/12/2014	31/12/2013
* Achat matières premières	21 510,790	6 245 526,129	6 267 036,919	7 515 349,738
* Achat matières consommables	865 284,241	261 874,071	1 127 158,312	882 231,757
* Achat pièces de rechanges	6 511,806	135 455,111	141 966,917	135 500,533
* Achat d'emballages	160 470,107		160 470,107	201 337,052
* Achat fournitures stockées	17 663,768		17 663,768	10 726,741
* Achat de matières et autres non stockées	422 140,236		422 140,236	362 188,784
* Sous-traitance de production	98 892,458		98 892,458	41 969,436
<u>TOTAL DES ACHATS</u>	<u>1 592 473,406</u>	<u>6 642 855,311</u>	<u>8 235 328,717</u>	<u>9 149 304,041</u>

Variation des stocks matières	31/12/2013	31/12/2014	VARIATION	31/12/2013
*Matières premières	3 556 118,222	-3 146 249,481	409 868,741	-934 569,168
*Matières consommables	497 033,440	-550 995,088	-53 961,648	53 912,090
<u>TOTAL</u>	<u>4 053 151,662</u>	<u>-3 697 244,569</u>	<u>355 907,093</u>	<u>-880 657,078</u>
<u>TOTAL DES ACHATS CONSOMMES</u>			<u>-8 591 235,810</u>	<u>-8 268 646,963</u>

Note N° 5 : CHARGES DE PERSONNEL

* Salaires	3 189 332,444	2 846 286,572
* Primes	505 331,790	334 884,790
* Gratification	230 640,933	210 139,409
* Charges sociales légales	1 011 798,469	927 234,561

Note N° 6 : DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS

Dotations aux Amortis.des Immob. incorpora. et corpora. :	1 646 336,444	1 611 194,103
Dotations aux Amortis. Immob. incorpora.	54 063,852	33 105,774
Dotations aux amortis. Immob. corporelles	1 592 272,592	1 578 088,329
* Construction	251 734,403	248 241,022
* Matériel et outillage	1 179 147,105	1 218 266,384
* Matériel de transport	49 427,117	30 102,602
* Equipement de bureau	25 420,065	25 668,186
* Matériel informatique	21 236,883	16 257,388
* Matériel de transport à statut juridique particulier	65 307,019	39 552,747
Dotations aux provisions :	85 269,110	38 414,835
* Pour risque et charges	77 417,004	35 421,000
* Pour dépréciation de stocks	1 244,425	2 993,835
* Pour immobilisations financières	6 607,681	

Note N° 7 : AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

* Services extérieurs	382 811,482	373 502,795
- Redevances pour utilisation d'immobilisation .concedées	2 334,300	2 033,900
- Entretien et réparation (des locaux, matériel de production, de transport, d'informatique .et administratif.	227 975,240	237 603,288
- Assurances	78 577,048	70 872,351
- Etudes et recherches	5 935,665	3 894,800
- Divers services extérieurs	42 779,511	41 049,985
- Documentations, frais de formations et séminaires	12 229,730	8 404,669
- Gardiennages et autres travaux	12 979,988	4 345,440
* Autres services extérieurs	392 443,322	372 851,734
- Personnel à l'extérieur de l'entreprise	57 149,120	78 373,048
- Rémunération d'intermédiaires : (honoraires experts comptable, Avocats, commissaire aux comptes, etc....	55 619,704	58 280,696
- Transport et déplacement (sur achat et ventes, Voyages et déplacement, frais de mission...)	76 787,475	58 610,235
- Frais divers de production (frais postaux, réception, publicité et cadeaux)	57 430,555	43 579,903
- Services bancaires et assimilés	42 557,931	31 422,962
- Frais divers d'exploitation (cotisation et dons)	102 898,537	102 584,890
* Jetons de présence	26 250,000	26 250,000
* Impôts taxes et versements assimilés	175 487,780	127 287,098
* Subvention d'exploitation	- 24 176,860	- 18 089,520
<u>TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION</u>	<u>-952 815,724</u>	<u>-881 802,107</u>

RESULTAT D'EXPLOITATION

-1 279 308,820 **1 043 348,379**

Note N° 8 : CHARGES FINANCIERES

-566 764,144 **-694 653,769**

* Intérêts des comptes courants et des dépôts	15 829,498	3 900,323
*Intérêts bancaires de financement de devise	27 396,663	3 426,598
* Intérêts d'escompte	143 039,722	105 617,967
* Pertes de change	127 015,169	307 617,957
* Intérêts des emprunts bancaires et dettes assimilées	251 610,119	272 697,151
* Pénalités	1 872,973	1 393,773

Note N° 9 : PRODUITS FINANCIERS

142 060,709 **24 938,386**

* Revenus des autres valeurs mobilières de placement	220,484	201,432
* Revenus des autres créances	6 432,240	53,334
* Gains de change	134 292,019	23 434,661
* Produits financiers	25,166	100,559
* Escompte obtenu	1 090,800	1 148,400

<u>Note N° 10 : AUTRES PRODUITS ORDINAIRES</u>	<u>44 391,464</u>	<u>72 046,577</u>
* <i>Produits nets sur cession d'immobilisation</i>		47 600,000
* <i>Autres gains</i>	44 391,464	1 609,889
* <i>Transfert de charges</i>		22 836,688
<u>Note N° 11 : AUTRES CHARGES ORDINAIRES</u>	<u>-552,870</u>	<u>-1 067,069</u>
* <i>Autres pertes</i>	552,870	1 067,069
<u>Note N° 12 : IMPOTS SUR LES SOCIETE</u>	<u>-32 252,786</u>	<u>-144 352,757</u>
<u>Note N° 13 : RESULTAT DE L'EXERCICE</u>	<u>-1 692 426,447</u>	<u>300 259,747</u>

NOTES SUR L'ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

1-1:Résultat net de l'exercice **31/12/2014** **31/12/2013**

Le résultat net comptable **-1 692 426.447** **300 259,747**

1-2:Amortissements et provisions

Ce poste englobe les rubriques suivantes :

*** Dotation aux amortis. Sur les Immobilisations Corporelles et**

Incorporelles :

-Logiciel 44 865,389 27 240,643

-Construction 251 734,403 248 241,022

-Matériel et outillage 1 179 147,105 1 218 266,384

-Matériel de transport 49 427,117 30 102,602

-Equipement de bureau 25 420,065 25 668,186

-Matériel informatique 21 236,883 16 257,388

-Matériel de transport à statut juridique particulier 65 307,019 39 552,747

-Résorption charges à répartir 9 198,463 5 865,131

*** Dotations de l'exercice aux provisions**

-Pour risques et charges 77 417,004 35 421,000

-Pour dépréciation stock mat et PC 1 244,425 2 993,835

-Pour dépréciation dépôts et cautionnements 6 607,681

TOTAL D'AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS **1 731 605.554** **1 649 608,938**

1-3:Variation des stocks

La variation des stocks se présente comme suit :

**début de l'exercice* 4 474 843,236 3 471 013,666

**fin de l'exercice* 4 173 875,994 4 474 843,236

TOTAL DES VARIATIONS DES STOCKS **300 967,242** **-1 003 829,570**

1-4:Variation des créances

La variation des Créances se présente comme suit:

**début de l'exercice* 3 233 757,652 4 552 130,697

**fin de l'exercice* 2 299 904,759 3 233 757,652

TOTAL DES VARIATIONS DES CREANCES **933 852,893** **1 318 373,045**

1-5:Variation des Autres Actifs

La variation du cumul des autres actifs se présente comme suit:

-Etat et collectivités publiques	-326 623,372	-314 355,629
-Débiteurs divers	103 763,619	-105 339,654
-Compte de régularisation Actif	32 342,313	-13 808,964
-Personnel et comptes rattachés	-6 855,000	-16 280,000
TOTAL DES AUTRES ACTIFS	-197 373,040	-449 784,247
1-6 : Fournisseurs et Autres dettes		
<i>La variation des Fournisseurs se présente comme suit:</i>		
* début de l'exercice	3 666 457,929	2 033 346,099
* fin de l'exercice	2 479 659,802	3 666 457,929
VARIATION DES FOURNISSEURS	-1 186 798,127	1 633 111,830
<i>La variation des Autres dettes se présente comme suit</i>		
* début de l'exercice	981 021,262	1 185 563,650
* fin de l'exercice	2 319 674,054	981 021,262
VARIATION DES AUTRES DETTES	1 338 652,792	-204 542,388
1-7 : Reprises sur provisions antérieurs	-75 031,461	-12 351,990
1-8 : Quote-part des subventions inscrites au résultat	-110 808,300	-114 170,395
1-9 : Intérêt sur emprunts:		
-Intérêts sur crédit bancaires	237 162,372	241 610,633
-Intérêts sur financement des stocks	24 597,179	19 500,900
TOTAL DES INTERETS SUR EMPRUNTS	261 759,551	261 111,533
1-10 : Intérêt sur Leasing:		
-Intérêt sur les crédits de Leasing	17 247,231	11 585,618
TOTAL DES INTERETS SUR LEASING	17 247,231	11 585,618
1-11 : Plus value sur placement courant	-220,484	-201,432
1-12 : Plus value sur cession des immobilisations corporelles		-47 600,000
2-1 : Décaissement provenant de l'acquisition immobilisations corporelles et incorporelles	-2 797 551,347	-906 785,600
2-2 : Encaissement sur cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		47 600,000
2-3 : Décaissement suite à des prêts au personnel à long terme	-18 520,605	-30 400,644
2-4 : Encaissement suite à des prêt au personnel à long terme	13 030,000	7 200,000

2-5 : Encaissement à titre de consignation	4 000,000	19 200,000
2-6 : Décaissement au titre d'immobilisation financière	-6 085,000	-21 200,000
2-7 : Encaissement à titre de caution	6 750,000	

3-1 : Encaissement provenant de l'augmentation de capital **1 153 170,000**

3-2 : Dividendes distribués **-539 887,683** **-760 763,238**

Il est à noter que le montant des dividendes relatifs à l'exercice 2013 s'élève à 540 000d,000 et le montant distribués aux actionnaires en cours de l'exercice 2014 est de 539 887d,683.

3-3 : Encaissement provenant d'un Crédit à moyen terme **2 423 000,000** **122 952,406**

La société a encaissé deux crédits bancaire à court terme en 2013 pour l'investissement de trois machines : K.B.A 75, Dorure à chaud et Autoplatine Starfoul.

3-4 : Remboursement du crédit bancaire **-1 411 967,454** **-1 578 080,112**

Ce sont des échéances à cours terme du principal des crédits bancaires remboursées par la société.

3-5 : Remboursement des intérêts sur emprunts **-279 006,782** **-272 697,151**

La société a remboursé les échéances d'intérêts sur les Crédits bancaires à moyen terme, Tunisie Leasing et Hannibal Lease ainsi que les intérêts des crédits de financement des stocks.

VARIATION DE TRESORERIE

C'est le cumul des flux de trésorerie liés à l'exploitation, aux activités d'investissement et des activités de financements.

** Trésorerie fin de l'exercice* **187 472,927** **319 114,394**

** Trésorerie début de l'exercice* **319 114,394** **350 518,044**

VARIATION DE TRESORERIE **-131 641,467** **-31 403,650**

NOTE D'ORDRE FISCAL :

DETAIL DES REPORTS DEFICITAIRES : **1 726 140,385**

** Amortissement différés 2014* **1 646 336,444**

** Report ordinaire 2014* **79 803,941**

Note sur L'Etat des engagements de la société au 31/12/2014

1- Engagements donnés :

*** Garanties réelles**

Nature	Montant	Organisme	Nantissement	Hypothèque
CMT	5 500 000 ,000	Amen Bank	Nantissement du fonds de commerce et du matériel en rang utile	<ul style="list-style-type: none"> • Hypothèque de 1er rang titre foncier N°6068 • Hypothèque de 1er rang titre foncier N°5792 • Hypothèque immobilière en rang utile titre foncier 42963
CMT	2 900 000 ,000	Amen Bank	Nantissement du fonds de commerce et du matériel N° 233/04 du 04/06/2011 et N°233/04/02 du 02/02/2009	<ul style="list-style-type: none"> • Hypothèque de 1er rang titre foncier N°6068 et 5792 • Hypothèque immobilière en rang utile titre foncier 42963

N° TITRE FONCIER	Nomination	Superficie	Adresse
6068	« EL KHOUTAF »	13 840 m ²	Route de Tunis km 13,5 SFAX
42963	« Alisse 14 »	1 640 m ²	Route Menzel Chaker km 1 SFAX
5792	« EL KHOUTAF »	1 209 m ²	Route de Gabès km 1,5 SFAX

- Engagement Leasing au 31/12/2013 :

(En DT)

Organisme Financier	Contrat N°	Montant	Solde au 31/12/2014	Intérêts non courus
TUNISIE LEASING	103228	24 185,488	748,446	0,005
TUNISIE LEASING	106710	55 341,820	13 541,623	285,536
HANNIBAL LEASE	197860	122 952,406	44 192,268	1 583,452
U B C I	287160	29 484,172	22 683,444	1 750,055
U B C I	287200	127 698,579	105 172,872	9 945,890
U B C I	297570	76 668,581	67 123,192	7 170,385

- Effets escomptés et non échus:

Le total des effets escomptés et non échus au 31 décembre 2014 s'élève à 2 314 829 dinars.

*** Garanties personnelles**

- Aval :

Nature	Montant	Tiers	Entreprises liées
CMT	1 400 000,000	Amen Bank	Société AL-KHOUTAF ONDULE
CMT	600 000,000	Amen Bank	Société AL-KHOUTAF ONDULE

- Cautionnement :

Il s'agit des cautions bancaires définitives sur les marchés publics de montant de 394 806 Dinars.

2- Engagements reçus :

*** Garanties personnelles**

Autres garanties	10 000 actions	Administrateurs	Il s'agit de garantie donnée par 5 administrateurs à raison de 2 000 actions pour chacun conformément à l'article 18 des statuts.
	13 305 D		Il s'agit de l'effet d'impôt au titre des provisions pour risques fiscal et social encourus relatifs aux exercices non prescrits.

3- Engagements réciproques :

Intérêts des emprunts	20 735 D	Engagements réciproques relatifs aux intérêts des emprunts TUNISIE LEASING et HANNIBAL LEASE
	306 261 D	Engagements réciproques relatifs aux intérêts des emprunts bancaire à moyen terme envers AMEN BANK.

التقرير العام الحسابات المختتمة في 31 ديسمبر 2014

السيدات والسادة مساهمو الشركة الصنّاعية التّونسيّة للظرف والكرطون "الخطاف".

I - التقديم:

01 - تنفيذاً لمهمّة مراقبة الحسابات التي وقع تكليفنا بها من طرف الجلسة العامّة وطبقاً للمعايير العالميّة للمراجعة المعتمدة من طرف هيئة الخبراء المحاسبين بالبلاد التّونسيّة يشرفنا أن نوافيكم بنتيجة أعمالنا المتعلّقة بالسنة الماليّة المختتمة في 31 ديسمبر 2014.

02 - قمنا بمراجعة موازنة الشركة الصنّاعية التّونسيّة للظرف والكرطون "الخطاف" المختتمة في 31 ديسمبر 2014 وكذلك قائمة النتائج وجدول التدفقات الماليّة والإيضاحات حول القوائم الماليّة المختتمة في نفس التاريخ.

03 - إنّ الموازنة المرافقة لهذا التقرير بها مجموع 18 978 849 دينار وتظهر خسارة صافية بلغت قدرها 1 692 426 دينار.

04 - تمّ إعداد القوائم الماليّة تحت مسؤوليّة مجلس إدارتكم وتتمثّل مسؤوليتنا في إبداء الرّأي فيها بعد المراجعة والتدقيق.

II - مدى التدقيق:

05 - إنَّ مهمَّتنا المنجزة طبقا للمعايير العالميَّة للمراجعة تمَّ تخطيطها وبرمجتها وتحقيقها قصد الحصول على الضمان الكافي حول عدم احتواء القوائم الماليَّة على أخطاء من شأنها أن تحد من قانونيَّة ونزاهة القوائم الماليَّة.

06 - لقد قمنا بتدقيق العناصر المؤيدة للمعلومات التي تضمَّنتها القوائم الماليَّة وذلك بدراسة عيَّات ممثَّلة وكذلك بإجراء كلِّ عمليَّات المراجعة التي اعتبرناها لازمة وضروريَّة.

07 - لقد قمنا بالتأكَّد بصفة دورية من نجاعة نظام المراقبة الداخلي كما توليَّا تقييم المبادئ المحاسبيَّة المتبَّعة والتَّقديرات المهمَّة المعتمدة وكذلك النُّظر في كفيَّة تقديم القوائم الماليَّة.

08 - إنَّ تفصليَّاتنا تمثَّل أساسا كافيا لإبداء رأينا في قانونيَّة ونزاهة القوائم الماليَّة حيث تولينا القيام بأعمال المراقبة طبقا لمعايير التدقيق المتعارف عليها.

III - ملاحظات:

09- لم تصادق الجلسة العامة الملتئمة بتاريخ 5 سبتمبر 2014 على انعقادها بعد الآجال القانونيَّة حيث تمَّ الإعتراض على القرار الأوَّل المعروض عليها بنسبة 59.1 بالمائة.

10- لم تصادق الجلسة العامة الملتئمة بتاريخ 5 سبتمبر 2014 على تقرير مجلس الإدارة للسنة الماليَّة 2013 حيث تمَّ الإعتراض على القرار الثاني المعروض عليها بنسبة 59.1 بالمائة.

IV - إبداء الرأي:

11- بالرجوع إلى ما قمنا به من تدقيقات وعنايات وطبقا لما تمليه قواعد المهنة ووفقا للمبادئ المعمول بها حسب رأينا إنَّ القوائم الماليَّة قانونيَّة ونزيهة وتقدَّم بصورة وفيَّة في كلِّ جوانبها المهمَّة الحالة الماليَّة للشركة الصنَّاعيَّة التُّونسيَّة للظرف والكرطون "الخطاف" في 31 ديسمبر 2014 وكذلك نتيجة عمليَّاتها والتَّحركات الماليَّة للسنة المحاسبيَّة المختتمة بالتاريخ المذكور.

12- إنَّ المعلومات الماليَّة التي يتضمَّنها تقرير مجلس الإدارة مطابقة للقوائم الماليَّة المصاحبة لهذا التَّقرير وذلك باعتبار المبادئ المحاسبيَّة المتَّفق عليها.

V - الفحوصات والمعلومات الخصوصية

13- في إطار قيامنا بمهام تدقيق القوائم المالية للشركة الصناعية التونسية للظرف والكرطون "الخطاف" والمختتمة في 31 ديسمبر 2014 تولينا فحص اجراءت الرقابة الداخلية المتعلقة بمعالجة المعلومات المحاسبية وإعداد القوائم الماليّة.

عملا بأحكام الفصل 3 من القانون عدد 94-117 المؤرخ في 14 نوفمبر 1994 والمنقح بالقانون عدد 96-2005 المؤرخ في 18 أكتوبر 2005 لم نلاحظ بالاعتماد على أعمالنا نقائص جوهرية من شأنها أن تؤثر على رأينا حول القوائم الماليّة.

كما أنه وعملا بأحكام الفصل 19 من الأمر عدد 2001-2728 المؤرخ في 20 نوفمبر 2001، قمنا بإجراء كل عمليات المراجعة الضرورية وليس لدينا ملاحظات تتعلق بمسك حسابات الأوراق المالية الصادرة عن الشركة باعتبار الترتيب الجاري بها العمل.

صفاقس في 28 ماي 2015

شراز دريرة

التقرير الخاص

الحسابات المختتمة في 31 ديسمبر 2014

السيدات والسادة مساهمو الشركة الصنّاعية التّونسيّة للظرف والكرطون "الخطاف".

طبقا لمقتضيات الفصلين 200 و475 من مجلّة الشركات التجاريّة، نمذّم بالتقرير التالي حول الإتفاقيات والعمليات المشار إليها بالنصوص المذكورة،

إنّ مسؤوليتنا تتمثل في التثبت من مدى إحترام الإجراءات القانونية المتعلقة بالترخيص والمصادقة على الإتفاقيات أو العمليات وتدوينها التدوين الصحيح بالقوائم المالية. ولا يدخل في نطاق أعمالنا البحث بصفة خاصة وموسعة عن وجود إتفاقيات أو عمليات محتملة بل تقتصر أعمالنا على إعلامكم، إعتقادا على المعلومات التي يتّم مدنا بها أو تلك المتحصل عليها من خلال إجراءاتنا المتعلقة بالتدقيق، بخصائصها وأحكام إبرامها بدون أن نبت في منفعتها ووجاهتها ويرجع لكم النظر والحكم في تقييم وجاهة إبرام هذه الإتفاقيات وتحقيق هذه العمليات قصد المصادقة عليها.

• الإتفاقيات والعمليات الحديثة:

- ✓ تحمّل شركة "الخطاف" خلال سنة 2014 أجور وأعباء اجتماعية تخصّ بعض العملة التّابعين لشركة الخطاف الورق المقوى وقدر ذلك 56 639 دينار و مئليـ120مات دون اعتبار الأداء على القيمة المضافة.
- ✓ تحمّلت شركة الخطاف الورق المقوى نسبة 40% من أعباء أجره المدير العام بعنوان سنة 2014 بلغت ما قدره 43 823 دينار ومئليـ592مات دون اعتبار الأداء على القيمة المضافة.
- ✓ تولّى شركة "الخطاف" القيام بعمليات مناولة مع شركة الخطاف الورق المقوى خلال سنة 2014 بما قدره 13 544 دينار ومئليـ028مات دون اعتبار الأداء على القيمة المضافة.
- ✓ تولّى شركة "الخطاف" القيام بعمليات مناولة لفائدة شركة الخطاف الورق المقوى خلال سنة 2014 بما قدره 103 632 دينار ومئليـ880مات دون اعتبار الأداء على القيمة المضافة.
- ✓ تولّى شركة "الخطاف" بيع أطباق مطبوعة إلى شركة الخطاف الورق المقوى خلال سنة 2014 بما قدره 2 492 919 دينار ومئليـ704مات دون اعتبار الأداء على القيمة المضافة.

✓ تحميل شركة الخطاف الورق المقوى خلال سنة 2014 مبلغ قدره 2 367 دينار ومليـ712مات بعنوان قسط التّأمين المتعلّق بالعونين المنتدبين من شركة "الخطاف".

✓ القيام بتشييد مخزن و بتهيئات بالمحل التابع لشركة "الخطاف" والكائن بطريق تونس كلم 13.5 مع تحمل شركة الخطاف المقوى كلفة الأشغال، التي مازالت إلى حدّ 31 ديسمبر 2014 في طور الإنجاز، وقد بلغت قيمتها ما قدره 250 580 دينار ومليـ202مات.

تمّ ترخيص هذه الإتفاقيات من طرفه مجلس إدارتكم المنعقد بتاريخ 15 فيفري 2014.

✓ قامت شركة "الخطاف الورق المقوى" بالمساهمة في الترفيع في رأس مال الشركة الصناعية التونسية للظرف والكرطون "الخطاف" خلال سنة 2014 بما قدره 150 000 دينار بما في ذلك منحة الإصدار البالغة 75 000 دينار.

تمّ ترخيص هذه الإتفاقيات من طرفه مجلس إدارة شركة الخطاف الورق المقوى المنعقد بتاريخ 26 جويلية 2014.

✓ خلاص شركة الخطاف الأم خلال سنة 2014 لمصاريف إقامة المسؤول على الفرع بعنوان مشاركته في معرض الكرطون الذي أقيم خارج البلاد التونسية لفائدة شركة الخطاف الورق المقوى بقيمة 1576 دينار ومليـ035مات.

✓ إبرام عقد قرض قصير المدى مع بنك الأمان بمبلغ قدره 5 300 000 دينار، يقع تحويله إلى خط أجنبي (crédit BEI) إثر الحصول على الموافقة من هذا الأخير وذلك للقيام بإنجازات في العتاد. انتفعت الشركة خلال سنة 2014 :

- بتصرف مبلغ قدره 1 500 000 دينار يقع تسديده على 8 أشهر يتحوّل إلى قرض متوسط المدى إثر الحصول على الخط BEI.

- بتصرف مبلغ قدره 923 000 دينار يقع تسديده على 12 شهرا يتحوّل إلى قرض متوسط المدى إثر الحصول على الخط BEI.

تمّ ترخيص هذه الاتفاقيات من طرفه مجلس إدارتكم المنعقد بتاريخ 15 فيفري 2014. وتبدر الإشارة إلى أنّ كلّ هذه الإتفاقيات تمّ ترخيصها كذلك من طرفه مجلس إدارتكم المنعقد بتاريخ 13 ماي 2015

وتعرض كلّ هذه الإتفاقيات على جلستكم العامة للمصادقة عليهما.

• الإتفاقيات والعمليات القديمة:

✓ كراء المحلّ التابع لشركة "الخطاف" والكائن بطريق تونس كلـ13.5م إلى شركة الخطاف الورق المقوّى بمعين كراء سنوي قدره 40 000 دينار دون اعتبار الأداء على القيمة المضافة.

تمّ ترخيص هذه الإتفاقية من طرفه مجلس إدارته المنعقد بتاريخ 21 أفريل 1993.

✓ التوسّع من شركة الخطاف الورق المقوّى آلة تحضير أفلام الطباعة وآلة تحضير أطباق الطباعة خلال سنة 2014 بمبلغ قدره 2 400 دينار في السنة باعتبار الأداء على القيمة المضافة على أن تكون مصاريف التأمين و النقل على كاهل شركة "الخطاف".

تمّ ترخيص هذه الاتفاقية من طرفه مجلس إدارته المنعقد بتاريخ 06 ديسمبر 2004.

✓ إبرام عقد قرض متوسط المدى مع بنك الأمان بمبلغ قدره 1 370 000 دينار يقع تسديده على مدى 7 سنوات وذلك بفائض يساوي نسبة السوق المالية زائد 1.5 نقطة. انتفعت الشركة إلى غاية 31 ديسمبر 2012 بمبلغ 950 000 دينار.

تمّ ترخيص هذه الإتفاقية من طرفه مجلس إدارته المنعقد بتاريخ 21 أكتوبر 2011.

✓ إبرام عقد قرض متوسط المدى مع بنك الأمان بمبلغ قدره 1 100 000 دينار يقع تسديده على مدى 7 سنوات وذلك بفائض يساوي نسبة السوق المالية زائد 1.25 نقطة.

تمّ ترخيص هذه الإتفاقية من طرفه مجلس إدارته المنعقد بتاريخ 27 سبتمبر 2010.

✓ إبرام عقد قرض متوسط المدى مع بنك الأمان بمبلغ قدره 5 500 000 دينار يقع تسديده على مدى 7 سنوات مع سنة إمهال وذلك بفائض يساوي نسبة السوق المالية زائد 1.75 نقطة. انتفعت الشركة إلى غاية 31 ديسمبر 2009 بمبلغ 5 050 000 دينار وخلال سنة 2011 بقرض مباشر متوسط المدى بمبلغ قدره 400 000 دينار يقع تسديده على مدى 5 سنوات وذلك بفائض يساوي نسبة السوق المالية زائد 1.25 نقطة.

تمّ ترخيص هذه الإتفاقية من طرفه مجلس إدارته المنعقد بتاريخ 7 مارس 2008 وبتاريخ 27 ديسمبر 2010.

✓ كراء الشركة الصناعية التونسية للظرف والكرطون "الخطاف" الأصل التجاري المسمى "أليس 14" الكائن بطريق منزل شاكر كلم 1 حيّ الرياض صفاقس لفائدة شركة حلويات المصمودي مقابل معين كراء سنوي قدره 52 500 دون اعتبار الأداء على القيمة المضافة لمدة 5 سنوات بداية من

غرة فيفري 2010 مع زيادة 5 % سنويا بداية من السنة الثالثة. وقد تم إبرام عقد تسويغ الأصل التجاري بتاريخ 23 ديسمبر 2009.

تم ترخيص هذه الإتفاقية من طرف مجلس إدارتكم المنعقد بتاريخ 13 نوفمبر 2009.

✓ بناء سياج خارجي بالمحلّ التابع لشركة "الخطاف" والكائن بطريق تونس كلـ13.5م مع تحمل شركة الخطاف الورق المقوى كلفة الأشغال التي بلغت قيمتها ما قدره 75 006 دينار وملياً—917مات بما في ذلك تكلفة بناء ورشة الصيانة بالجهة الشرقية للسياج.

تم تجديد ترخيص هذه الإتفاقية من قبل مجلس إدارتكم المنعقد بتاريخ 13 ماي 2012 وتمت المصادقة عليها من قبل الجلسة العامة العادية التكميلية المنعقدة بتاريخ 19 جويلية 2012.

✓ كراء الشركة الصناعية التونسية للطرف والكرطون "الخطاف" الأصل التجاري الكائن بطريق منزل شاكر كلم 0.5 حيّ الرياض صفاقس لفائدة شركة حلويات المصمودي مقابل معين كراء سنوي قدره 27 000 دينار صافي من الأداء على القيمة المضافة لمدة 7 سنوات وشهرين بداية من غرة نوفمبر 2013 مع زيادة 5 % سنويا بداية من السنة الثالثة.

تم ترخيص هذه الإتفاقية من طرف مجلس إدارتكم المنعقد بتاريخ 9 نوفمبر 2013.

✓ تقديم شركة "الخطاف" خلال سنة 2013 كفالة و ضمان لبنك الأمان بمناسبة إبرام شركة الخطاف الورق المقوى عقد قرض قصير المدى خلال سنة 2013 وذلك في حدود مبلغ قدره 1 400 000 دينار.

✓ تقديم شركة "الخطاف" خلال سنة 2013 كفالة و ضمان لبنك الأمان بمناسبة إبرام شركة الخطاف الورق المقوى عقد قرض متوسط المدى خلال سنة 2013 وذلك في حدود مبلغ قدره 600 000 دينار.

تم ترخيص هاتين الإتفاقيتين من طرف مجلس إدارتكم المنعقد بتاريخ 05 ماي 2013.

وتجدر الإشارة إلى أنّ كلّ هذه الإتفاقيات والعمليات القديمة تمّ تجديد ترخيصها من قبل مجلس إدارتكم المنعقد بتاريخ 13 ماي 2015.

✓ تقديم شركة "الخطاف" خلال سنة 2007 ضمان للشركة التونسية للإيجار المالي بمناسبة إبرام شركة الخطاف الورق المقوى عقد إيجار مالي خلال سنة 2007 وذلك في حدود مبلغ 230 000 دينار.

وقع خلاص هذا القرض من طرف شركة الخطاف الورق المقوى إلا أن هذه الأخيرة لم تتحصل على رفع اليد إلى حد إعداد هذا التقرير.

تمّ ترخيص هذه الإتفاقية من طرف مجلس إدارتكم المنعقد بتاريخ 26 جويلية 2007.

تمّت المصادقة على هذه الإتفاقيات من طرفه الجلسات العامة للمساهمين وتعرض على جلستكم العامة قصد تجديد المصادقة عليهما.

ج) واجبات والتزامات الشركة تجاه مسيرها حسب الفصل 200 المنقح § 5 من مجلة الشركات التجارية:

تتمثل الإلتزامات والتعهدات المتخذة من قبل الشركة الصناعية التونسية للظرف والكرتون "الخطاف" لفائدة مسيرها في ما يلي:

❖ تمتع المدير العام خلال سنة 2014 بما يلي :

✓ أجرة شهرية خام قدرها 8 127 دينار ومليـ539—مات أي ما يعادل 5 820 دينار صافية من كلّ الأداءات تحملت منها شركة الخطاف الورق المقوى نسبة 40% بما في ذلك الأعباء المتصلة بأجرته طبقا لقرار مجلس إدارتكم المنعقد بتاريخ 12 جانفي 2013 وطبقا لقرار مجلس إدارتكم المنعقد بتاريخ 8 جانفي 2015.

✓ منحة جرد المخزون للسنة المالية 2014 قيمتها 80 دينار.

✓ منحة عيد الفطر وعيد الإضحى قيمتهما 350 دينار.

✓ منحة المساهمة في إعداد نشرة الترفيع في رأس المال قيمتها 2 450 دينار تمّ ترخيصها من قبل مجلس إدارتكم المنعقد بتاريخ 05 جويلية 2014.

✓ سيارة إدارية على ذمة المدير العام من نوع "C180" MERCEDES قيمتها 95 000 دينار بمقتضى محضر مجلس الإدارة بتاريخ 12 جانفي 2013.

تحملت الشركة أعباء محـروقات السيارة المذكورة خلال سنة 2014 بما قدره 3 041 دينار بالإضافة إلى أعباء الاستهلاك ومصاريف الصيانة ومعلوم الجولان والتأمين.

✓ تحمل الشركة مصاريف الهاتف الجوال الموضوع على ذمة المدير العام.

✓ تحمّل الشركة لمصاريف التنقل المتعلقة بأداء مهام المدير العام داخل و خارج البلاد التونسية.

تمّ ترخيص هذه الإتفاقيات بمقتضى قرار مجلس إدارتكم المنعقد بتاريخ 14 جويلية 2012
وبمقتضى قرار مجلس إدارتكم المنعقد بتاريخ 8 جانفي 2015.

وتجدر الإشارة إلى أنّ التزامات الشركة تجاه المدير العام تمّ ترخيصها من قبل مجلس إدارتكم
المنعقد بتاريخ 13 ماي 2015

❖ تمتع المدير العام المساعد خلال سنة 2014 بما يلي :

✓ معدّل أجره شهريّة خام قدرها 5 817 دينار وملّي 631—مات أي ما يعادل 3 801 دينار
وملّي 392—مات صافية من كلّ الأداءات بما في ذلك المنحة الشهريّة الوظيفيّة وقدرها 1 000
دينار تمّ منحها له بمقتضى محضر مجلس إدارتكم المنعقد بتاريخ 14 جويلية 2012.

✓ منحة إنتاجية وقع تدوينها بحسابات سنة 2013 صرفت سنة 2014 وقيمتها 9 574 دينار
وملّي 339—مات خاما أي ما يعادل 6 495 دينار صافية من الضرائب.

✓ منحة تشجيعيّة وقيمتها 2 765 دينار وملّي 921—مات خاما أي ما يعادل 1 971 دينار صافية
من الضرائب.

✓ منحة تعاقديّة للعطلة السنويّة وقيمتها 772 دينار وملّي 740—مات خاما أي ما يعادل 611 دينار
صافية من الضرائب.

✓ منحة مكافأة آخر السنة وقيمتها 5 873 دينار وملّي 750—مات خاما أي ما يعادل 3 737 دينار
صافية من الضرائب.

✓ منحة موازنة ومنحة جرد المخزون قيمتهما 780 دينار.

✓ منحة المساهمة في إعداد نشرة الترفيه في رأس المال قيمتها 3 700 دينار.

✓ منحة عيد الفطر وعيد الأضحى ومنح أخرى قيمتهم 696 دينار وملّي 077—مات .

✓ سيارة إداريّة على ذمة المدير العام المساعد من نوع JETTA قيمتها 55 341 دينار
وملّي 300—مات.

تحملت الشركة أعباء محروقات السيارة المذكورة خلال سنة 2014 بما قدره 4 122 دينار
بالإضافة إلى أعباء الاستهلاك ومصاريف الصيانة ومعلوم الجولان والتأمين.

✓ تحمل الشركة مصاريف الهاتف الجوال الموضوع على ذمة المدير العام المساعد.

✓ تحمّل الشركة لمصاريف التنقل المتعلقة بأداء مهام المدير العام المساعد داخل و خارج البلاد التونسية.

تمّ ترخيص هذه الإتفاقيّات بمقتضى قرار مجلس إدارتكم المنعقد بتاريخ 8 جانفي 2015 وبتاريخ 13 ماي 2015.

✓ منح وقع تدوينها بحسابات سنة 2014 ولم يتم صرفها بعد إلى حدّ 31 ديسمبر 2014:

- منحة انتاجية وقيمتها 7 672 دينار صافية من الضرائب.
- منحة تقاعد طبقا للاتفاقيات المشتركة المعمول بها وقيمتها 11 508 دينار صافية من الضرائب.
- منحة عطلة سنويّة ما يعادل أربعة أشهر وقيمتها 15 344 دينار صافية من الضرائب.

وتجدر الإشارة إلى أنّ التزامات الشركة تجاه المدير العام المساعد تمّ ترخيصها من قبل مجلس إدارتكم المنعقد بتاريخ 13 ماي 2015.

✓ منح السيّد رياض المهيري عضو بمجلس الإدارة، بصفته موظّف بالشركة، مرتب سنوي خام بما في ذلك المنح قدره 23 416 دينار ومليـ018—مات أي ما يعادل 17 656 دينار صافي من الأداءات.

✓ منحة حضور لأعضاء مجلس الإدارة بمبلغ خام قدره 26 250 دينار أي ما يعادل 21 000 دينار صافية من الضرائب تم إقرارها من طرف الجلسة العامة العادية المنعقدة بتاريخ 5 سبتمبر 2014.

وتجدر الإشارة إلى أنّ كلّ هذه الإتفاقيّات تمّ ترخيصها من قبل مجلس إدارتكم المنعقد بتاريخ 13 ماي 2015.

وتعرض هذه الإتفاقيات على جلتكم العامة للمصادقة عليهما.

باستثناء الإتفاقيات والعمليات المذكورة أعلاه، لم تكشف أعمالنا على وجود إتفاقيات أو عمليات أخرى تدخل في إطار الفصلين 200 و 475 من مجلة الشركات التجارية.

صفاقس في 28 ماي 2015

شراز دريرة

AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS DEFINITIFS

Société Régionale Immobilier et Touristique de SFAX « SORITS »

Siège social : immeuble El Manar Rue Habib Maazoun Entrée D- SFAX 3000

La société SORITS publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2014 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 13 juin 2015. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes : Mr Mounir ZAMMIT

B I L A N

AU 31 DECEMBRE 2014

	31 DEC 2014	31 DEC. 2013
ACTIF		
ACTIFS NON COURANTS		
Actifs Immobilisés		
1°) Immobilisations Incorporelle		
Logiciel	2 150,200	550,200
Amort. des Immobilisations Incorporelles	-902,200	-550,200
TOTAL	1 248,000	0,000
2°) Immobilisations Corporelles		
	123 339,681	122 475,173
	-114 828,179	-109 388,937
TOTAL	8 511,502	13 086,236
3°) Immobilisations Financières&Dép. Caut.	2 813,680	2 813,680
TOTAL	2 813,680	2 813,680
Total des Actifs non courants	12 573,182	15 899,916
ACTIFS COURANTS		
1°) Stocks	720 795,615	114 611,545
TOTAL	720 795,615	114 611,545
2°) Clients & Comptes rattachés	27 715,000	26 765,000
Provisions pour dépréciation des clients	0,000	0,000
TOTAL	27 715,000	26 765,000
3°) Autres actifs courants	138 831,348	100 637,334
TOTAL	138 831,348	100 637,334
4°) Placement Courant	0,000	300 000,000
5°) Liquidités & équivalents de liquidités	51,307	1 592,583
Total des Actifs Courants	887 393,270	543 606,462
TOTAL DES ACTIFS	899 966,452	559 506,378

B I L A N

AU 31 DECEMBRE 2014

	31 DEC. 2014	31 DEC. 2013
CAPITAUX PROPRES & PASSIFS		
1°) Capitaux Propres		
Capital Social	300 000,000	300 000,000
Réserve Légale	30 000,000	30 000,000
Résultats Reportés	92 431,999	168 344,180
Total des Capit. Propres (Av. Résult. de l'Exce)	422 431,999	498 344,180
Résultat de l'Exercice	-55 855,930	-45 912,181
Total des Capit. Propres av. Affectation	366 576,069	452 431,999
PASSIFS		
PASSIFS NON COURANT		
Emprunt et dettes assimilées	0,000	0,000
Total Passifs Non Courant	0,000	0,000
PASSIFS COURANTS		
1°) Fournisseurs & Comptes rattachés	150 769,710	172,549
TOTAL	150 769,710	172,549
2°) Autres passifs courants	126 644,920	96 946,604
TOTAL	126 644,920	96 946,604
2°) Concours bancaires & autres Passifs Financiers	255 975,753	9 955,226
TOTAL	255 975,753	9 955,226
Total des passifs courants	533 390,383	107 074,379
TOTAL DES CAPIT. PROPRES & PASSIFS	899 966,452	559 506,378

ETAT DE RESULTAT

AU 31 DECEMBRE 2014

	31 DEC. 2014	31 DEC. 2013
Revenus	15 700,000	40 900,000
Coût des ventes	-25 114,965	-58 251,584
Marge brute	-9 414,965	-17 351,584
Frais d'administration	-36 780,984	-33 959,111
Autres Charges d'exploitation	-7 182,037	-7 086,172
Résultat d'exploitation	-53 377,986	-58 396,867
Charges financières nettes	-6 177,736	-295,596
Produits Financ. & des placements	4 199,600	10 605,000
Autres gains ordinaires	0,192	2 675,282
Résultat des activités ordinaires (Av. impôts)	-55 355,930	-45 412,181
Impôts sur les Bénéfices	-500,000	-500,000
Résultat des Activités Ordinaires (Après Impôts)	-55 855,930	-45 912,181
Eléments Extraordinaires	0,000	0,000
Résultat Net de l'Exercice	-55 855,930	-45 912,181
Résultat net de l'Exercice	-55 855,930	-45 912,181
Effets des Modifications Comptables (Net d'Impôt)		
Résultats (Après Modificat. Comptables)	-55 855,930	-45 912,181

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

AU 31 DECEMBRE 2014

	31 DEC. 2014	31 DEC. 2013
1°) Flux de Trésorerie liés à l'Exploitation		
Encaissements reçus des Clients	10060,000	52000,000
Sommes versées aux Fournisseurs Etat et au Personnel	-556761,556	-56046,870
Intérêts payés	-1340,688	-295,596
Impôts sur les Bénéfices payés	0,000	0,000
Flux de Trésorerie affectés à l'Exploitation	-548042,244	-4342,466
2°) Flux de Trésorerie liés aux Activités d'Investis.		
Décaissement prov. de l'Acquisit. d'Immobilisat.	-2784,659	0,000
Encaissement prov; de la cession d'Immobilisat; Corp.	0,000	0,000
Encaissement prov. de la cession d'Immobil. Financ.	0,000	0,000
Flux de Trésorerie affectés aux Activités d'Invest.	-2784,659	0,000
3°) Flux de Trésorerie liés aux Activités de Financ.		
Réd.Capital , Dividendes & autres Distributions Enc. suite rachat Action SICAV	-8629,500	-24028,750
RENDEMENT	300000,000	0,000
Remboursement d'Emprunts	0,000	0,000
Rev.Foncier & autres & Intérêts Des Placements SICAV	11894,600	14073,487
Flux de Trésorerie affectés aux Activités de Financ.	303265,100	-9955,263
VARIATION DE TRESORERIE	-247561,803	-14297,729
Trésorerie au début de l'Exercice	-8362,643	5935,086
Trésorerie à la Clôture de l'Exercice	-255924,446	-8362,643

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

I.- CONSTITUTION ET OBJET DE LA SOCIETE

1 - 1 CONSTITUTION

La SOCIETE REGIONALE IMMOBILIERE & TOURISTIQUE DE SFAX « SO.R.I.T.S. » est une Société Anonyme, constituée le 20 Février 1966.

1 - 2 CAPITAL SOCIAL

- Son Capital Social, fixée initialement à CINQUANTE MILLE DINARS (50.000 D), divisé en CINQ MILLE ACTIONS (5000 A) de DIX DINARS (10 D) chacune, s'élève au 31 Décembre 2014 à TROIS CENT MILLE DINARS (300.000 D), divisé en CENT VINGT MILLE ACTIONS (120000 A) de DEUX DINARS CINQ CENT MILLIMES (2.500 D) chacune, entièrement libérées.

1 - 3 OBJET SOCIAL

La Société a pour objet : La réalisation à titre professionnel en vue de la vente ou la location des opérations :

- de Lotissement et d'aménagement de terrains destinés principalement à l'Habitation.
- de Construction ou de rénovation d'immeubles individuels, semi-collectifs ou collectifs, à usage d'Habitation, Professionnel ou Administratif.

Et généralement, toutes activités se rapportant à la **Promotion Immobilière**, au groupement de promoteurs ainsi que la participation au capital de toutes entreprises ayant un objet similaire ou connexe à l'objet social.

1 - 4 SIEGE SOCIAL

Le Siège Social est fixé à SFAX, rue Habib Maazoun, Immeuble EL MANAR, 2ème Etage, Entrée D, 3000 SFAX

1 - 5 CADRE REGLEMENTAIRE

Conformément aux dispositions de la loi n° 94-117 du 14 Novembre 1994, portant réorganisation du marché monétaire, la Société ayant plus de CENT (100) Actionnaires est considérée comme Société faisant appel public à l'épargne.

II.- PRINCIPES COMPTABLES

Les états financiers sont exprimés en Millimes Tunisiens et ont été préparés conformément aux conventions, principes et méthodes comptables prévus par le Cadre Conceptuel de la comptabilité financière et les normes comptables tunisiennes.

2 - 1 CONTUNUITE DE L'EXPLOITATION

Les états financiers sont établis dans un esprit de continuité de l'exploitation.

2 - 2 L'INDEPENDANCE DE L'EXERCICE

Le principe de séparation des exercices est respecté. Les comptes de régularisation Actif et Passif sont ouverts pour servir cette règle.

2 - 3 PERMANENCE DES METHODES

Les méthodes d'évaluation et enregistrement comptables adoptées sont demeurées identiques à celles de l'exercice écoulé.

2 - 4 LA PRUDENCE

Le Bilan est arrêté d'une manière prudente en prenant en considération les charges afférentes à l'exercice.

2 - 5 EVALUATION DES IMMOBILISATIONS

Les Immobilisations sont évaluées à leurs coûts historiques, déduction faite des amortissements cumulés.

III - PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2013

Nous présentons ci-après, le Bilan et les Etats Financiers de l'exercice 2014 comparés à ceux de l'exercice 2013, ainsi que des notes complémentaires permettant d'avoir de plus amples renseignements sur les états financiers.

NOTES COMPLEMENTAIRES

I - ACTIFS NON COURANTS

I-1- IMMOBILISATION INCORPORELLES

Cette rubrique affiche augmentation de 1600.000 Détaillée ainsi :

Nature de l'Immob.	Entrées	Sorties	Soldes
AI-COMPTA Fre Ridha KAMOUN du 14/04/2014	1600.000	0.000	1600.000
Total	1600.000	0.000	1600.000

I-2- IMMOBILISATION CORPORELLES

Cette rubrique affiche augmentation de 864.508 Détaillée ainsi :

Nature de l'Immob.	Entrées	Sorties	Soldes
Ordinateur DELL(02/04/2014)	759.000	0.000	759.000
Imprimante SAMSUNG(17/11/2014)	105.508	0.000	105.508
Total	864.508	0.000	864.508

I-3- AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS.

Le tableau ci-après met en relief, par nature d'immobilisation :

- Les valeurs d'origines ;
- Les amortissements antérieurs
- Les amortissements pratiqués ;
- Les amortissements cumulés ;
- La valeur nette comptable

Les Immobilisations sont amorties linéairement, selon la réglementation en vigueur.

La dotation de l'exercice aux comptes d'amortissements : 5791.242 détaillées ainsi :

TABLEAU DES IMMOBIL. & AMORTISSEMENTS AU 31/12/2014

Nat. des Immobil	Val. D'Orig.	Amort. Ant.	Amort. Exce	Amort. Cum.	A Amortir
Bur. Administratif	100.000,000	90000.000	5000.000	95000.000	5000.000
Siège					
Terrain	2.500,000	0,000	0,000	0,000	2.500.000
Mat. & Outillage	21.100	21.100	0.000	21.100	0.000
Mob. & Mat. De Bur.	18359.036	16944.356	413.788	17358.144	1000.892
Logiciel	2150.200	550,200	352.000	902.200	1248.000
Ag. Aménag. & Instal.	2459.545	2423.481	25.454	2448.935	10.610
TOTAL	125489.881	109939.137	5791.242	115730.379	9759.502

II- ACTIFS COURANTS

II - 1 STOCKS

Les Stocks affichent une augmentation de : 606184.407. Cette augmentation se traduit par la variation des Stocks

Désignation	Stock Init. 2014	Mouv. Entrées	Mouv. Sorties	Stock Fin.2014
Travaux finis	24741.256	150.000	24891.256	0.000
Travaux en Cours	46635.852	631149.035	0,000	677784.887
Terrains	43234.437	0.000	223.709	43010.728
TOTAL	114611.545	631299.035	25114.965	720795.615

II-2 1 CLIENTS & COMPTES RATTACHES

Cette rubrique présente une augmentation de : 950.000 qui se traduit par la variation des clients & comptes rattachés

DESIGNATION	31 DEC. 2014	31 DEC. 2013	VARIATIONS
Clients ordinaires	5650.000	4700.000	950.000
Clients douteux	20354.000	20354.000	0.000
Clients (Effets à recevoir)	1711.000	1711.000	0.000
TOTAL	27715.000	26765.000	950.000

Ce compte est détaillé par créancier.

III. - AUTRES ACTIFS COURANTS

Cette rubrique affiche une augmentation de : 38194.014 représentée par le tableau ci-après

DESIGNATIONS	31 DEC. 2014	31 DEC. 2013	VARIATIONS
Fournisseurs	35045.689	5843.324	29202.365
Pers. (av. & acomptes)	2.568,215	2.568,215	0,000
Etat	87513.714	82530.795	4982.919
Débiteurs divers	11703.730	7695.000	4008.730
Charg. const. D'avc	2000.000	2000.000	0.000
Compte d'attente	0.000	0.000	0.000
TOTAL	138831.348	100637.334	38194.014

Ces comptes sont détaillés par créancier.

VI - LIQUIDITES & EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

Les Liquidités enregistrent une diminution de : 1541.276 détaillée comme suit :

DESIGNATION	31 DEC. 2014	31 DEC. 2013	VARIATIONS
Effets à l'encaissement	0.000	0.000	0.000
Banque de Tunisie	0.000	0.000	0.000
Banque de l'Habitat 2/8	0.000	341.422	-341.422
Caisse	51.307	1251.161	-1199.854
Virement interne	0,000	0,000	0.000
TOTAL	51.307	1592.583	-1541.276

V - CAPITAUX PROPRES & PASSIFS

5 - 1 CAPITAUX PROPRES

Les Capitaux propres & Passifs ont enregistré une diminution de : 75912.181 détaillée comme suit :

DESIGNATIONS	31 DEC. 2014	31 DEC. 2013	VARIATIONS
Capital Social	300000.000	300000.000	0.000
Réserve Légale	30000,000	30000,000	0.000
Résultats Reportés	92431.999	168344.180	-75912.181
TOTAL	422431.999	498344.180	-75912.181

Ces variations proviennent de l'imputation du Résultat déficitaire de l'exercice 2013 de 45912.181 sur le résultat reporté et du distribution des dividendes à savoir :

-10 % à titre de dividende (pv AGO du 21/06/2014) = 30000.000

VI - PASSIFS COURANTS

6 - 1 FOURNISSEURS & COMPTES RATTACHES

Cette rubrique enregistre une augmentation de : 150597.161 détaillé ainsi :

DESIGNATION DES POSTES	31 DEC. 2014	31 DEC. 2013	VARIATIONS
Fournisseurs ordinaires	4491.080	172.549	4318.531
Fournisseurs (Ret. de gtie)	54844.337	0.000	54844.337
Fournisseurs (Effets à payer)	91434.293	0.000	91434.293
TOTAL	150769.710	172.549	150597.161

Ces comptes sont détaillés par bénéficiaire.

6- 2 AUTRES PASSIFS COURANTS

Les autres passifs courants accusent une augmentation de : 29698.316 représentée par la variation suivante :

DESIGNATION	31 DEC. 2014	31 DEC. 2013	VARIATIONS
Clients (Avances)	0.000	4690.000	-4690.000
Etat	1968.125	319.857	1648.268
Créd. Divers(charg.à payer)	10411.048	5570.000	4841.048
Actionnaires (c/c)	114265.747	86366.747	27899.000
Compte d'attente	0.000	0.000	0.000
TOTAL	126644.920	96946.604	29698.316

6 - 3 CONCOURS BANCAIRES & AUTRES PASSIFS FINANCIERS

Cette rubrique présente une augmentation de : 246020.527 ainsi détaillée

DESIGNATIONS	31 DEC. 2014	31 DEC. 2013	VARIATIONS
Banque de Tunisie	77996.571	9955.226	68041.345
Banque de l'habitat	177979.182	0,000	177979.182
TOTAL	255975.753	9955.226	246020.527

NOTES SUR LES RUBRIQUES DE L'ETAT DE RESULTAT

I.- PRODUITS D'EXPLOITATION

1 - 1 Revenus

Les revenus de l'exercice 2014 affichent une diminution de : 25200.000 ainsi détaillée

DESIGNATIONS	31 DEC. 2014	31 DEC. 2013	VARIATIONS
Messaadine(celliers)« RAOUDHA »	15700.000	40900.000	-25200.000
TOTAL	15700.000	40900.000	-25200.000

1 - 2 Charges d'Exploitation :

(voir tableau de passage des charges par nature au charges par destination)

1- 3 Produits des placement :

Il s'agit des revenus des SICAV RENDEMENT durant l'exercice 2014 : 4199.600

1- 4 Autres Gains ordinaires

Il s'agit des différences des règlements au cours de l'exercice 2014 : 0.192

NOTES SUR LES RUBRIQUES DE L'ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

I- FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION

1 - 1 Encaissements reçus des clients

Cette rubrique totalise 10060.000 provenant des :

- Encaissements des clients : 10060.000

1 - 2 Sommes versées aux fournisseurs & au personnel

Cette rubrique totalise : 556761.556 Versés aux :

- Fournisseurs ,autres ... 538412.717
- personnel 7209.579
- Etat 11139.260

1 - 3 Intérêts payés 1340.688

1 - 4 Impôts sur Bénéfices payés 0.000

II - FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT

2-1 Décaissement prov. de l'Acquisit. d'Immobilisat. . : 2784,659

Ainsi détaillée :

- acquisit.logiciel AI COMPTA : 1792.400
- acquisit. Ordinateur : 867.260
- acquisit. Imprimante : 124.999

III - FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT

3 – 1 Réduction Capital Dividendes & autres distributions : 8629.500

Ainsi détaillée :

- Réduction Capital 750.000
- dividendes 4679.500
- jetons de présence 3200.000

3-2 Rachat Actions SICAV Rendement 300000.000

3-3 Intérêts des Placements SICAV

- Intérêt des Placement SICAV encaissés en 2014 : 11894.600

TABLEAU DE PASSAGE DES CHARGES PAR NATURE AU CHARGES PAR DESTINATION

31/12/2014

LISTE DES CPTES DE CH.PAR NATURE	MONTANT	VENTILATION			
		ACHAT & TRA.	FR.ADMIN.	CH.FINAN.	AUTRES CH.
Achat Travaux & Fournit.	631299,035	631299,035			
Eau , electricité	668,172		668,172		
Fournit. Bureaux	320,146		320,146		
Charges Locatives	6154,735		6154,735		
Entretien et Reparat.	1411,301		1411,301		
Documentation	641,860		641,860		
Remun.d'interm.	10571,941		10571,941		
Publicité	1583,986		1583,986		
Subv.et dons	60,000		60,000		
Voyages et depl.	171,780		171,780		
Missions et recept.	152,775		152,775		
Frais postaux & Telecom	1845,349		1845,349		
frais/prest sce bancaire	237,940		237,940		
Jetons de présence	3200,000		3200,000		
Pénalités des Retards	20,000		20,000		
charges divers ordin.	1615,999		1615,999		
Salaires	8125,000		8125,000		
Charges sociales(Gérant retraité)	0,000		0,000		
Interets	6177,736			6177,736	
Impot et taxes	1390,795				1390,795
Dot, aux amort.&aux prov.	5791,242				5791,242
Impot/Bénifice	500,000				500,000
TOTAUX	681939,792	631299,035	36780,984	6177,736	7682,037

DETERMINATION DU STOCK FINAL AU 31/12/2014

PROJETS	STOCK INITIAL AU 01/01/2014	MOUVEMENT 31/12/2014		STOCK FINAL AU 31/12/2014
		ENTREES	SORTIES	
TRAVAUX FINIS MESSAADINE III	24741,256	150,000	24891,256	0,000
TOTAL I	24741,256	150,000	24891,256	0,000
TRAVAUX EN COURS ELONS	46635,852	631149,035	0,000	677784,887
TOTAL II	46635,852	631149,035	0,000	677784,887
TERRAINS MESSAADINE SFAX	223,709	0,000	223,709	0,000
EL ONS SFAX	43010,728	0,000	0,000	43010,728
TOTAL III	43234,437	0,000	223,709	43010,728
TOTAUX	114611,545	631299,035	25114,965	720795,615

NB:

coût de sortie du stock Messaadine III : 100 %

DETERMINATION DU RESULTAT IMPOSABLE AU 31/12/2014

					RESULTATS	
					Bénéfice	Perte
RESULTAT COMPTABLE NET						-55 855,930
REINTEGRATION						
Charges non déductibles:						
	Subv.& Dons			60,000		
	Ptés des retards (TCL)			20,000		
	Impôt sur les sociétés			500,000		
		Total des Réintégrations		580,000	580,000	
BÉNÉFICE FISCAL						-55 275,930
Réintégration de l'amortissement de l'exercice						5 791,242
DÉDUCTIONS FISCALES						
Amortissement de l'exercice						-5 791,242
		Total des Déductions			-5 791,242	
RÉSULTAT FISCAL DE L'EXERCICE						-55 275,930
BÉNÉFICE IMPOSABLE ARRONDI						
					Bce Imp.	Taux
IMPÔTS SUR LES SOCIÉTÉS						500,000
					Minimum d'Impôts	
		15700*0,5%		78,500		
DÉDUCTIONS					Minimum d'Impôts	
1°) AC.PROVISIONNELS						
	1ère Tranche		0,000			
	2ème tranche		0,000			
	3ème tranche		0,000			
2°) Report Antérieur					36 262,080	
Total des Déductions					36 262,080	36 262,080
					TOTAL	-35 762,080
RESTE A ACQUITTER OU A REPORTER						A PAYER
						A REPORTER
						-35 762,080
					TOTAL	-35 762,080
DETAIL DEFICIT A REPORTER						
ANNEE	DEFICIT REPORTABLE		AMORTISSEMENTS DIFFERES		TOTAL	
2011(non reportable)	130497,045		9902,923		140399,968	
2012	40574,426		5653,560		46227,986	
2013	42496,120		5336,989		47833,109	
2014	49484,688		5791,242		55275,930	
TOTAL	263052,279		26684,714		289736,993	

IMMOBILISATIONS	& AMORTISSEMENTS AU 31/12/2014							
	NATURE DES OPERATIONS	TERRAIN	LOGICIEL	MAT. & OUTIL	BUR. ADMINIS	M. DE TRPT	M. & M. BUR	A. A. & INST.
1.- Valeur d'Actif des Immobilisations au début de l'Exercice	2 500,000	550,200	21,100	100 000,000	0,000	17 494,528	2 459,545	
2.- Prix d'Acquisition des Immobilisations acquises ou créées au cours de l'Exercice à l'exception de celles apportées par des Tiers.	0,000	1 600,000	0,000	0,000	0,000	864,508	0,000	
3.- Frais d'approche								
4.- Valeur des Immobilisations apportées à l'Entreprise par des Tiers au cours de l'Exercice								
Total	2 500,000	2 150,200	21,100	100 000,000	0,000	18 359,036	2 459,545	
A déduire								
Valeur d'Actif des Immobilisations sorties de l'Actif au cours de l'Exercice : à la suite de cessions, destructions ou mises hors service, par voie d'apports à d'autres Entreprises	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	
TOTAL DES DEDUCTIONS	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	
Valeur d'Actif des Immobilisations à la clôture de l'Exercice.	2 500,000	2 150,200	21,100	100 000,000	0,000	18 359,036	2 459,545	
AMORTISSEMENTS								
Dotations de l'Exercice aux Comptes d'Amortissements	0,000	352,000	0,000	5 000,000	0,000	413,788	25,454	
Amortissements aux taux d'usage Complément d'Amortissements Exceptionnels								
TOTAL DES DEDUCTIONS	0,000	352,000	0,000	5 000,000		413,788	25,454	
Montant des Amortissements au début de l'Exercice	0,000	550,200	21,100	90 000,000	0,000	16 944,356	2 423,481	
TOTAL	0,000	902,200	21,100	95 000,000	0,000	17 358,144	2 448,935	
A déduire								
Amortissements afférents : Aux Immobilisations sorties de l'Actif à la suite de cessions, ou mises hors service et aux Frais d'Etablissement entièrement amortis.	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	
TOTAL DES DEDUCTIONS	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	
Montant des Amortissements à la Fin de l'Exercice	0,000	902,200	21,100	95 000,000	0,000	17 358,144	2 448,935	
MONTANT DES IMMOBILISATIONS A LA FIN DE L'EXERCICE	2 500,000	1 248,000	0,000	5 000,000	0,000	1 000,892	10,610	

DETAIL DES IMMOBILISATIONS & AMORTISSEMENTS AU 31/12/2014

NBRE	NATURE DES IMMOBILISATIONS	VAL. D'ORIGINE	%	AM. ANT	AM. EXERCICE	AM. CUMULE	A AMORTIR
	BUREAUX ADMINISTRATIFS						
1	Local sis à l'Im. "EL-MANAR" SFAX	100 000,000	5	90 000,000	5 000,000	95 000,000	5 000,000
	Terrain	2 500,000	0	Non Amortissable			2 500,000
Val. d'Actif des Immobil. Au 31/12/2014		102 500,000		90 000,000	5 000,000	95 000,000	7 500,000
	MATERIEL & OUTILLAGE						
1	Escabeau de 6 marches	21,100	10	21,100		21,100	0,000
Val. d'Actif des Immobil. au 31/12/2014		21,100		21,100	0,000	21,100	0,000
	MOBIL. & MAT. DE BUREAU						
1	Coffre fort (280 Kg) + Socle	150,500	5	150,500		150,500	0,000
6	Chaises S 67 Tissus	117,000	10	117,000		117,000	0,000
1	Bureau PM à 5 Tiroirs	623,000	10	623,000		623,000	0,000
1	Armoire Réf. 1301	557,324	10	557,324		557,324	0,000
1	Imprimante EPOSON LQ 580	636,000	15	636,000		636,000	0,000
2	Machines à calculer SHARP EL420M	64,810	10	64,810		64,810	0,000
1	Ordinateur compac p11 350	2 692,670	15	2 692,670		2 692,670	0,000
1	Photocopieur Panasonic FP 7718	3 150,000	10	3 150,000		3 150,000	0,000
1	Ordinateur Dell. Imprimante & acces.	4 361,400	15	4 361,400		4 361,400	0,000
1	Fauteuil Antila 1011 SO2	413,292	10	413,292		413,292	0,000
1	Fauteuil Antila 1011 SO2						
2	Fauteuil Antila 1012 SO2						
1	Table président	1 418,343	10	1 418,343		1 418,343	0,000
7	Chaises conférence	558,884	10	558,884		558,884	0,000
1	Bureau						
2	Bibliothèque	1 400,000	10	1 400,000		1 400,000	0,000
1	TABLE ORDINATEUR	147,000	100	147,000		147,000	0,000
1	Refrégérateur	275,000	10	226,873	27,500	254,373	20,627
1	Fax sharp fo-71 serie 77109825	281,000	10	168,600	28,100	196,700	84,300
1	imprimante samsung laser ML 1640	430,000	10	215,000	43,000	258,000	172,000
1	Fax sharp fo-51	218,305	10	43,660	21,830	65,490	152,815
1	ORDINATEUR DELL (fre mas info du 02/ 04/ 14)	759,000	33	0,000	187,850	187,850	571,150
1	IMPRIMANTE SAMSUNG (fre carthago inf du 17/11'14)	105,508	100	0,000	105,508	105,508	0,000
Val. d'act. des Immobil au 31/12/2014		18 359,036		16 944,356	413,788	17 358,144	1 000,892
	LOGICIEL						
	Progiciel nouv:syst Comptable	550,200	33	550,200		550,200	0,000
	AI-COMPTA (fre ridha kamoun du 14/04/2014)	1 600,000	33	0,000	352,000	352,000	1 248,000
Val. d'act. des Immobil. au 31/12/2014		2 150,200		550,200	352,000	902,200	1 248,000
	AG. AMENAG. & INSTALLATIONS						
	Installation Téléphonique	2 205,000	10	2 205,000		2 205,000	0,000
	Tél. Portable	254,545	10	218,481	25,454	243,935	10,610
Val. d'act. des Immob. au 31/12/2014		2 459,545		2 423,481	25,454	2 448,935	10,610
TOTAL DES IMMOBIL. & AMORT.		125 489,881		109 939,137	5 791,242	115 730,379	9 759,502

I -- RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
Relatif aux états financiers de l'exercice allant du 1 janvier 2014 au 31 décembre 2014

Messieurs les actionnaires,

En exécution du mandat de Commissariat Aux Comptes qui nous a été confié par votre Assemblée Générale Ordinaire du 22 juin 2013, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport général sur les comptes annuels de l'exercice allant du 01 janvier au 31 Décembre 2014.

Nous avons audité le bilan ci-joint de la société «S.O.R.I.T.S-SA » au 31 décembre 2014, ainsi que le compte de résultat et les notes annexes clos à cette date. Ces états font apparaître :

Un total actifs de	899 966 DT
Un résultat déficitaire de	55 855 DT

Ces états financiers relèvent de la responsabilité des organes de gestion de votre société. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit.

Les états financiers ont été établis, dans une perspective de continuité d'exploitation, conformément aux dispositions prévues par la loi 96-112 ayant institué le nouveau système comptable des entreprises en Tunisie et dans les mêmes formes et méthodes que les états financiers de l'exercice 2013.

Nous avons effectué notre audit de ces états financiers conformément aux normes de révision comptable généralement admises en Tunisie. Ces normes requièrent que l'audit soit

planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance raisonnable que les états financiers, considérés dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives. L'audit comprend l'examen, par sondages, des éléments justifiant les données contenues dans les états financiers. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues, ainsi que la présentation des états financiers pris dans leur ensemble.

Nous estimons que notre audit constitue une base raisonnable à l'expression de notre opinion.

Nous avons également, dans le cadre de notre audit, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi N° 94-117 tel que modifiée par la loi N° 2005-96, que nous n'avons pas relevé d'insuffisances majeures susceptibles d'avoir un impact sur notre opinion sur les états financiers.

1. EXPRESSION DE L'OPINION

Compte tenu des diligences que nous avons accomplies, nous estimons être en mesure de certifier que les états financiers de la société « S.O.R.I.T.S », tels qu'ils sont arrêtés au 31 décembre 2014 et annexés à notre rapport, présentent sincèrement dans tous leurs aspects significatifs le résultat des opérations de l'exercice 2014 ainsi que la situation financière et le patrimoine conformément au système comptable des entreprises.

2. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations données dans le rapport de gestion et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière de l'exercice 2014.

Par ailleurs et en application des dispositions de l'article 19 du Décret N° 2001-2728 du 20 Novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et nous n'avons pas d'observation à formuler sur la conformité de la tenue des comptes de valeurs mobilières émises par la société S.O.R.I.T.S conformément à la réglementation en vigueur.

Fait à Sfax le 04 Mai 2015
Le commissaire aux comptes
PROEXPERTISE
Cabinet d'Expertise Comptable membre
de l'O.E.C.T.
Mounir ZAMMIT

II--RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Relatif aux états financiers de l'exercice allant du 1 janvier 2014 au 31 décembre 2014

Conformément aux dispositions de l'article 200 du code des sociétés commerciales, nous portons à votre connaissance les conventions visées par cet article.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

1. CONVENTIONS SE RAPPORTANT A DES EXERCICES ANTERIEURS DONT L'EXECUTION S'EST POURSUIVIE AU COURS DE L'EXERCICE

Nous avons été informé de l'existence de conventions suivantes visées par l'article 200 du code des sociétés commerciales, approuvées au cours de l'exercice 2012 et se poursuivant au cours de l'exercice en cours :

1. La rémunération brute de **Mr Hedi MEGDICHE** (PDG) au titre de l'exercice 2014 qui s'élève à 8 125 DT.
2. Les membres du conseil d'administration sont rémunérés par des jetons de présence déterminés par le conseil d'administration et soumis à l'approbation de l'assemblée générale annuelle des actionnaires. Concernant l'exercice 2014, l'assemblée générale ordinaire du 21 juin 2014 (PV enregistré à la recette Aboulkacem CHEBBI - Sfax, N°

enregistrement 14701799, N° quittance M063195), a statué sur le montant des jetons de présence s'élevant à 800 DT pour chaque administrateur.

2. CONVENTIONS SE RAPPORTANT A L'EXERCICE CONTRÔLE

Nous n'avons pas été informés de l'existence de conventions visées par les articles précités et se rapportant à l'exercice 2014.

Fait à Sfax le 04 Mai 2015
Le commissaire aux comptes
PROEXPERTISE
Cabinet d'Expertise Comptable membre
de l'O.E.C.T.
Mounir ZAMMIT

AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS DEFINITIFS

Société Adv e-Technologies « AeTECH »

Siège social : 29, Rue des Entrepreneurs Charguia II, Zone Industrielle Ariana Aéroport

La société AeTECH publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2014 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 25 juin 2015. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes : Mr Amine ABDERRAHMEN.

AeTECH
BILAN
(Exprimé en Dinars Tunisiens)

		Solde au		
		Notes	31 décembre 2014	31 décembre 2013
Actifs				
Actifs non courants				
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles			396 534	376 865
Amortissements des immobilisations incorporelles			(243 253)	(202 107)
	1		153 281	174 758
Immobilisations corporelles			2 141 686	1 925 928
Amortissements des immobilisations corporelles			(1 408 571)	(1 221 882)
	2		733 115	704 046
Immobilisations financières			264 115	247 276
Provision pour dépréciation des immobilisations financières			(206 626)	(200 000)
	3		57 489	47 276
Total des actifs immobilisés			943 885	926 080
Autres actifs non courants	4		104 908	209 815
Total des actifs non courants			1 048 792	1 135 895
Actifs courants				
Stocks			1 246 973	1 736 084
Provisions sur stocks			(444 746)	(407 634)
	5		802 227	1 328 450
Clients et comptes rattachés			6 736 566	6 553 585
Provisions sur comptes clients			(1 476 478)	(1 339 620)
	6		5 260 088	5 213 965
Comptes de régularisations et autres actifs courants			3 858 172	3 829 461
Provisions sur autres actifs courants			(304 919)	(304 919)
	7		3 553 253	3 524 542
Placements et autres actifs financiers	8		11 554	1 014 804
Liquidités et équivalents de liquidités	9		317 115	247 152
Total des actifs courants			9 944 237	11 328 913
Total des actifs			10 993 030	12 464 808

AeTECH**BILAN**

(Exprimé en Dinars Tunisiens)

		Solde au	
	Notes	31 décembre 2014	31 décembre 2013
Capitaux propres et passifs			
Capitaux propres			
Capital social		2 223 334	2 223 334
Réserves		164 000	164 000
Résultats reportés		(861 073)	123 108
Autres capitaux propres		2 916 670	2 916 670
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		4 442 931	5 427 112
Résultat de l'exercice		(1 542 021)	(984 182)
Total des capitaux propres avant affectation	10	2 900 909	4 442 930
Passifs			
Passifs non courants			
Provisions pour risque et charges	11	9 600	-
Emprunts	12	537 821	543 295
Total des passifs non courants		547 421	543 295
Passifs courants			
Fournisseurs et comptes rattachés	13	1 985 031	1 150 808
Autres passifs courants	14	2 730 267	2 983 503
Concours bancaires et autres passifs financiers	15	2 829 402	3 344 271
Total des passifs courants		7 544 699	7 478 582
Total des passifs		8 092 120	8 021 877
Total des capitaux propres et des passifs		10 993 030	12 464 808

AeTECH
État de résultat
(Exprimé en Dinars Tunisiens)

Exercice de 12 mois clos le

	Notes	31 décembre 2014	31 décembre 2013
Revenus	16	11 185 619	9 156 368
Autres produits d'exploitation		17 130	3 600
Produits d'exploitation		11 202 750	9 159 968
Achats consommés	17	(8 144 836)	(5 819 802)
Charges de personnel	18	(2 076 162)	(1 722 998)
Dotation aux amortissements et aux provisions	19	(558 344)	(914 938)
Autres charges d'exploitation	20	(1 221 933)	(1 341 249)
Charges d'exploitation		(12 001 276)	(9 798 986)
Résultat d'exploitation		(798 526)	(639 018)
Charges financières nettes	21	(465 350)	(390 504)
Produit des placements		9 484	40 516
Autres gains ordinaires		58 180	8 806
Autres pertes ordinaires	22	(319 696)	(3 982)
Résultat des activités ordinaires avant impôt		(1 515 908)	(984 182)
Impôt sur les bénéfices		(26 113)	-
Résultat des activités ordinaires après impôt		(1 542 021)	(984 182)
Éléments extraordinaires (gains/pertes)		-	-
Résultat net de l'exercice		(1 542 021)	(984 182)

AeTECH
État des flux de trésorerie
(Exprimé en Dinars Tunisiens)

	Exercice de 12 mois clos le	
	31 décembre 2014	31 décembre 2013
Flux de trésorerie affectés aux activités d'exploitation		
Résultat net	(1 542 021)	(984 182)
Ajustements pour :		
- Amortissements et provisions	558 344	914 938
- Variations des :		
* Stock	489 111	(372 822)
* Créances	(182 981)	(1 692 663)
* Autres actifs	(28 711)	(1 253 912)
* Fournisseurs et autres dettes	580 987	1 005 586
* Plus ou moins-value de cession	(26 300)	-
Total des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	(151 571)	(2 383 055)
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement		
Décassements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(267 584)	(412 318)
Encaissements provenant de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	26 300	-
Décassements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	(16 839)	-
Décassements provenant de l'acquisition d'autres actifs non courants		(314 722)
Total des flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement	(258 123)	(727 040)
Flux de trésorerie affectés aux activités de financement		
Encaissement suite à l'émission d'actions		3 500 004
Dividendes et autres distributions		-
Encaissement provenant des emprunts	204 897	107 205
Décaissement provenant du remboursement des emprunts	(283 934)	(468 036)
Total des flux de trésorerie affectés aux activités de financement	(79 037)	3 139 173
Variation de trésorerie	(488 732)	29 078
Trésorerie au début de l'exercice	(1 278 296)	(1 307 374)
Trésorerie à la clôture de l'exercice	(1 767 027)	(1 278 296)

Notes aux états financiers

I. Présentation de la société

I.1. PRESENTATION DE LA SOCIETE

La société Advanced e -Technologies, société anonyme résidente, a été constituée le 12 octobre 2001. Le capital initial de la société s'élève à 500.000 DT, divisés en 50.000 actions de 10 dinars chacune.

Par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 24 juin 2003, le capital a été augmenté de 150.000 DT pour être porté à 650.000 DT et ce par incorporation de la réserve spéciale pour réinvestissement.

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 24 juin 2004, a décidé une augmentation de capital de 270.000 DT pour le porter à 920.000 DT et ce par incorporation de la réserve spéciale pour réinvestissement.

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 21 Mai 2007, a décidé une nouvelle augmentation du capital de 720.000 DT pour le porter de 920.000 DT à 1.640.000 DT et ce par les modalités suivantes :

- Un montant de 184.000 DT, par incorporation de la réserve extraordinaire de 100.000 DT et d'une partie de la réserve légale pour 84.000 DT et ce par création de 18.400 actions nouvelles d'une valeur nominale de 10 dinars chacune à attribuer gratuitement aux actionnaires proportionnellement à leur participation.
- Un montant de 536.000 DT, par apport en numéraire et la création de 53.600 actions nouvelles, de 10 dinars chacune, à souscrire et à libérer en totalité à la souscription par Monsieur Zoubeir Chaieb à hauteur de 36.000 DT, soit 3.600 actions, par les sociétés STB SICAR et STB Invest, respectivement pour 300.000 DT, soit 30.000 actions et 200.000 DT, soit 20.000 actions.

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 05 Septembre 2012, a décidé de réduire la valeur nominale de l'action au montant de 1 dinar. Le capital social est devenu composé de 1.640.000 actions d'une valeur nominale de 1 dinars chacune.

La proposition du Conseil d'Administration du 27 Août 2012, approuvée par l'Assemblée Générale extraordinaire du 05 Septembre 2012, d'introduire les actions de la société au marché alternatif de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis a été concrétisée durant l'exercice 2013. En date du 05 février 2013, le Conseil du Marché Financier a accordé son visa au prospectus d'Offre à Prix Ferme et d'Admission au Marché alternatif de la cote de la Bourse des actions de la société.

L'introduction au marché alternatif de la cote de la bourse a été effectuée par la mise sur le marché de 583.334 nouvelles actions d'une valeur nominale de 1 dinars chacune, au prix d'introduction de 6 dinars. La clôture des souscriptions a été réalisée en date du 12 Mars 2013 et le démarrage des négociations des actions nouvelles a été réalisé en date du 05 avril 2013.

La société a pour objet la fourniture, l'installation, la maintenance, le développement et l'intégration des produits, logiciels dans le monde des technologies de la communication de l'Internet, de l'informatique et de bureautique, et d'une façon générale, toutes les opérations commerciales, financières, mobilières et immobilières, se rattachant directement ou indirectement à l'objet social et à tous les objets annexes et susceptibles d'en faciliter l'extension et le développement. La société est également un distributeur des produits Ooredoo.

Il est à noter que la société a été créée à la suite de l'achat partiel de l'actif de l'activité EDD d'Alcatel Tunisie.

I.2. DECLARATION DE CONFORMITE

Les états financiers ont été établis et arrêtés conformément aux dispositions de la loi 96-112 relative au système comptable des entreprises, complétée par le décret 96-2459 du 30 décembre 1996. Les règles, méthodes et principes adoptés pour l'enregistrement des opérations au courant ou à la fin de l'exercice ne comportent aucune dérogation significative par rapport à ceux prévus par les normes comptables en vigueur.

I.3. PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers ont été établis en adoptant le concept de capital financier et en retenant comme procédé de mesure celui du coût historique.

Les autres méthodes d'évaluation les plus significatives se résument comme suit :

I.3.1. Unité monétaire

Les états financiers sont établis en dinar tunisien. Les soldes des opérations libellées en monnaie étrangère sont convertis au cours de clôture si l'opération n'a pas été dénouée avant l'arrêté des états financiers. Les gains et pertes de change sont imputés aux résultats conformément aux dispositions de la norme comptable n° 15.

I.3.2. Immobilisations

Seuls les éléments répondant aux critères de prise en compte d'un actif sont immobilisés.

Les immobilisations sont enregistrées à leurs coûts d'entrée. Ils comprennent le prix d'achat et les charges y afférentes : les droits et taxes supportés et non récupérables, les frais de transit, de livraison, de manutention initiale, d'installation ainsi que les frais directs tels que les commissions et courtages.

La valeur récupérable de l'immobilisation est appréciée à la fin de chaque exercice. Lorsqu'elle est inférieure à la valeur nette comptable, elle donne lieu à :

- une réduction de valeur si la dépréciation est jugée irréversible ;
- une provision dans les autres cas.

Les immobilisations sont amorties à compter de leur mise en exploitation sur la base des taux suivants :

- Logiciels (linéaire) 33%
- Agencements & aménagements (linéaire) 10%
- Équipements de bureau (linéaire) 10-20%
- Matériel informatique 33,33%
- Matériel de transport 20%
- Frais préliminaires 33,33%

Certaines immobilisations dont la valeur est inférieure à D : 200 sont amorties au taux de 100%.

I.3.3. Emprunts

Le principal des emprunts non remboursés est présenté au passif du bilan sous la rubrique des passifs non courants. La partie à échoir dans un délai inférieur à une année est reclassée parmi les passifs courants : Concours bancaires et autres passifs financiers.

I.3.4. Taxe sur la valeur ajoutée

Les charges et les investissements sont comptabilisés en hors TVA. Les TVA, collectées et récupérables, sont enregistrées dans les comptes appropriés de l'État et les collectivités publiques. En fin de période, le solde de ces comptes fait l'objet d'une liquidation au profit du trésor s'il est créditeur ou d'un report pour la période suivante s'il est débiteur.

II. Notes sur les comptes du bilan

Note 1 : Les immobilisations incorporelles

La valeur des immobilisations incorporelles, nette des amortissements, s'élève au 31 décembre 2014 à D : 153 281, contre D : 174 758 à la clôture de l'exercice précédent. Elle se détaille comme suit :

Libellé	Valeur brute	Amortissements	Valeur nettes 2014	Valeur nettes 2013
Fonds de commerce	250 000	150 000	100 000	116 667
Logiciel	112 628	85 425	27 203	49 113
Licence	5 378	0	5 378	5 378
Site Web	7 828	7 828	0	0
Immobilisations incorporelles en cours	20 700	0	20 700	3 600
Total	396 534	243 253	153 281	174 758

Note 2 : Les immobilisations corporelles

La valeur des immobilisations corporelles, nette des amortissements, s'élève à D : 733 115 au 31 décembre 2014 contre D : 704 046 au 31 décembre 2013. Elle se détaille comme suit :

Libellé	Valeur brute	Amortissements	Valeur nettes 2014	Valeur nettes 2013
Matériel & outillage	156 259	70 811	85 448	20 107
Matériel de transport	1 030 912	532 595	498 317	446 005
Agencements bâtiment	211 390	159 095	52 295	74 660
Installations téléphoniques	92 395	91 290	1 105	2 716
Mobilier et équipements de bureau	133 248	97 652	35 596	26 009
Matériel informatique	486 689	447 935	38 753	52 397
Bâtiments	30 793	9 193	21 600	25 466
Immobilisations corporelles en cours	0	0	0	56 685
Total	2 141 686	1 408 571	733 115	704 046

Note 3 : Les immobilisations financières

La valeur des immobilisations financières s'élève au 31 décembre 2014 à D : 264 115. Elle est constituée de la participation au capital de la société Global Télécom Networking GTN, pour un montant de D : 200 000, représentant 20% de son capital social et des dépôts et cautionnements versés pour un montant de D : 64 115.

Une provision sur titre de participation GTN a été constituée pour D : 200 000.

Libellé	31 décembre 2014	31 décembre 2013
Titres de participation Global Télécom Networking	200 000	200 000
Dépôts et cautionnements	64 115	47 276
Total brut	264 115	247 276
Provisions pour dépréciation des titres de participation Global Télécom Networking	(200 000)	(200 000)
Provision pour dépréciation des dépôts et cautionnements	(6 626)	0
Total net	57 489	47 276

Note 4 : Autres actifs non courants

A la clôture de l'exercice 2014, la valeur des autres actifs non courants de la société s'élève à D : 104 908 contre D : 209 815 au 31 décembre 2013. Elle se présente comme suit :

Libellé	31 décembre 2014	31 décembre 2013
Charges à répartir	314 723	314 723
Résorption des charges à répartir	(209 816)	(104 908)
Total	104 908	209 815

Note 5 : Stocks

La valeur des stocks de la société nette des provisions s'élève à D : 802 227 au 31 décembre 2014, contre D : 1 328 450 au 31 décembre 2013. Les stocks se détaillent comme suit :

Libellé	31 décembre 2014	31 décembre 2013
Stock solution	1 079 208	1 387 040
Stock distribution	167 765	349 044
Total brut	1 246 973	1 736 084
Provision pour dépréciation des stocks solution	(444 366)	(407 634)
Provision pour dépréciation des stocks distribution	(380)	0
Total net	802 227	1 328 450

Note 6 : Clients et comptes rattachés

Le solde des clients et comptes rattachés, net des provisions, s'élève à D : 5 260 088 au 31 décembre 2014, contre D : 5 213 965 au 31 décembre 2013. Il s'analyse de la manière suivante :

Libellé	31 décembre 2014	31 décembre 2013
Clients ordinaires	6 245 733	6 317 748
Clients factures à établir	473 571	175 526
Clients, effets à recevoir	17 261	60 311
Total brut	6 736 566	6 553 585
Provisions pour dépréciation des comptes clients	(1 427 860)	(1 304 700)
Provisions pour garanties	(48 618)	(34 920)
Total net	5 260 088	5 213 965

Note 7 : Autres actifs courants

Les autres actifs courants s'élèvent à D : 3 553 253 au 31 décembre 2014, contre D : 3 524 542 à la clôture de l'exercice précédent. Ils se présentent comme suit :

Libellé	31 décembre 2014	31 décembre 2013
Personnel, avances et prêts	43 018	311 044
Fournisseurs débiteurs	63 707	129 002
Opérations sur achat/vente de cartes de recharges	14 036	35 537
État, impôts et taxes	3 496 612	2 765 322
Débiteurs divers	8 323	29 563
Charges constatées d'avance	232 476	218 219
Produits à recevoir	-	340 765
Total brut	3 858 172	3 829 461
Provisions pour dépréciation des autres actifs	(304 919)	(304 919)
Total net	3 553 253	3 524 542

Note 8 : Placements et autres actifs financiers

Les placements et autres actifs financiers présentent au 31 décembre 2014 un solde de D : 11 554 contre D : 1 014 804 à la clôture de l'exercice précédent. Ils se détaillent au niveau du tableau suivant :

Libellé	31 décembre 2014	31 décembre 2013
Placement AMEN BANK	-	1 000 000
Autres placements	18 000	18 000
Provisions pour dépréciation des placements	(6 446)	(3 196)
Total	11 554	1 014 804

Note 9 : Liquidités et équivalents de liquidités

Les avoirs en liquidités et équivalents s'élèvent au 31 décembre 2014 à D : 317 115 contre D : 247 152, au 31 décembre 2013. Ils se présentent comme suit :

Libellé	31 décembre 2014	31 décembre 2013
Banques	144 224	14
Chèques en caisse	144 299	237 989
Effets à l'encaissement	22 041	-
Caisses	6 551	9 148
Total	317 115	247 152

Note 10 : Capitaux propres

Les capitaux propres avant affectation du résultat 2014 s'élèvent à D : 2 900 909 contre D : 4 442 930 au 31 décembre 2013. Ils se présentent comme suit :

Libellé	Capital social	Réserves légales	Résultats reportés	Prime d'émission	Résultat de l'exercice	Total
Capitaux propres au 31/12/2013	2 223 334	164 000	123 108	2 916 670	(984 182)	4 442 930
Affectation du résultat 2013 (AGO du 12/06/2014)	-	-	(984 182)	-	984 182	-
Résultat au 31/12/2014	-	-	-	-	(1 542 021)	(1 542 021)
Capitaux propres au 31/12/2014	2 223 334	164 000	(861 073)	2 916 670	(1 542 021)	2 900 909

Le capital initial de la société s'élève à D : 500 000, divisés en 50 000 actions de 10 dinars chacune. Il a été libéré du quart à la souscription et le reliquat a été libéré au cours de l'exercice 2003.

Par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 24 juin 2003, le capital a été augmenté de D : 150 000 pour être porté à D : 650 000 et ce par incorporation de la réserve spéciale pour réinvestissement.

L'Assemblée Générale Extraordinaire, réunie le 24 juin 2004, a décidé d'augmenter le capital social de la société de D : 270 000 pour le porter à D : 920 000 et ce par incorporation de la réserve spéciale pour réinvestissement.

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 21 Mai 2007 a décidé une nouvelle augmentation du capital de D : 720 000 pour le porter de D : 920 000 à D : 1 640 000 et ce par les modalités suivantes :

- Un montant de D : 184 000, par incorporation de la réserve extraordinaire de D : 100 000 et d'une partie de la réserve légale pour D : 84 000 et ce par création de 18 400 actions nouvelles d'une valeur nominale de 10 dinars chacune à attribuer gratuitement aux actionnaires proportionnellement à leur participation.
- Un montant de D : 536 000, par apport en numéraire et la création de 53 600 actions nouvelles, de 10 dinars chacune, à souscrire et à libérer en totalité à la souscription par Monsieur Zoubeir Chaieb à hauteur de D : 36 000 dinars, soit 3 600 actions, par les sociétés STB SICAR et STB Invest, respectivement pour D : 300 000, soit 30 000 actions et D : 200 000, soit 20 000 actions.
- L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 3 Janvier 2013, a décidé une nouvelle augmentation du capital de D : 583 334 pour le porter de D : 1 640 000 à D : 2 223 334 et ce par l'émission de 583.334 nouvelles actions.

Note 11 : Provision

Les provisions présentent un solde de D : 9 600 au 31 décembre 2014, contre un solde nul à la clôture de l'exercice 2013.

Libellé	31 décembre 2014	31 décembre 2013
Provisions pour risque et charges	9 600	-
Total	9 600	-

Note 12 : Emprunts

Les emprunts totalisent D : 537 821 fin 2014, contre D : 543 295 fin 2013 et se détaillent comme suit :

Libellé	31 décembre 2014	31 décembre 2013
Crédit bancaire STB	39 125	117 375
Crédit AFD	250 000	300 000
Emprunts leasing	248 696	125 920
Total	537 821	543 295

Note 13 : Fournisseurs et comptes rattachés

Le solde des fournisseurs et comptes rattachés s'élève à D : 1 985 031 au 31 décembre 2014, contre D : 1 150 808 à la clôture de l'exercice 2013. Ce solde se ventile de la manière suivante :

Libellé	31 décembre 2014	31 décembre 2013
Fournisseurs d'exploitation	1 772 563	948 863
Fournisseurs, effets à payer	210 695	201 945
Fournisseurs factures non parvenues	1 774	-
Total	1 985 031	1 150 808

Note 14 : Autres passifs courants

Les autres passifs courants totalisent D : 2 730 267 au 31 décembre 2014, contre D : 2 983 503 au 31 décembre 2013. Ils s'analysent ainsi :

Libellé	31 décembre 2014	31 décembre 2013
Personnel	75 122	86 548
CNSS & Organismes sociaux	234 624	107 708
Dettes envers l'Etat (a)	1 488 855	1 623 606
Provision pour congés payés	271 157	275 662
Charges à payer	280 536	320 908
Produits constatés d'avance (b)	177 271	158 142
Avances clients	142 289	131 102
Créditeurs divers ALCATEL	-	2 726
Compte courant OTT	-	234 142
Créditeurs divers	60 413	42 959
Total	2 730 267	2 983 503

(a) Les dettes envers l'État se présentent comme suit :

Désignation	31 décembre 2014	31 décembre 2013
Etat impôt et taxes à payer de l'exercice	264 198	409 468
Dette envers l'Etat relative aux exercices 2013 et antérieurs	661 251	661 251
Impôt sur les bénéficiaires à liquider	26 113	20 507
Échéance à moins d'un an sur ancien contrôle fiscal	37 105	93 751
Provision pour redressement fiscal	299 258	273 379
TVA collectée sur créances non encaissées auprès de l'Etat	200 930	165 250
Total	1 488 855	1 623 606

(b) Les produits constatés d'avance sont constitués uniquement de la quote-part du chiffre d'affaires des contrats de maintenance relative aux exercices ultérieurs.

Note 15 : Concours bancaires

Les concours bancaires et autres passifs financiers s'élèvent à la clôture de l'exercice 2014 à D : 2 829 402 contre D : 3 344 271 au 31 décembre 2013 et s'analysent comme suit :

Libellé	31 décembre 2014	31 décembre 2013
Emprunts courants	20 441	9 000
Échéances à moins d'un an sur emprunt	527 505	779 685
Financement en devises	189 363	24 908
Intérêts courus	7 950	5 229
Découvert bancaire BNA	524 894	812 092
Découvert bancaire Attijari Bank	18 926	373 056
Découvert bancaire Amen Bank	866 879	738 554
Découvert bancaire Banque de Tunisie	146 684	79 015
Découvert bancaire STB	526 760	522 379
Découvert bancaire U.I.B	-	353
Total	2 829 402	3 344 271

B/ Notes sur les comptes de résultat

Note 16 : Revenus

Les revenus de l'exercice 2014 s'élèvent à D : 11 185 619 contre D : 9 156 368 en 2013 et se détaillent comme suit :

Libellé	31 décembre 2014	31 décembre 2013
Revenus activité distribution	7 896 403	6 753 444
Revenus activité solution	3 256 005	2 336 794
Revenus activité software	33 212	66 130
Total	11 185 619	9 156 368

Note 17 : Achats consommés

Les achats consommés s'élèvent à D : 8 144 836 au 31 décembre 2014 contre D : 5 819 802 au 31 décembre 2013, ils se détaillent comme suit :

Libellé	31 décembre 2014	31 décembre 2013
Outillage et autres consommables	-	16 427
Fournitures, achats non stockés	75 889	31 832
Variation de stocks	489 111	(372 822)
Achats de marchandises	1 647 273	1 257 868
Commission activation de lignes	2 435 799	2 682 030
Achats Aetech distribution	3 482 109	2 176 794
Achats Aetech software	14 655	27 673
Total	8 144 836	5 819 802

Note 18 : Charges du personnel

Les charges de personnel s'élèvent à D : 2 076 162 au 31 décembre 2014 contre D : 1 722 998 au 31 décembre 2013, elles se détaillent comme suit :

Libellé	31 décembre 2014	31 décembre 2013
Salaires et appointements	1 694 436	1 434 619
Charges sociales CNSS	290 510	228 968
Charges assurance groupe	40 040	15 203
Tickets restaurants	51 177	44 208
Total	2 076 162	1 722 998

Note 19 : Dotations aux amortissements et aux provisions

Les dotations aux amortissements et aux provisions nettes des reprises s'élèvent à D : 558 344 au 31 décembre 2014 contre D : 914 938 au 31 décembre 2013, elles se détaillent comme suit :

Libellé	31 décembre 2014	31 décembre 2013
Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles	41 145	38 996
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	218 832	169 266
Dotations aux provisions des stocks	37 112	17 340
Dotations aux provisions des comptes clients	427 900	121 136
Reprise sur provisions des clients	(291 083)	(10 329)
Dotations aux résorptions des charges à répartir	104 908	104 908
Dotations aux provisions/titres de participation	9 930	3 197
Reprise sur provisions pour garanties		(67 781)
Dotations aux provisions pour risques et charges	9 600	538 205
Total brut	558 344	914 938

Note 20 : Autres Charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation s'élèvent à D : 1 221 933 au 31 décembre 2014 contre D : 1 341 249 au 31 décembre 2013, elles se détaillent comme suit :

Libellé	31 décembre 2014	31 décembre 2013
Services extérieurs	532 670	545 999
Autres services extérieurs	579 958	700 843
Impôts et taxes	109 305	94 407
Total	1 221 933	1 341 249

Les services extérieurs totalisent D : 532 670 au 31 décembre 2014 contre D : 545 999 à la fin de l'exercice 2013 et se détaillent comme suit :

Désignation	31 décembre 2014	31 décembre 2013
Loyers et charges locatives	286 408	266 557
Entretien et réparations	120 750	117 338
Assurances	36 757	46 982
Frais de formation	73 766	81 312
Divers services extérieurs	14 988	33 810
Total	532 670	545 999

Les autres services extérieurs totalisent D : 579 958 au 31 décembre 2014 contre D : 700 843 au 31 décembre 2013 et se détaillent comme suit :

Désignation	31 décembre 2014	31 décembre 2013
Honoraires	100 613	91 047
Dons et subventions	7 600	7 800
Publicité	41 529	66 387
Transport et déplacements	137 254	109 619
Missions et réception	183 262	231 999
Téléphone, frais postaux	58 282	89 210
Frais bancaires	45 355	60 226
Actions personnel	0	37 054
Jetons de présence	5 625	7 500
Redevances pour concession, brevet, licences...	439	0
Total	579 958	700 843

Les impôts et taxes totalisent D : 109 305 au 31 décembre 2014 contre D : 94 407 pour l'exercice 2013 et se détaillent comme suit :

Désignation	31 décembre 2014	31 décembre 2013
TFP	32 420	13 806
FOPROLOS	16 210	13 910
TCL	7 467	20 640
Taxe de véhicule	16 872	16 535
Autres impôts et taxes	36 336	29 516
Total	109 305	94 407

Note 21 : Charges financières nettes

Les charges financières nettes de l'exercice s'élèvent à D : 465 350 en 2014 contre D : 390 504 en 2013.

Libellé	31 décembre 2014	31 décembre 2013
Charges d'intérêts	433 875	280 398
Pertes de change	31 701	98 822
Pénalité de retard	14 241	15 343
Intérêt sur autres créances	-	(333)
Gains de change	(14 466)	(3 727)
Total	465 350	390 504

Note 22 : Autres pertes ordinaires

Les autres pertes ordinaires de l'exercice s'élèvent à D : 319 696 en 2014 contre D : 3 982 en 2013.

Libellé	31 décembre 2014	31 décembre 2013
Moins value sur cession d'immobilisations	19 353	
Perte exceptionnelle (*)	300 131	
Pertes diverses	212	3 982
Total	319 696	3 982

(*) : La perte exceptionnelle de 2014 comporte un montant de D : 291 614 correspondant à l'apurement de certains soldes clients couverts par des provisions constituées par la société. Ces soldes ont été identifiés suite à la réalisation d'une mission d'apurement des comptes clients par un bureau d'études externe.

Note 23 : Engagements hors bilan :

La Société AeTECH a contracté les emprunts suivants : un emprunt en 2011 sur la ligne AFD pour un montant de 400 000 DT avec deux ans de grâce et un crédit de consolidation de 313 000 DT en 2012 remboursable sur quatre ans. La société a donné un nantissement de son fonds de commerce, l'ensemble du matériel servant à l'exploitation dudit fonds, et l'ensemble du matériel de transport se trouvant dans ce fonds et ce pour l'ensemble des crédits visés ci-dessus.

Note 24 : Note sur les parties liées au 31 décembre 2014

Identification des parties liées :

Les parties liées de la société AeTECH sont les sociétés « TUNIPHONE » et « Eco Tech Immobilière » dont le gérant et principal actionnaire est M. Zoubeir CHAIEB président directeur général de la société AeTECH.

Transactions et soldes avec les parties liées autres que les dirigeants de la société :

Le volume des transactions réalisées courant 2014 avec le client « TUNIPHONE » totalise un montant toutes taxes comprises de 2 909 460 DT.

Les créances sur « TUNIPHONE » comptabilisées par AeTECH au 31 décembre 2014 s'élèvent à 2 773 368 DT.

Les achats réalisés courant 2014 auprès du fournisseur « TUNIPHONE » totalisent un montant toutes taxes comprises de 27 159 DT.

Le solde du fournisseur « TUNIPHONE » comptabilisé par AeTECH au 31 décembre 2014 s'élève à 164 407 DT.

La société AeTECH a signé un contrat de location en date du 25 novembre 2012 avec la société « Eco Tech Immobilière » pour la location du siège situé à rue des Entrepreneurs, Charguia 2 pour un montant mensuel 13 550 DT HT avec une augmentation annuelle de 5%. La location a été consentie initialement pour la période allant du 25/11/2012 au 24/11/2014 et a été reconduite pour deux années supplémentaires.

Le tableau suivant récapitule l'ensemble des opérations effectuées avec les parties liées au 31/12/2014 :

Parties liées	Opération	exercice clos 31/12/2014
Société « TUNIPHONE »		
	Transactions réalisées avec le client « TUNIPHONE »	2 909 460
	Créances sur « TUNIPHONE »	2 773 368
	Achats réalisés auprès du fournisseur « TUNIPHONE »	27 159
Société « Eco Tech Immobilière »		
	Location	172 864

Obligations et engagements vis-à-vis des dirigeants :

Les obligations et engagements envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 du code des sociétés commerciales se détaillent comme suit :

La rémunération annuelle du Président Directeur Général a été fixée par décision du conseil d'administration du 26 Juin 2002. Elle s'élève à la somme annuelle brute de 144 000 DT.

En sus de cette rémunération fixe, le Président Directeur Général a droit à une prime d'intéressement annuelle variable calculée à raison de 0,25% du chiffre d'affaires et 10% du résultat brut d'exploitation, et ce en vertu de la décision du conseil d'administration tenu le 03 Juin 2006. Cette prime a été évaluée au cours de l'exercice 2014 à 27 964 DT.

Le Président Directeur Général bénéficie, en outre, d'une voiture de fonction avec la prise en charge des frais y afférents.

L'administrateur salarié perçoit un salaire mensuel brut de 12 294 DT et bénéficie d'une voiture de fonction avec prise en charge des frais y afférents.

Note 25: Contrats de leasing

A la date de clôture, les échéances à moins d'un an totalisent un montant de D : 70 903 et les échéances entre 1 et 5 ans totalisent un montant de D : 248 695.

La société AeTECH a contracté en 2014 les contrats leasing suivants :

- un premier contrat sous le numéro 114 344 pour un montant de 20 893 DT Hors taxes.
- un deuxième contrat sous le numéro LM 617990 pour un montant de 184 005 DT Hors taxes.

Le détail des engagements Leasing de la Société AeTECH est présenté dans le tableau suivant :

Désignation	Échéance à moins d'un an	Échéance entre 1 et 5 ans	Valeur Comptable au 31/12/2014
Contrat de leasing n°112 201	27 304	92 128	119 433
Contrat de leasing n°104 814	6 488	0	6 488
Contrat de leasing n° LM 617990	30 232	148 257	178 489
Contrat de leasing n° 114344	6 878	8 310	15 188
Total	70 903	248 695	319 598

Note 26 : Contrôle fiscal

Suite à une demande de restitution d'impôts, la société a fait l'objet d'une vérification approfondie en matière d'impôts directs, de taxes parafiscales et de TVA et ce, pour la période allant du 1er janvier 2004 au 31 décembre 2011 au titre de l'impôt sur les sociétés et du 1^{er} janvier 2009 au 31 décembre 2011 au titre des autres impôts et taxes. La société a reçu le 24 octobre 2013 une notification des résultats de la vérification fiscale réclamant un complément d'impôt de 707 717 DT (529 072 DT en principal et 178 645 DT en pénalités de retard) et une correction à la baisse du report de l'IS à la fin 2011 de 415 717 DT.

Cette notification a fait l'objet d'une réponse motivée par la société dans les délais et ce conformément aux dispositions de l'article 44 du Code des Droits et des Procédures Fiscaux. La société a constitué une provision au titre des principaux chefs de redressement se détaillant comme suit :

Désignation	Montant
Provision pour impôt complémentaire réclamé	299 258
Provision pour correction à la baisse du report d'IS	288 947
Total	588 205

Par ailleurs, parmi les impôts réclamés, un montant de 400 028 DT est déjà constaté parmi les passifs de la société en tant que TVA due non encore payée.

C/ Notes sur l'état des flux de trésorerie

La variation de la trésorerie globale au 31/12/2014 est de - 488 732 DT et se détaille comme suit :

<i>Désignation</i>	<i>31/12/14</i>	<i>31/12/13</i>
Flux de trésorerie liés à l'exploitation	(151 571)	(2 383 055)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissements	(258 123)	(727 040)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(79 037)	3 139 173
<i>Variation de trésorerie</i>	<i>(488 732)</i>	<i>29 078</i>
<i>Trésorerie au début de l'exercice</i>	<i>(1 278 296)</i>	<i>(1 307 374)</i>
<i>Trésorerie à la clôture de l'exercice</i>	<i>(1 767 027)</i>	<i>(1 278 296)</i>

Note 27 : Flux de trésorerie affectés à l'exploitation

Les activités d'exploitation font ressortir au 31/12/2014 un flux négatif de 151 571 DT dû essentiellement à l'accroissement des dettes fournisseurs par rapport à 2013.

Note 28 : Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement

Les activités d'investissement font ressortir au 31/12/2014 un flux négatif de 258 123 DT provenant essentiellement des acquisitions d'immobilisations.

Note 29 : Flux de trésorerie affectés aux activités de financement

Les activités de financement font ressortir au 31/12/2014 un flux négatif de 79 037 DT provenant essentiellement des décaissements liés au remboursement des emprunts.

Note 30 : Tableau des immobilisations et des amortissements au 31/12/2014

Catégorie	Valeur brute au 31 décembre 2013	Acquisitions	Cessions	Valeur brute au 31 décembre 2014	Amortissements cumulés au 31 décembre 2013	Dotation	Reprise	Amortissements cumulés au 31 Décembre 2014	Valeur comptable nette au 31 Décembre 2014
Logiciel	110 058	2 569	0	112 627	60 946	24 479	0	85 425	27 203
Fonds de commerce	250 000	0	0	250 000	133 333	16 667	0	150 000	100 000
Licence	5 378	0	0	5 378	0	0	0	0	5 378
Site Web	7 828	0	0	7 828	7 828	0	0	7 828	0
Immobilisations incorporelles en cours	3 600	17 100	0	20 700	0	0	0	0	20 700
Total des immobilisations incorporelles	376 865	19 669	0	396 534	202 107	41 145	0	243 253	153 281
Matériel & outillage	85 909	70 350	0	156 259	65 802	5 009	0	70 811	85 448
Matériel de transport	861 500	201 555	-32 143	1 030 912	415 495	149 243	-32 143	532 595	498 317
Agencements bâtiment	210 168	1 222	0	211 390	135 509	23 587	0	159 095	52 295
Installations téléphoniques	92 395	0	0	92 395	89 679	1 612	0	91 290	1 105
Mobilier et équipements de bureau	112 195	21 053	0	133 248	86 186	11 466	0	97 652	35 596
Matériel informatique	476 282	10 406	0	486 689	423 885	24 050	0	447 935	38 753
Bâtiments	30 793	0	0	30 793	5 327	3 866	0	9 193	21 600
Immobilisations corporelles en cours	56 685	0	-56 685	0	0	0	0	0	0
Total des immobilisations corporelles	1 925 928	304 586	-88 828	2 141 686	1 221 882	218 833	-32 143	1 408 571	733 115
Total des immobilisations corporelles et incorporelles	2 302 793	324 255	-88 828	2 538 220	1 423 989	259 978	-32 143	1 651 824	886 396

Note 31 : État des Variations des capitaux propres

Libellé	Capital social	Réserves légalés	Résultats reportés	Prime d'émission	Résultat de l'exercice	Total
Capitaux propres au 31/12/2013	2 223 334	164 000	123 108	2 916 670	(984 182)	4 442 930
Affectation du résultat 2013 (AGO du 12/06/2014)	-	-	(984 182)	-	984 182	-
Résultat au 31/12/2014	-	-	-	-	(1 542 021)	(1 542 021)
Capitaux propres au 31/12/2014	2 223 334	164 000	(861 073)	2 916 670	(1 542 021)	2 900 909

Note 32 : SCHÉMA DES SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GESTION
AeTECH
Pour la période allant du 1er janvier au 31 décembre 2014
(Exprimé en Dinars Tunisien)

Produits			Charges			Soldes		
	31-déc-14	31-déc-13 (*)		31-déc-14	31-déc-13 (*)		31-déc-14	31-déc-13 (*)
Revenus	11 185 619	9 156 368	Coût des matières consommées	8 144 836	5 705 022	Production	11 185 619	9 156 368
Autres produits d'exploitation	0	0						
Production Immobilisée	17 130	3 600						
Production	11 202 750	9 159 968	Achats consommés	8 144 836	3 022 992	Marge Commerciale	3 057 914	3 454 946
Marge commerciale	3 057 914	3 454 946	Autres charges externes	1 106 564	1 317 068			
Sous total	3 057 914	6 136 977	Sous Total	1 106 564	3 999 098	Valeur ajoutée brute	1 951 350	2 137 878
Valeur ajoutée brute	1 951 350	4 819 908	Impôts et taxes	109 305	94 407			
Sous total	1 951 350	2 137 878	Charges de personnel	2 076 162	1 722 998			
Excédent brut d'exploitation	-234 118	320 474	Sous Total	2 185 468	1 817 404	Excédent brut d'exploitation	-234 118	320 474
autres gains ordinaires	58 180	8 806	Charges financières	455 866	349 988			
Produits financiers	0	0	Dotation aux amortissements et provisions	558 344	914 938			
Sous total	-175 938	329 280	Autres Pertes Ordinaires	325 760	48 536			
Résultat positif des activités ordinaires			Impôt sur les bénéfices	26 113		Résultat des activités ordinaires	-1 542 021	-984 182
Effet positif des modifications comptable			Sous total	1 366 084	1 313 462	Résultat net de l'exercice		
			Résultat négatif des activités ordinaires	-1 542 021	-984 182	Résultat net après modifications comptables		
			Effet négatif des modifications comptable					

(*) : Les chiffres de 2013 ont été retraités pour les besoins de comparabilité.

Note D : Autres Notes

Note 33 : Le tableau des passages des charges par nature aux charges par destination au 31 décembre 2014

Le passage des charges par natures aux charges par destination se détaille comme suit au 31 décembre 2014 :

Charges par Destination	Montant Total	Cout de ventes	Frais de distribution	Frais d'administration	Autres charges
Achats consommés	8 144 836	8 097 875	-	46 961	-
Charges de personnel	2 076 162	709 361	1 008 164	358 638	-
Amortissements et provisions	558 344	212 162	5 009	212 967	128 206
Autres charges	1 702 656	169 879	256 986	504 156	771 634
Montants Total	12 481 998	9 189 278	1 270 159	1 122 722	899 840

Note 34 : Les acquisitions par leasing au 31/12/2014 :

Un contrat de leasing des matériels de bureau a été contracté en Février 2014 sous le N° 114 344 avec les caractéristiques suivantes :

N° de contrat	114 344
Objet	Matériels de bureau
Prix total HT	20 892,82
Durée de location	36 Mois
Date départ	25/02/2014
Date fin	25/12/2016
Périodicité	Mensuelle
Montant de la mensualité HT	673,15

Un contrat de leasing automobile a été contracté en Novembre 2014 sous le N° LM 617990 avec les caractéristiques suivantes :

N° de contrat	LM 617990
Objet	8 fourgonnettes CITROEN
Prix total HT	184 004,95
Durée de location	60 Mois
Date départ	01/11/2014
Date fin	01/10/2019
Périodicité	Mensuelle
Montant de la mensualité HT	3 861,15

Note 35 : Rapprochement des montants de liquidité et équivalents de liquidité figurant dans le tableau de flux de trésorerie au 31 décembre 2014

Le rapprochement des montants de liquidité et équivalents de liquidité figurant au niveau de l'état des flux de trésorerie au 31 décembre 2014 se présente comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>31/12/14</u>	<u>31/12/13</u>
Montants figurants au niveau des placements (Note 8)	0	1 000 000
Placement Amen BANK	0	1 000 000
Montants figurants au niveau des liquidités et équivalents de liquidités (Note 9)	317 115	247 152
Chèques en caisse	144 299	237 989
Effets à l'encaissement BT	22 041	-
Banques	144 224	14
Caisses	6 551	9 148
Montants figurants au niveau des concours bancaires (Note 15)	(2 084 142)	(2 525 448)
Banques	(2 084 142)	(2 525 448)
<u>Montant total des liquidités et équivalents de liquidités figurant au niveau des comptes de trésorerie</u>	(1 767 027)	(1 278 296)
<u>Trésorerie à la clôture de l'exercice au niveau de l'état des flux de trésorerie</u>	(1 767 027)	(1 278 296)

Note 36 : Résultat par action au 31 décembre 2014

Le résultat par action s'établit comme suit :

	2014	2013
Résultat d'exploitation en DT	(798 526)	(639 018)
Résultat avant impôt	(1 515 908)	(984 182)
Résultat net	(1 542 021)	(984 182)
Capital social	2 223 334	2 223 334
Valeur Nominale en DT	1,000	1,000
Résultat d'exploitation par action en DT	(0,359)	(0,287)
Résultat avant impôt par action	(0,682)	(0,443)
Résultat net par action en DT	(0,694)	(0,443)

Note 37 : Note sur les événements postérieurs à la clôture de l'exercice au 31 décembre 2014

Sur la base de la revue des événements postérieurs nous n'avons relevé aucun impact sur les comptes de la société.

Note 38 : Autres faits marquants

Certains soldes des comptes clients d'un montant de D : 291 614 couverts par des provisions ont fait l'objet d'apurement au niveau des livres de la société suite la réalisation d'une mission d'apurement de ces comptes par un Bureau d'études externe. Une perte exceptionnelle et une reprise sur provisions ont été constatées au niveau des comptes de la société.

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

ÉTATS FINANCIERS - EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2014

Messieurs les actionnaires de la Société AeTECH S.A,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale du 05 juin 2013, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers de « AeTECH S.A » relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2014, tels qu'annexés au présent rapport, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

I. Rapport sur les états financiers

Nous avons effectué l'audit des états financiers de « AeTECH S.A » comprenant le bilan arrêté au 31 décembre 2014, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers font ressortir des capitaux propres positifs de 2 900 909 DT, y compris le résultat déficitaire de l'exercice s'élevant à - 1 542 021 DT.

1. Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère des états financiers conformément au Système Comptable des Entreprises, cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne qu'elle juge nécessaire pour permettre l'établissement d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

2. Responsabilité du commissaire aux comptes

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

3. Opinion sur les états financiers

À notre avis, les états financiers sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la société « AeTECH SA », ainsi que des résultats de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 décembre 2014, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

II. Rapport sur les vérifications spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable données dans le rapport du conseil d'administration sur la gestion de l'exercice.

Nous avons également, dans le cadre de notre audit, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 telle que modifiée par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, que nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

Par ailleurs et en application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et nous n'avons pas d'observations à formuler sur la conformité de la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la société à la réglementation en vigueur.

Business & Financial Consulting
Amine ABDERRAHMEN

Tunis, le 06 Juin 2015

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES ÉTATS FINANCIERS - EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2014

Messieurs les actionnaires de la Société AeTECH S.A,

En application de l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions conclues et opérations réalisées au titre de l'exercice 2014.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations. Il ne nous appartient pas en conséquence, de rechercher spécifiquement l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et à la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

I. Conventions et opérations nouvellement conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2014.

Votre Conseil d'Administration nous a informé des conventions et opérations suivantes conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2014 :

Le volume des transactions réalisées courant 2014 avec le client « TUNIPHONE » totalise un montant toutes taxes comprises de 2 909 460 DT.

Les créances sur « TUNIPHONE » comptabilisées par AeTECH au 31 décembre 2014 s'élèvent à 2 773 368 DT.

Les achats réalisés courant 2014 auprès du fournisseur « TUNIPHONE » totalisent un montant toutes taxes comprises de 27 159 DT.

Le solde du fournisseur « TUNIPHONE » comptabilisé par AeTECH au 31 décembre 2014 s'élève à 164 407 DT.

II. Opérations réalisées relatives à des conventions conclues au cours des exercices antérieurs.

La société AeTECH a signé un contrat de location avec la société « Eco Tech Immobilière » le 25 novembre 2012 pour la location du siège situé à rue des Entrepreneurs, Charguia 2 pour un montant mensuel de 13 550 DT hors taxes avec une augmentation annuelle de 5%. La location a été consentie initialement pour la période allant du 25/11/2012 au 24/11/2014 et a été reconduite pour deux années supplémentaires.

III. Obligations et engagements de la société envers ses dirigeants

Les obligations et engagements envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 du code des sociétés commerciales se détaillent comme suit :

La rémunération annuelle du Président Directeur Général a été fixée par décision du conseil d'administration du 26 Juin 2002. Elle s'élève à la somme annuelle brute de 144 000 DT.

En sus de cette rémunération fixe, le Président Directeur Général a droit à une prime d'intéressement annuelle variable calculée à raison de 0,25% du chiffre d'affaires et 10% du résultat brut d'exploitation, et ce en vertu de la décision du conseil d'administration tenu le 03 Juin 2006. Cette prime a été évaluée au cours de l'exercice 2014 à 27 964 DT.

Le Président Directeur Général bénéficie, en outre, d'une voiture de fonction avec la prise en charge des frais y afférents.

L'administrateur salarié perçoit un salaire mensuel brut de 12 294 DT et bénéficie d'une voiture de fonction avec prise en charge des frais y afférents.

En dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 200 et suivants et l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales.

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

SOCIETE AL KHOUTAF

Siège social : Route de Gabès Km 1.5 -3003 –BP.E Sfax

La société AL KHOUTAF publie, ci-dessous, ses états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2014 tels qu'ils vont être soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 12 juin 2015. Ces états sont accompagnés du rapport du commissaire aux comptes : **Chiraz DRIRA**.

BILAN CONSOLIDE

ACTIF	NOTES	EXERCICE	
		2014	2013
<i>ACTIES NON COURANTS</i>			
<i>Immobilisations Incorporelles</i>	1	568.833,385	565.033,185
<i>Moins : Amortissements</i>		-508.564,421	-463.228,832
<i>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</i>		60.269,564	101.804,353
<i>Immobilisations Corporelles</i>	2	39.841.012,463	34.251.223,547
<i>Moins : Amortissements et Provisions</i>		-26.234.083,321	-24.239.965,433
<i>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</i>		13.606.929,142	10.011.258,114
<i>Immobilisations Financières</i>	3	136.348,504	123.382,899
<i>Moins : Provisions</i>		-45.922,255	-39.314,574
<i>TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES</i>		90.426,249	84.068,325
<i>Charges à répartir</i>	4	10.833,467	14.298,996
<i>TOTAL DES ACTIES NON COURANTS</i>		13.768.458,422	10.211.429,788
<i>ACTIES COURANTS</i>			
<i>Stocks</i>	5	5.425.734,994	5.666.564,219
<i>Moins : Provisions</i>		-48.328,865	-35.247,303
<i>TOTAL</i>		5.377.406,129	5.631.316,916
<i>Clients et Comptes Rattachés</i>	6	3.977.812,798	5.315.000,495
<i>Moins : Provisions</i>		-679.387,180	-727.156,696
<i>TOTAL</i>		3.298.425,618	4.587.843,809
<i>Autres Actifs Courants</i>	7	1.506.203,652	1.083.725,801
<i>TOTAL AUTRES ACTIES COURANTS</i>		1.506.203,652	1.083.725,801
<i>Placement et Autres Actifs Financiers</i>	8	6.735,476	6.514,992
<i>Liquidité et Equivalent de Liquidité</i>	9	78.963,305	212.189,389
<i>TOTAL DES ACTIES COURANTS</i>		10.267.734,180	11.521.590,907
<i>TOTAL DES ACTIES</i>		24.036.192,602	21.733.020,695

BILAN CONSOLIDE

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	Note	EXERCICE	
		2014	2013
<u>CAPITAUX PROPRES</u>	10		
* Capital		8 925 000,000	8 423 415,000
* Réserves Consolidées		2 325 689,785	2 000 162,999
* Résultats Consolidés		-2 441 994,160	11 539,468
<u>SITUATION NETTE CONSOLIDEE</u>		<u>8 808 695,625</u>	<u>10 435 117,467</u>
* Reserves hors groupe		925 691,036	879 843,086
* Résultats hors groupe		420 961,905	534 150,497
<u>INTERETS DES MINORITAIRES</u>		<u>1 346 652,941</u>	<u>1 413 993,583</u>
<u>TOTAL CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION</u>		<u>10 155 348,566</u>	<u>11 849 111,050</u>
<u>PASSIFS</u>			
<u>- PASSIFS NON COURANTS</u>	11		
* Emprunt à plus d'un an		1 643 780,220	2 103 714,273
* Autres passifs financiers		70 278,526	60 087,729
* Provisions pour risques et charges		287 811,829	220 843,355
<u>TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS</u>		<u>2 001 870,575</u>	<u>2 384 645,357</u>
<u>- PASSIFS COURANTS</u>			
* Fournisseurs et comptes rattachés	12	3 162 324,664	3 618 407,996
* Autres passifs courants	13	1 482 015,588	1 368 603,997
* Concours bancaires et autres passifs financiers	14	7 234 633,209	2 512 252,295
<u>TOTAL DES PASSIFS COURANTS</u>		<u>11 878 973,461</u>	<u>7 499 264,288</u>
<u>TOTAL DES PASSIFS</u>		<u>13 880 844,036</u>	<u>9 883 909,645</u>
<u>TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</u>		<u>24 036 192,602</u>	<u>21 733 020,695</u>

ETAT DE RESULTAT CONSOLIDE

DESIGNATION	Note	EXERCICE	
		2014	2013
PRODUITS D'EXPLOITATION			
* Revenus	1	18 548 186,025	19 895 335,333
* Autres Produits d'exploitation	2	319 627,317	183 953,153
<u>TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION</u>		<u>18 867 813,342</u>	<u>20 079 288,486</u>
<u>CHARGES D'EXPLOITATION</u>			
* Variation des stocks produits finis et des encours	3	-99 873,398	-170 490,137
* Achats consommés	4	10 273 108,675	9 910 050,785
* Charges de personnel	5	6 439 412,012	5 627 561,502
* Dotations aux Amortissements et aux provisions	6	2 213 092,146	2 112 120,481
* Autres charges d'exploitation	7	1 389 074,298	1 264 032,333
<u>TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION</u>		<u>20 214 813,733</u>	<u>18 743 274,964</u>
<u>RESULTAT D'EXPLOITATION</u>		<u>-1 347 000,391</u>	<u>1 336 013,522</u>
* Charges financières	8	802 554,156	775 368,139
* Produits financiers	9	142 062,209	24 972,878
* Autres produits ordinaires	10	51 012,881	106 679,999
* Autres charges ordinaires	11	16 888,445	2 255,538
<u>RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT</u>		<u>-1 973 367,902</u>	<u>690 042,722</u>
* Impôts sur les bénéfices	12	-47 664,353	144 352,757
<u>RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOT</u>		<u>-2 021 032,255</u>	<u>545 689,965</u>
* Résultat consolidé		-2 441 994,160	11 539,468
* Résultat hors groupe		420 961,905	534 150,497
<u>RESULTAT NET DE L'EXERCICE</u>	<u>13</u>	<u>-2 021 032,255</u>	<u>545 689,965</u>

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE

Libellé	EXERCICE	
	2014	2013
* FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION		
* Résultat net	-2 021 032,255	545 689,965
- Ajustement pour :		
* Amortissements et provisions	2 179 600,142	2 112 120,481
* Variation des :		
- Stocks	240 829,225	-1 153 447,191
- Créances	1 998 233,611	2 235 683,699
- Autres actifs	-227 839,336	-465 479,028
- Fournisseurs et autres dettes	-2 433 904,389	316 653,992
* Reprise sur provisions antérieures	1 038 420,540	-363 417,010
* Quote part des subventions inscrites aux résultats	-121 284,929	-51 387,124
* Plus values sur cession immobilisations	-110 808,300	-114 170,395
* Intérêts sur emprunts	321 032,788	296 031,835
* Produits nets des placements	-220,484	-201,432
* Moins values sur immobilisations		-81 777,044
<u>FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DE L'EXPLOITATION</u>	<u>863 026,613</u>	<u>3 276 300,748</u>
* FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT		
o Décaissement provenant de l'acq. d'immob. corpor. et incorp.	-3 779 114,822	-1 105 394,022
o Encaissement provenant de la cession d'immob. corpor. et incorp.		89 000,000
o Décaissement à titre d'immob. financières	-11 475,000	-29 570,000
o Encaissement provenant de la réduction d'immob. financières	10 750,000	19 200,000
o Encaissement provenant des prêts au personnel à long terme	13 030,000	7 200,000
o Décaissement provenant des prêts au personnel à long terme	-18 520,605	-30 400,644
<u>FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT</u>	<u>-3 785 330,427</u>	<u>-1 049 964,666</u>
* FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT		
o Dividendes distribués	-539 887,683	-760 763,238
o Encaissement provenant de l'émission d'actions	1 003 170,000	
o Encaissement provenant d'emprunts à long terme	3 023 000,000	122 952,406
o Remboursement crédit bancaire à court terme	-1 679 450,367	-1 912 326,425
o Remboursement intérêts sur emprunts	-279 696,335	-272 697,151
<u>FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT</u>	<u>1 527 135,615</u>	<u>-2 822 834,408</u>
* VARIATION DE TRESORERIE	<u>-1 395 168,199</u>	<u>-596 498,326</u>
o Trésorerie au début de l'exercice	-409 641,325	186 857,001
o Trésorerie à la clôture de l'exercice	-1 804 809,524	-409 641,325

NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES DE L'EXERCICE

CLOS AU 31-12-2014

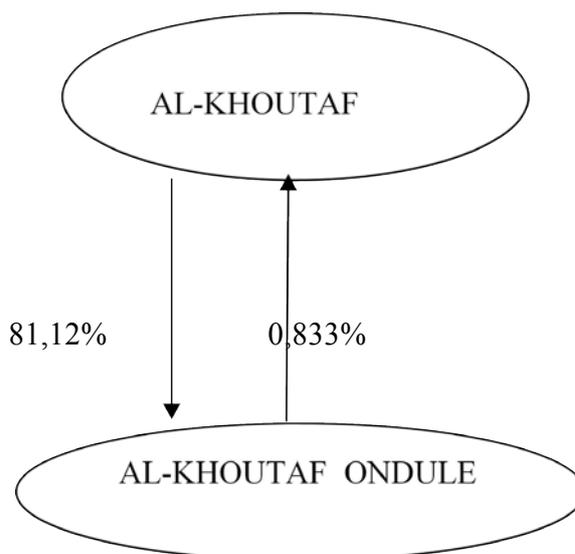
Les présents états financiers consolidés sont relatifs à l'exercice comptable arrêtés au 31.12.2014

de la Société mère "AL-KHOUTAF" possédant 81.12 % du capital de sa filiale "AL-KHOUTAF ONDULE"

et cette dernière possède 0,833% du capital de la société mère ce qui met le groupe dans une situation

de participation réciproque se présentant comme suit :

1°) PERIMETRE DE CONSOLIDATION :



Sociétés	Pourcentage de contrôle	Méthode de consolidation	Pourcentage d'intérêt
ALKHOUTAF	100%	Intégration globale	99,84%
AL-KHOUTAF ONDULE	81.12%	Intégration globale	80,99%

2°) NOTES SUR LE BILAN CONSOLIDE :

Note N° 1 : IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

L'analyse de ce poste se présente comme suit :

* Coût d'acquisition des logiciels	568 833,985
Amortissement cumulé	-508 564,421
Valeurs comptables nettes	60 269,564

Note N° 2 : IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles accusent au 31.12. 2014 un solde :

13 606 929,142 Dinars .

Les immobilisations corporelles se détaillent comme suit :

<i>Libellé</i>	<i>Montants</i>
Terrain	481 926,675
Bâtiment	5 673 404,569
Matériel et outillage	29 572 340,167
Matériel de transport	849 424,845
Equipement de bureau	599 851,778
Matériel informatique	349 465,507
Ag.Am.sur Terrain d'autrui	575 954,178
Inst.agenc et amenag.	90 455,591
Immobilisation en cours	344 644,316
Immobilisation à statut juridique particulier	1 303 544,837
Valeurs brutes	39 841 012,463
(moins Amortissement)	-26 234 083,321
<u>Valeurs nettes</u>	<u>13 606 929,142</u>

Les immobilisations corporelles nettes sont reconstituées comme suit :

<i>Désignation</i>	<i>Montant</i>
* Valeur comptable nette AL-KHOUTAF 31.12.13	7 062 582,838
* Valeur comptable nette AL-KHOUTAF ONDULE 31.12.13	2 948 675,276
KHOUTAF	3 016 355,255
* Avance/comm d'immobilisation AL-KHOUTAF	1 247,624
* Acquisition 2014 AL-KHOUTAF ONDULE	2 572 186,037
* Amortissements de l'exercice 2014 AL-KHOUTAF	-1 592 272,592
* Amortiss 2014 AL-KHOUTAF ONDULE	-401 845,296
<u>Solde au 31-12-2014</u>	<u>13 606 929,142</u>

Note N° 3 : IMMOBILISATIONS FINANCIERES :

La société AL-KHOUTAF mère détient les 81.12% du capital AL-KHOUTAF ONDULE dont le montant net de la participation est de 3 244 780 D.

La société AL-KHOUTAF ONDULE détient les 0.833% du capital AL-KHOUTAF Mère dont le montant net de la participation est de 150 000 D.

Les autres immobilisations financières sont détaillées comme suit :

<i>Désignation</i>	<i>Montants</i>	<i>Provisions</i>	<i>Net</i>
* Titres de participation			
Banque de solidarité part.AL-KHOUTAF	4 000,000		4 000,000
Banque de solidarité part.Al khoutaf Ondulé	1 000,000		1 000,000
* Dépôts et cautionnements AL-KHOUTAF	38 199,681	-30 334,681	7 865,000
* Prêts au personnel à plus d'un an AL-	67 978,823	-15 587,574	52 391,249
* Prêts au personnel à plus d'un an Al khoutaf	25 170,000		25 170,000
<i>TOTAL</i>	<i>136 348,504</i>	<i>-45 922,255</i>	<i>90 426,249</i>

Note N° 4 : AUTRES ACTIFS NON COURANTS

Charges à répartir 10 833,467

Note N° 5 : STOCKS

Les stocks nets s'élèvent au 31-12-2014 à 5 377 406,129 et se détaillent comme suit :

<i>DESIGNATION</i>	<i>MONTANT BRUT</i>	<i>PROVISIONS</i>	<i>MONTANT NET</i>
* STOCK MATIERE PREMIERE	3 864 050,967	4 649,874	3 859 401,093
- Enveloppes	750 299,544		750 299,544
- Cartonnage	3 113 751,423	4 649,874	3 109 101,549
* STOCK MATIERE CONSOMMABLE	844 388,367	4 047,176	840 341,191
- Enveloppes	69 534,788		69 534,788
- Cartonnage	459 915,052	4 047,176	455 867,876
- Emballage Enveloppes	26 738,752		26 738,752
- Emballage Cartonnage	20 948,334		20 948,334
- Pièces de rechange Enveloppes	92 837,261		92 837,261
- Pièces de rechange Cartonnage	174 414,180		174 414,180
* STOCK PRODUITS EN COURS	222 227,326		222 227,326
- Enveloppes	36 003,892		36 003,892
- Cartonnage	186 223,434		186 223,434
* STOCK PRODUITS FINIS	482 423,334	39 631,815	442 791,519
- Enveloppes	268 094,924		268 094,924
- Cartonnage	214 328,410	39 631,815	174 696,595
* STOCK DECHETS	12 645,000		12 645,000
- Dechets	12 645,000		12 645,000
TOTAL	5 425 734,994	48 328,865	5 377 406,129

Note N° 6 : CLIENTS ET COMPTES RATTACHES :

Le poste « clients et comptes rattachés » totalise en fin 2014 un montant net de 3 298 425,618 Dinars est détaillé comme suit :

<i>DESIGNATION</i>	<i>MONTANT BRUT</i>	<i>PROVISIONS</i>	<i>MONTANT NET</i>
* Clients ordinaires	2 918 697,897		2 918 697,897
* Clients avoirs à établir			
* Clients douteux	716 143,721	679 387,180	36 756,541
* Effets à recevoir	72 570,444		72 570,444
* Chèque à encaisser	270 400,736		270 400,736
TOTAL	3 977 812,798	679 387,180	3 298 425,618

Note N° 7 : AUTRES ACTIFS COURANTS :

Le détail des autres actifs courants se présente comme suit :

<i>Désignation</i>	<i>Montant Brut</i>	<i>Provisions</i>	<i>Montant Net</i>
* Personnel et comptes rattachés	98 150,810		98 150,810
* Débiteurs divers			
* Compte de régularisation Actif	44 548,016		44 548,016
* Etat et collectivités publiques	1 363 504,826		1 363 504,826
TOTAL	1 506 203,652		1 506 203,652

Note N° 8 : PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS

Ce poste comprend des titres cotés de valeur de :

6 735,476

Note N° 9 : LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES :

Le solde débiteur des liquidités et équivalents de liquidités est de 78 963,305 dinars détaillé comme suit :

<i>Désignation</i>	<i>Valeurs</i>
Banques	77 641,310
Caisse	1 321,995
Valeurs à l'encaissement	
TOTAL	78 963,305

Note N° 10 : CAPITAUX PROPRES :

Le détail des capitaux propres se présente comme suit :

<i>Désignation</i>	<i>Valeurs</i>
Capital	8 925 000,000
Réserves Consolidées	2 325 689,785
Résultats consolidés	-2 441 994,160
Réserves hors groupe	925 691,036
Résultat hors groupe	420 961,905
TOTAL	10 155 348,566

Note N°11 : PASSIF NON COURANTS :

Ce poste totalise à la fin de l'exercice 2014 un montant de 2 001 870,575 Dinars qui comprend des :

	Al-khoutaf	Al-khoutaf ondulé	Total
* Emprunt à plus d'un an	1 173 118,410	470 661,810	1 643 780,220
* Autres passifs financiers	19 875,000	50 403,526	70 278,526
* Provision pour risques et charges	222 548,000	65 263,829	287 811,829
TOTAL	1 415 541,410	115 667,355	2 001 870,575

Note N° 12 : FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES :

Ce poste s'élève au 31.12.2014 à 3 162 324,664 Dinars. Les fournisseurs et comptes rattachés sont comme suit :

<i>Désignation</i>	<i>Al-khoutaf</i>	<i>Al-khoutaf ondulé</i>	<i>Total</i>
Fournisseurs d'exploitation	2 203 240,815	183 703,114	2 386 943,929
Fournisseurs avances et acomptes	-18 497,800		-18 497,800
Effets à payer	278 565,304	500 170,254	778 735,558
Fournisseurs : factures non parvenues	10 968,811		10 968,811
Fournisseurs d'immobilisation	2 734,684	1 439,482	4 174,166
TOTAL	2 477 011,814	685 312,850	3 162 324,664

Note N° 13 : AUTRES PASSIFS COURANTS :

Les autres passifs courants s'élèvent au 31.12. 2014 à 1 482 015,588 Dinars. Le détail de ces présente comme suit :

<i>Désignation</i>	<i>Al-khoutaf</i>	<i>Al-khoutaf ondulé</i>	<i>Total</i>
Personnel et comptes rattachés	354 892,241	126 982,363	481 874,604
Etat et collectivités publiques	119 100,820	62 798,781	181 899,601
Sociétés de groupe et associés	178 005,752	26 250,000	204 255,752
Organismes Sociaux	327 721,002	112 421,496	440 142,498
Autres Crédeurs Divers	43 531,600		43 531,600
Compte de régularisation passif	119 953,688	10 357,845	130 311,533
TOTAL	1 143 205,103	338 810,485	1 482 015,588

Note N° 14 : CONCOURS BANCAIRES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS :

Dinars

détaillé comme suit :

<i>Désignation</i>	<i>Al-khoutaf</i>	<i>Al-khoutaf ondulé</i>	<i>Total</i>
• Découvert bancaire		1 493 052,000	1 493 052,000
• Emprunts à court terme	4 741 565,878	152 593,113	4 894 158,991
• Intérêts courus	5 126,877	5,565	5 132,442
• Banque	842 289,776		842 289,776
TOTAL	5 588 982,531	1 645 650,678	7 234 633,209

4) NOTES SUR ETAT DE RESULTAT CONSOLIDE

Note N°1- REVENUS

<i>Libellé</i>	<i>Local</i>	<i>Exp. + Susp.</i>	<i>Total</i>
*Ventes Enveloppes	3 621 772,865		3 621 772,865
*Ventes Emballage Cartonné	9 370 750,053		9 370 750,053
*Ventes Enveloppe en suspension de taxes			
*Ventes Emb. Carton en suspension de taxes		379 255,965	379 255,965
*Ventes Enveloppes à l'exportation		10 721,320	10 721,320
*Ventes Emb. Cart. Et Emb. Crevettes à l'ex	165 289,900	1 066 469,819	1 231 759,719
*Ventes Emb. Cart. Et Emb. En micro ca	3 660 031,221		3 660 031,221
*Ventes déchets à l'export		1 250,000	1 250,000
*Ventes déchets enveloppes	57 410,100		57 410,100
*Ventes déchets carton	208 666,782		208 666,782
*Travaux de sous-traitances	6 568,000		6 568,000
TOTAL	17 036 468,921	1 457 697,104	18 548 166,025

Note N°2- AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

*Autres Produits d'exploitation	319 627,317
TOTAL PRODUCTION	18 867 813,342

Note N°3- VARIATION DES STOCKS PRODUITS

*AL-KHOUTAF	-54 939,851
*AL-KHOUTAF ONDULE	-44 933,547
TOTAL	-99 873,398

Note N°4- ACHATS CONSOMMES

<i>ACHATS</i>	<i>LOCAL</i>	<i>ETRANGER</i>	<i>TOTAL</i>
*Achat matières premières	962 890,051	6 389 092,020	7 351 972,071
*Achat matières consommables	1 374 370,353	261 874,071	1 636 244,424
*Achat pièces de rechange	6 511,806	135 455,111	141 966,917
*Achat d'emballages	160 470,107		160 470,107
*Achat fournitures stockées	17 663,768		17 663,768
*Achat de matières et autres non stock	422 140,236		422 140,236
*Autres achat de prestation services	111 443,846		111 443,846
*Sous-traitance de production	85 484,708		85 484,708
TOTAL DES ACHATS AU 31.12.201	3 140 970,875	6 786 421,202	9 927 392,077
VARIATION DES STOCKS MATIERES			
*AL-KHOUTAF			355 907,093
*AL-KHOUTAF ONDULE			-10 190,495
TOTAL			345 716,598
TOTAL DES ACHATS CONSOMMES			-10 273 108,675

Note N°5- CHARGES DE PERSONNEL

*Salaires		5 143 715,352
*Charges sociales légales		1 295 696,660
TOTAL		-6 439 412,012

Note N°6- DOTATION AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS

*Dotations aux Amortis. Immob. Incorporelles		45 335,589
*Dotations aux Amortis. Immob. Corporelles		1 994 117,888
- Construction	251 734,403	
- Matériel et outillage	1 439 373,787	
- Matériel de transport	61 345,894	
- Equipement de bureau	36 068,895	
- Matériel informatique	27 863,507	
- Agencements terrain d'autrui	28 718,012	
- Immob. à statut juridique particulier	149 013,390	
*Résorption charges à répartir		13 465,529
*Dotat. aux provisions pour risques et charges		105 236,594
*Dotat. aux prov. pour immob. financières		6 607,681
*Dotat. aux prov. pour dépréciat. stock mat. et P.F		48 328,865
TOTAL		-2 213 092,146

Note N°7- AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

*Services extérieurs		585 727,963
- Achats non stockés	93 696,976	
- Entretien et réparation (loc.aux, matériel de production, transport, informatique et administratif.)	307 010,353	
- Assurances	109 067,061	
- Etudes, recherches et divers services extérieurs	62 973,585	
- Gardiennages	12 979,988	
*Autres services extérieurs		571 411,824
- Personnel Extérieur à l'entreprise	59 855,344	
- Rémunérations d'intermédiaires (honoraires Experts comptables et Avocats)	82 649,835	
- Transport et déplacement (sur achats et ventes, voyages et déplacements frais de mission.....)	176 969,733	
- Frais divers de production (frais postaux, publicités et cadeaux, séminaires et divers)	95 859,303	
- Services bancaires et assimilés	50 570,932	
- Frais divers d'exploitation (cotisation et dons)	105 506,677	
*Jetons de présence		45 000,000
*Impôts taxes et versements assimilés		211 111,371
*Subvention d'exploitation		-24 176,860
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION		-1 389 074,298
RESULTAT D'EXPLOITATION		-1 347 000,391

Note N°8- CHARGES FINANCIERES

*Intérêts des comptes courants et dépôts	15 829,498
*Intérêts bancaires sur opérations de financement	27 396,663
*Intérêts d'escompte	306 787,108
*Pertes de changes	189 467,242
*Intérêts des emprunts bancaires+leasing	261 200,672
*Pénalités	1872,973
TOTAL	-802 554,156

Note N°9- PRODUITS FINANCIERS

*Revenus des autres valeurs mobilières et de placement	6 654,224
*Gains de changes	134 292,019
*Produits financiers	25,166
*Escompte obtenu	1 090,800
TOTAL	142 062,209

Note N°10- AUTRES PRODUITS ORDINAIRES

*Produits nets sur cession d'immobilisation	6 621,417
*Autres gains	44 391,464
*Transfert de charges	
TOTAL	51 012,881

Note N°11- AUTRES CHARGES ORDINAIRES

*Autres pertes	-16 888,445
TOTAL	-16 888,445

Note N°12- IMPOTS SUR LES BENEFICES**-47 664,353****Note N°13- RESULTAT NET DE L'EXERCICE****-2 021 032,255**

*Résultat consolidé	-2 441 994,160
*Résultat hors groupe	420 961,905
TOTAL	-2 021 032,255

2) Intégration d'AL-KHOUTAF

A) Partage des réserves

Groupe : $(841445,276+769503,924+1981,776) \times 99,84\%$ **1 610 350,286**

Minoritaires : $(841445,276+769503,924+1981,776) \times 0,16\%$ **2 580,690**

B) Partage des résultats

Groupe : $+(-1692426,447-102568-2468107,232+56639,12-40000$ **-4 264 572,310**
 $+2033,9-43823,592+17702,321-12688,346+13407,75-1576,035) \times 99,84\%$

Minoritaires : $(-1692426,447-102568-2468107,232+56639,12-40000$ **-6 834,250**
 $2033,9-43823,592+17702,321-12688,346+13407,75-1576,035) \times 0,16\%$

3) Intégration d'AL-KHOUTAF ONDULE

A) Partage des réserves

Groupe : $(4 883 229,845 \times 80,99\%)-3 244 780,000 \times 99,84\% =$ **715 339,499**

Minoritaires : $(4 883 229,845 \times 19,01\%)-3 244 780,000 \times 0,16\%$ **923 110,346**

B) Partage des résultats

Groupe : $(-333619,783+102568+2468107,232-56639,12+40000$ **1 822 578,150**
 $+1576,035-2033,9+43823,592-13407,75) \times 80,99\%$

Minoritaires : $(-333619,783+102568+2468107,232-56639,12+40000$ **427 796,155**
 $+1576,035-2033,9+43823,592-13407,75) \times 18,88\%$

4) Montants Consolidés

A) Des réserves

Groupe : $1610 350,286 + 715 339,499 =$ **2 325 689,785**

Minoritaires : $2 580,690 + 923 110,346 =$ **925 691,036**

B) Des résultats

Groupe : $-4 264 572,310 + 1822 578,15 =$ **-2 441 994,160**

Minoritaires : $-6 834,250 + 427 796,15 =$ **420 961,905**

تقرير مراقب الحسابات

الحسابات المجمّعة المختتمة في 31 ديسمبر 2014

السيدات والسادة مساهمو مجمّع الخطاف

أ- التّقديم :

- 01- طبقا للقانون، يشرفنا أن نوافيكم بنتيجة أعمالنا المتعلقة بإبداء الرأى في القوائم الماليّة المجمّعة للسنة الماليّة المختتمة في 31 ديسمبر 2014.
- 02- قمنا بمراجعة موازنة مجمّع الخطاف المختتمة في 31 ديسمبر 2014 وكذلك قائمة النتائج وجدول التّدفّقات الماليّة والإيضاحات حول القوائم الماليّة المختتمة في نفس التاريخ.
- 03- إنّ الموازنة المجمّعة المرافقة لهذا التّقرير بها مجموع 24 036 192 دينار وتظهر خسارة مجمّعة قدرها 2 441 994 دينار وربحا خارج المجمّع قدره 420 961 دينار.
- 04- يتكوّن محيط مجمّع الخطاف من الشركة الأمّ الشركة الصناعيّة التونسيّة للظرف والكرطون "الخطاف" و الشركة الفرعيّة "الخطاف الورق المقوّى".
- 05- تمّ إعداد القوائم الماليّة تحت مسؤوليّة مجلس إدارة الشركة الأمّ الشركة الصناعيّة التونسيّة للظرف و الكرطون "الخطاف" وتتمثّل مسؤوليتنا في إبداء الرأى فيها بعد المراجعة و التّدقيق.

ب- مدى التّدقيق :

- 06- بصفتنا مراقب حسابات الشركة الصناعيّة التونسيّة للظرف والكرطون "الخطاف" الشركة الأمّ قمنا بكلّ التّدقيقات والتّتبّعات التي رأيناها ضروريّة ولازمة.

07- إن مهمتنا المنجزة طبقا للقانون تمّ تخطيطها وبرمجتها وتحقيقها قصد الحصول على الضمان الكافي حول عدم إحتواء القوائم الماليّة المجمّعة على أغلاط من شأنها أن تحد من قانونية و نزاهة القوائم الماليّة.

08- لقد قمنا بتدقيق العناصر المؤيّدّة للمعلومات التي تضمّنتها القوائم الماليّة المجمّعة وذلك بدراسة عينات ممثّلة وكذلك بإجراء كلّ عمليّات المراجعة التي اعتبرناها لازمة وضروريّة.

09- لقد قمنا بالتأكّد بصفة دوريّة من نجاعة نظام المراقبة الداخلي كما تولّينا تقييم المبادئ المحاسبيّة المتّبعة من طرف الشّرّكة الأمّ الشّرّكة الصناعيّة التونسيّة للظرف و الكرطون "الخطاف" والشّرّكة الفرعيّة "الخطاف الورق المقوّى" والتّقديرات المهمّة المعتمدة وكذلك النّظر في كفيّة تقديم القوائم الماليّة المجمّعة.

10- إنّ تفصيّاتنا تمثّل أساسا كافيا لإبداء رأينا في قانونية و نزاهة القوائم الماليّة المجمّعة. وقد تولّينا القيام بأعمال المراقبة طبقا لمعايير التّدقيق المتعارف عليها.

III- إبداء الرأْي:

11- بالرّجوع إلى ما قمنا به من تدقيقات و عنايات وطبقا لما تملّيه قواعد المهنة ووفقا للمبادئ المعمول بها، حسب رأينا، إنّ القوائم الماليّة قانونيّة وصحيحة وتعكس بصورة وفيّة في كلّ جوانبها المهمّة الحالة الماليّة لمجمّع الخطاف في 31 ديسمبر 2014 وكذلك نتيجة عمليّاته و التّحرّكات الماليّة للتّمرين المحاسبي المختتم بالتاريخ المذكور.

12- إنّ المعلومات الماليّة التي يتضمّنها تقرير تصرف المجمّع مطابقة للقوائم الماليّة المصاحبة لهذا التّقرير وذلك باعتبار المبادئ المحاسبيّة المتّفق عليها.

صفاقس في 13 ماي 2015

شركة الخبرة في المحاسبة
CRG Audit
شراز دريرة

